This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

E. BIBL. RADCL.

fol. 3974 e. 261

Digitized by Google

Digitized by Google

4 parts contained in this Volume -
[illegible] exceedingly rare, the Society at dili-
[illegible] not possess a copy

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES PUBLIQUES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AMATEURS

DES SCIENCES ET ARTS

DE LA VILLE DE LILLE.

IV.me CAHIER.

Digitized by Google

Extrait du Procès-verbal de la séance du 4 Novembre 1811.

Après avoir entendu le rapport d'une Commission spéciale, l'Assemblée arrête :

Art. I.er La Société tiendra une Séance publique le 30 Novembre 1811, à cinq heures précises.

Art. II. La seance sera composée des lectures suivantes :

1.° Discours d'ouverture, par M Duplantier, Préfet du Nord, Président honoraire.

2.° Exposé des travaux de la Société, depuis sa dernière Séance publique, par M. Drapiez, Secrétaire-général.

3.° Programme des prix proposés par la Société, par M. Bottin, Président titulaire.

4.° Notice sur les plantations dans les différens arrondissemens du dep.t du Nord, par M. Macquart.

5.° Sur l'utilité des paratonnerres, par M. Delezenne.

6.° Extrait d'une notice sur l'existence de plusieurs monumens celtiques découverts dans le département, par M. Bottin.

7.° Notice nécrologique sur le Docteur Tonnellier, par M. Drapiez.

8.° Idylle sur la naissance du Roi de Rome, par M. Duhamel.

Ces lectures seront précédées et terminées par des Symphonies à grand orchestre de la composition de MM. Woets et Grétry Associés correspondans.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Societe,

DRAPIEZ, Secrétaire-général

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AMATEURS

DES SCIENCES ET ARTS

DE LA VILLE DE LILLE.

30 Novembre 1811.

A cinq heures du soir, la Société s'est réunie sous la Présidence de M. le Baron Duplantier, Préfet du département du Nord; un nombreux et brillant auditoire remplisssait le grand salon de la Société.

Un orchestre, composé d'Amateurs et d'Artistes distingués, a exécuté une symphonie imitative, intitulée *la Mort d'Hippolyte*, composée et adressée par M. Woets, Associé correspondant.

M.r le Baron Duplantier a ensuite prononcé le discours suivant :

« Sans pratiquer les arts et sans les ignorer,
« C'est être assez savant que de les honorer. »

« Ces deux vers, de je ne sais quel Auteur, vous peignent parfaitement, Messieurs, le seul titre qui a pu me valoir l'avantage d'être par vous appelé à faire partie de votre Société, et l'honneur de la présider momentanément, dans l'intéressante circonstance où vous rendez compte de vos utiles travaux.

Ainsi que les Sociétés de Douai, de Valenciennes et Cambrai, celle de Lille a pensé qu'elle devait compter dans ses rangs le Magistrat, qui par la nature même de

Digitized by Google

ses fonctions, doit prendre un grand et continuel intérêt à tout ce qui peut contribuer à la prospérité et à la gloire de la province que le Souverain a daigné confier à ses soins et à sa sollicitude.

On ne pouvait, Messieurs, me rappeler mes plus chers devoirs, mes plus essentielles obligations d'une manière plus flatteuse; aussi aimai-je à en témoigner publiquement ma gratitude et priai-je cette Société et toutes celles du département d'en agréer tous mes remerciements. Je me plais à l'idée que toutes me regarderont toujours comme devant être heureux des succès qu'elles obtiendront et comme solidaire de tout le bien dont elles entreverraient la possibilité.

Dans un jour aussi solennel, Messieurs, j'aurais désiré paraître vraiment comme votre confrère, en apportant aussi mon tribut à cette respectable réunion; mais j'ai pensé qu'un des meilleurs moyens de m'en faire entendre avec intérêt était de lui prouver que, juste appréciateur de vos travaux précédents, je pouvais avec vos concitoyens préjuger et prévoir ce qu'on vous devrait un jour de gratitude.

Parler du recueil de vos mémoires, Messieurs, c'est rappeler au public le plaisir qu'il eut à les entendre. Je me suis placé sur la même ligne que lui par la lecture que j'en ai faite; ils m'ont expliqué cet empressement avec lequel il se plaît à encourager vos efforts, à applaudir à vos succès; ils m'ont prouvé que, plus fidèles qu'on ne le est ordinairement à une devise, en adoptant celle difficile à remplir qu'Horace vous a fournie, *utile dulci*, vous y avez doublement satisfait en ne présentant jamais des choses utiles qu'elles ne fussent agréablement exposées, et des choses agréables sans qu'elles ne fussent utiles.

Vous vous êtes fait un domaine vaste, et vous avez su également le cultiver dans les parties variées qui le

Digitized by Google

constituent. C'est ainsi, Messieurs, qu'ému par ce sentiment qui attache à la patrie et qui fait presqu'un antagoniste d'un écrivain qui n'en présente pas les événements historiques avec pureté et exactitude, l'un de vous, armé d'une saine critique, a relevé avec force et franchise les erreurs d'un auteur qui, en faisant parler la déesse de l'histoire sur les monuments de votre ville, a oublié que cette fille de Saturne et d'Astrée est infiniment pudibonde, et rougit facilement de tout ce qui n'est pas vérité.

C'est ainsi qu'un médecin habile, chargé de donner ses soins journaliers aux militaires que les fatigues et les honneurs de la guerre confient à ses lumières, vous a présenté l'analyse des eaux de *la chaude rivière*, et, en les indiquant comme les plus salubres pour la boisson, a voulu prouver l'intérêt qu'il porte à cette grande Cité dont il s'est fait une seconde patrie.

C'est ainsi que plusieurs d'entre vous, par des notices historiques rédigées avec clarté et soin, ont relevé les traits intéressants de la vie d'hommes vraiment recommandables par leurs talents ou leurs écrits, et les ont placés dans le rang qu'ils devaient occuper dans les annales de ces contrées.

Je n'ai pu voir, sans le plus grand intérêt, que rien de ce qui constitue les sciences exactes et les arts utiles et d'agrément n'était étranger à votre Société, et que telle était sa composition, que ses séances offraient de quoi satisfaire le mathématicien profond, le physicien éclairé, le naturaliste instruit et l'agriculteur intelligent, ami du sol natal.

J'ai vu également avec plaisir que les eaux de l'Hippocrène jaillissaient d'une manière aimable dans ce Département et avaient fourni aux poètes lillois des productions

Digitized by Google

faciles. Que ceux d'entre vous, Messieurs, qui se sentiraient disposés à recevoir ce feu sacré qui fait parler aux hommes le langage des Dieux, saisissent l'heureuse circonstance où le riche ciseau d'un artiste distingué, votre compatriote et votre confrère, présente à votre reconnaissance le buste du plus grand, du meilleur des Monarques. La poésie alors s'élevera avec son sujet! et comment celui qui est la gloire et le sauveur des Français ne serait-il pas pour eux plus qu'Apollon et tout le Parnasse?

Heureux, Messieurs, des lectures que je vous dois, j'ai désiré pour vous et pour le public que vous vous retrouviez dans la position de satisfaction réciproque où vous place le compte annuel de vos travaux.

Je ne retarderai donc pas plus long-temps votre légitime attente, et je me hate de céder la parole à celui des Membres de cette Société qui, par les fonctions qu'il y remplit, est en possession de recueillir les suffrages, autant par la manière et le ton avec lequel il présente l'analyse des ouvrages de ses confrères, que par la nature et le style de ceux qui lui appartiennent. »

M. Drapiez, Secrétaire général, a lu l'exposé analytique des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique; il l'a commencé ainsi :

« Messieurs, si le besoin de satisfaire à nos engagements nous fait désirer ces jours solennels où nous rendons à nos concitoyens un compte de nos travaux, la crainte de ne pas remplir leur attente devrait nous en faire appréhender en même temps les approches; mais nous sommes rassurés par la certitude que nous n'avons point à parler devant des critiques sévères, des censeurs cau-

Digitized by Google

tiques, des hommes injustes et déraisonnables qui demanderaient de nous ce que l'on pourrait exiger à peine des plus anciennes et plus célèbres académies.

Déjà plusieurs fois, nous avons trouvé dans nos concitoyens bienveillans, des juges aussi pleins d'équité que de discernement; sachant que ce n'est que par degrés et à force d'étude et de veilles que l'on peut atteindre au sublime, ils ne nous ont pas reproché de n'y être pas arrivés, ils se sont contentés de nos essais, ils ont applaudi à la noblesse du dessein qui nous unit, ils ont rendu justice à nos efforts, et nous ont même excités à les redoubler en nous représentant comme moins éloigné l'objet flatteur de nos vœux.

Nous leur savons gré de ces sentimens, sans néanmoins abuser de leur complaisance, nous chercherons à justifier leurs suffrages.

La difficulté qu'il y a de se distinguer dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, loin de nous arrêter, nous inspirera au contraire une ardeur plus vive. Ne savons-nous pas que les établissemens les plus utiles et les plus glorieux furent de tous temps précédés par d'autres plus recommandables encore? N'avons-nous point vu au milieu des tourmentes révolutionnaires, cet Institut maintenant si célèbre se former des débris de trois académies qui, pendant près de deux siècles, ont étonné l'univers par l'impulsion qu'elles ont donnée aux sciences et aux lettres? et ces trois compagnies, instituées sous les règnes brillants de Louis XIII et Louis XIV, avaient trouvé leur origine dans ce fameux collège royal, véritable pépinière d'académiciens et de savans en tous genres.

Cet établissement, dû à la magnificence de François I.er et à la protection particulière dont ce grand Roi a honoré les lettres, lui a acquis une gloire immortelle; les arts et

Digitized by Google

les sciences le reconnaîtront toujours pour leur pere et leur restaurateur. Avant lui, Charlemagne en établissant dans son palais une sorte d'académie, avait bien essayé de soulever le voile qui couvrait de ténèbres épaisses la plus belle partie de l'Europe; mais ses efforts étaient demeurés sans succès, on avait perdu jusqu'au plus léger souvenir de l'éclat dont avait brillé la célèbre académie de Marseille, qui a tant illustré les Gaules, et que les Romains ont constamment préférée à l'académie d'Athènes »

Ici l'orateur établit un long parallèle entre les académies de la Grèce et celle de Marseille; il analyse rapidement les sentimens divers des philosophes contemporains, sur le mérite de ces académies; sentimens desquels on peut conclure, dit-il, que la Grèce n'offrait que des écoles où l'on n'enseignait d'autres dogmes, d'autre doctrine que ceux des fondateurs dont les principes, les pensées, les caprices étaient religieusement enseignés par ses successeurs, qui auraient cru commettre un sacrilège en abandonnant le moindre précepte pour se conformer aux progrès de l'esprit. L'académie de Marseille suivait une marche contraire, mais plus sûre; toute vérité y était recherchée, accueillie et professée; de là des discussions où régnait la bonne foi : le même esprit anime encore nos académies modernes, et nous en sommes redevables à François I.er; il a voulu, malgré les variations de son étoile et les traverses de la fortune, faire revivre dans son établissement des usages ensevelis sous des siècles d'ignorance. Il ordonna d'abord des examens raisonnés du petit nombre d'ouvrages anciens qui avaient échappé à la dévastation; il fit imprimer ceux des modernes qui étaient jugés dignes de cet honneur; enfin il réunit en un faisceau les différentes branches qui, jusqu'alors isolées et sans correspondance entr'elles, avaient été professées

Digitized by Google

séparément; ainsi le collège royal ressuscitant l'académie de Marseille, a transmis ses principes aux académies française, des sciences, des inscriptions; et plusieurs monuments échappés aux ravages du temps et de la barbarie, nous font penser que les mêmes découvertes que nous faisons chaque jour, avaient été le fruit des travaux des académiciens de Marseille, émules, rivaux et vainqueurs des philosophes d'Athènes.

Insensiblement le goût des lettres se répandit chez toutes les Nations policées, des académies se formèrent sur le plan de l'académie française avec laquelle elles correspondirent librement. Ce fut autant de canaux qui rapprochant les extrêmités de la terre, mirent les hommes en état de se communiquer leurs lumières, leurs opinions, leurs découvertes.

Bientôt les principales villes de France imitèrent les capitales voisines, elles prétendirent à l'honneur d'avoir aussi leurs académies. Mais ces Sociétés subalternes, ne se soutenant qu'autant que les moyens qui les avaient produites pouvaient pourvoir à leur existence, n'étaient en quelque sorte que passagères. Aussi a-t-on vu en général des Sociétés s'éteindre et se reproduire plusieurs fois dans l'espace d'un siècle.

C'est ainsi que la ville de Lille a vu se régénérer pour la quatrième fois, il y a environ dix ans, une Société d'amis des sciences et des arts, dont on commence à trouver des traces en 1480 (1). La nouvelle Société tient aujourd'hui

(1) « Vers l'année 1480, époque de la fondation de l'établissement » connu sous le nom de Bonnes Filles, et de l'érection de la chapelle » sous le titre de l'Immaculée Conception, existait à Lille une » Société nommée le *petit puits du mois*, composée de plusieurs gens » de bien de la ville, faisant des vers, des discours et autres morceaux » savants; ils choisissaient entr'eux un *prince de l'année*, faisaient

Digitized by Google

sa quatrième séance publique, et voici le compte sommaire des travaux qui l'ont occupée depuis la dernière réunion solennelle. »

Les mathématiques ont fourni à M. SACHON des rapprochements de longueur du mètre et du pendule à seconde; l'auteur s'est d'abord assuré, par beaucoup de recherches, que les tentatives faites par les anciens peuples, à diverses époques, pour établir par toute la terre l'uniformité des mesures, avaient constamment échoué par l'ignorance d'une mesure matrice, que ni le temps, ni la distance des lieux n'auraient pu altérer. La réussite dans un semblable projet était réservée aux Français : l'académicien Picard proposa, en 1670, comme devant remplir le but désiré depuis si long-temps, la longueur du pendule qu'il avait trouvée être à Paris de 36 pouces 8 1/2 lignes; malheureusement un grand nombre d'expériences prouvèrent que cette longueur du pendule était sujette à varier depuis l'équateur jusqu'aux pôles; en vain le célèbre Lacondamine, 78 ans après, réunit-il ses efforts pour prouver qu'il était possible de fixer les variations, en adoptant le pendule équinoxial. Ses propres expériences et celles de ses confrères se trouvèrent en opposition avec ses efforts; la découverte de la mesure invariable, dans toutes les parties du monde, ne devait dater que de l'année 1794.

Comme les observations de Lacondamine ont été répétées par d'autres savants et presqu'au même temps, à des

---

» chanter une grand'messe solennelle en ladite chapelle, tous les » ans, le 8 Décembre, fête de la Conception. Le prince avec tous » les membres y assistaient, puis à un repas. »

Le *prince* de *l'année* était celui qui l'année précédente avait donné la plus belle production soit en vers, soit en prose.

(Extrait d'une note existant dans les archives du département du Nord.)

Digitized by Google

distances très-considérables, telles qu'à Gorée, Cayenne, Quito, la Guadeloupe, Lisbonne, Paraïbe, le petit Goave, etc., etc.; M. SACHON a pris la moyenne de toutes ces longueurs et l'a mise en parallèle avec celle du mètre; il en résulte que la différence n'est que de 0,07 lignes.

Des tableaux composés de cercles concentriques et servant à faciliter la comparaison des anciennes mesures avec les nouvelles, avaient depuis long-temps été présentés à la Société par M. TRACHEZ; mais ce travail se bornait à certaines mesures; l'auteur, de concert avec M. ALAVOINE, vient de le completter, de manière qu'avec le secours de quelques tableaux d'une étendue très-peu considérable, on obtient de suite et sans calculer, le rapport d'une partie quelconque de la mesure nouvelle avec l'ancienne.

Dans le cours de ses recherches sur la physique, M. DELEZENNE a dirigé principalement ses expériences vers l'électricité que prennent les substances homogènes et hétérogènes isolées et battues ou frottées l'une contre l'autre. Libes, auteur d'un excellent dictionnaire de physique, a donné le premier un procédé pour faire prendre successivement à un morceau de taffetas gommé, deux états électriques opposés, en le faisant passer par tous les états intermédiaires.

Ce que Libes a fait sur le taffetas gommé, M. DELEZENNE l'opère sur plusieurs substances, et même sur deux à-la-fois, ce qui double pour ainsi dire l'intérêt du phénomène et le rend d'autant plus nouveau que les manières d'opérer sont différentes.

Il chauffe assez fortement une feuille de papier roulée en tube et liée au bout d'un bâton de verre; il frotte dans un seul sens et avec la main ce papier chaud, qui prend alors une très-forte électricité résineuse; en continuant de

Digitized by Google

frotter doucement, cette électricité diminue insensiblement jusqu'à disparaître tout-à-fait lorsque le papier a perdu sa chaleur. Dans cet état si on ne désiste pas de frotter, le papier passe à une légère électricité vitrée qui augmente d'intensité à mesure que le frottement est plus long-temps prolongé. On peut ensuite le faire revenir à l'état naturel en le chauffant, et recommencer autant de fois qu'on le veut la même expérience.

Il a soumis aux mêmes épreuves et a obtenu les mêmes résultats d'un morceau de casimir vieux, ainsi que d'un morceau de gros drap neuf; mais celui-ci conserve si long-temps l'électricité vitrée ou résineuse, qu'il faut du temps et de la patience pour opérer son changement d'état.

Ce changement se fait d'une manière très-remarquable sur le drap de soie noir et le casimir mis en contact: on bat le premier sur du bois sec, isolé ou non; par exemple, sur une table : il prend alors une très-forte électricité vitrée. En même temps, et de l'autre main, on bat le casimir sur du marbre : il prend une forte électricité résineuse. Dans cet état on les bat l'un contre l'autre : dès le premier coup l'électricité a beaucoup diminué de part et d'autre, bientôt elle est nulle, et enfin la soie prend l'électricité résineuse et le casimir la vitrée. Ces fluides contraires deviennent si abondants, qu'au bout de trois à quatre coups, les pailles de l'électromètre sont jetées sur les parois du vase, si l'on n'a pas la précaution de tenir la soie ou le casimir à quelques décimètres de l'instrument. En frappant alors de nouveau la soie sur la table, et le casimir sur le marbre, leurs électricités s'affaiblissent, s'annullent et passent de l'une à l'autre. On peut ensuite les détruire et les faire changer en battant l'un contre l'autre la soie et le casimir, et continuer ces métamorphoses successives aussi long-temps

Digitized by Google

qu'on les veut produire même sur d'autres substances, pourvu qu'elles soient susceptibles de prendre indifféremment l'une et l'autre électricités.

Il est évident que si le bois et le marbre étaient isolés dans cette expérience, ces changemens successifs s'opéreraient aussi sur eux.

L'auteur a continué ses expériences en suspendant deux bandes de taffetas gommé placées l'une sur l'autre, et avec les deux mains il les a réunies avec pression, mais sans frottement : dans cet état elles ne donnèrent aucun signe d'électricité, mais en les séparant elles ont pris aussitôt des électricités contraires.

Il a posé ces deux bandes, ramenées à l'état naturel, sur une table de bois sec, ou sur un disque de cuivre isolé ou non. Il les y a appliquées par pression avec la main, en les enlevant toutes deux ensemble elles se sont électrisées vitreusement, mais par la séparation, chacune montrait une électricité différente; et s'il arrive quelquefois que toutes deux restent électrisées vitreusement, l'une l'est beaucoup plus que l'autre; il a observé aussi que quelquefois l'une était réduite à l'état naturel. Il a placé ces bandes sur la table et les a frottées en passant la main légèrement dessus et toujours dans le même sens, au lieu de les appliquer par pression; en les enlevant elles donnèrent l'une et l'autre l'électricité résineuse. Lorsqu'il les a ensuite séparées, elles ont de nouveau acquis ou des électricités contraires, ou la même électricité, mais à des degrés différents, ou enfin elles furent réduites l'une à l'état naturel et l'autre à l'étal vitré ou résineux.

On sent bien que tout ce jeu dépend de la différence des états électriques des faces de chaque bande, états qui résultent d'une part de l'enlèvement des bandes de dessus le corps où on les a pressées ou frottées, et de autre de la séparation de ces bandes.

Digitized by Google

Par exemple, si l'électricité résineuse qui résulte de la séparation des bandes est, sur l'une d'elle, capable de détruire l'électricité vitrée qui résulte de l'enlèvement de ces mêmes bandes, cette bande sera à l'état zéro, tandis que l'autre aura une très-forte électricité vitrée. Si cette électricité résineuse est plus ou moins abondante qu'il ne le faut pour détruire l'électricité vitrée produite sur l'autre face par l'enlèvement, il est clair que cette même bande sera électrisée résineusement dans le premier cas et vitreusement dans le second. C'est ainsi qu'on peut se rendre raison de toutes ces anomalies qui deviennent des lois régulières quand on parvient à démêler leur cause.

Enfin pour simplifier l'expérience par laquelle Libes fait passer d'un état à l'autre une même bande de taffetas gommé, il a appliqué cette bande avec la pression de la main sur une table de bois sec; lorsqu'il l'a enlevée elle a donné lieu à une forte électricité vitrée : en la reposant sur la table et passant la main dessus, d'un bout à l'autre, par un léger frottement, elle a perdu de son électricité; trois ou quatre frottements la réduisirent à l'état naturel, et elle a passé ensuite à l'électricité résineuse qu'il a diminuée, détruite ou changée en employant la pression au lieu du frottement, et ainsi de suite.

L'auteur rapporte encore quantité d'expériences qu'il a faites pour prouver que tous les corps s'électrisent par leur frottement mutuel; il a ensuite cherché à savoir si un corps isolé et mu dans l'air avec une grande vîtesse, était susceptible d'y prendre un état électrique; mais ces dernières expériences d'ailleurs si délicates, lui ont donné des résultats si variés, qu'il n'ose émettre aucune opinion. Après avoir témoigné toute sa reconnaissance à M. Peuvion qui l'a souvent aidé de sa

Digitized by Google

personne [t de ses lumières dans le cours des expériences, M. Delezenne termine ainsi sa notice : « nous avons été si souvent témoins d'effets très-sensibles produits par les plus légères causes que nous ne cessions de nous dire : l'électricité doit jouer le plus grand rôle dans toute la nature; elle doit être la cause ou la compagne d'un nombre infini de phénomènes; nous sommes loin d'en connaître les principaux effets, et il ne se fait aucun mouvement, aucun contact, aucun choc, aucun frottement, aucune pression, qu'il ne se développe à l'instant une prodigieuse quantité de ce fluide qui nous échappe, parce qu'il rentre à l'instant dans les corps même qui l'ont fait naître, après toutefois avoir produit, d'une manière invisible pour nous, des effets dont nous cherchons vainement la cause, quand ils sont sensibles, comme par exemple dans la végétation où il a une influence si puissante. C'est lui peut-être qui agit dans les tremblements de terre, dans les éruptions volcaniques et dans la plupart des météores. Enfin c'est un agent universel dont l'action perpétuelle comme l'attraction mais variable, s'exerce sur tous les corps de la nature. Il y a loin sans doute de la connaissance parfaite de tous ces effets à l'état actuel de la science de l'électricité, mais il y a loin aussi de cet état à la découverte que fit Thalès, qu'un morceau d'ambre jaune frotté attire les corps légers dont on l'approche. »

Depuis trente-six ans que le célèbre Volta a découvert l'électrophore, les théories que l'on a données de ce singulier instrument sont ou très-imparfaites ou entièrement fausses. La source de cette imperfection paraît exister dans un excellent mémoire publié par Ingen-Houss, sur cette matière, traduit et inséré, en 1780, dans le journal de physique. Ce médecin célèbre y explique,

Digitized by Google

pour la première fois et avec une rare sagacité, les principaux phénomènes que présente l'électrophore de verre mis en activité par une charge électrique suivie d'une décharge Il affirme ensuite que cet électrophore ressemble en tout à celui de résine. Cela arrive toutes les fois que le gateau a servi à une charge électrique; mais pas toujours quand il a été électrisé par frottement. Les physiciens modernes ont depuis adopté cette similitude avec la théorie d'Ingen-Houss, sans faire la distinction essentielle qui vient d'être établie, et ce qui semblait les y autoriser, c'est qu'un disque de résine convenablement préparé et frotté sur une de ses faces, y prend l'électricité résineuse, tandis que l'autre face prend l'électricité vitrée. Ce fait, sur lequel repose entièrement la similitude des deux électrophores, n'est vrai que dans certain cas et ne l'est pas dans celui de l'électrophore ordinaire, où l'on en fait une si importante application. Tous les électrophores que M. Delezénne a pu observer, lui ont montré des phénomènes faciles à expliquer dans la théorie adoptée, mais ils lui en ont aussi montré d'autres qui la contredisent absolument. Par exemple, s'il est vrai qu'un gateau d'électrophore prend l'électricité vitrée sur la face opposée à celle qui prend l'électricité résineuse, il doit arriver qu'en frottant la face supérieure de ce gateau isolé et coulé dans une forme de métal, l'électricité vitrée de la face inférieure décompose le fluide naturel de la forme métallique, attire le fluide résineux et repousse le fluide vitré sensible alors à l'électromètre. Or, c'est le contraire qui arrive, c'est l'électricité résineuse qui affecte l'électromètre, preuve que les deux faces du gateau sont électrisées résineusement, et cette preuve devient encore plus frappante par la présence de l'électricité résineuse sur l'armure supérieure posée par un manche isolant sur le gateau frotté.

Cependant,

Digitized by Google

Cependant, pour ne pas trop accorder au seul raisonnement et le confirmer ou le réformer par des expériences directes, M. DELEZENNE a voulu étudier ce sujet; en conséquence, il a demandé au Sieur Dumotiez un disque nu de résine qui aurait la propriété énoncée plus haut, et le lui a recommandé d'une manière si pressante, qu'il avait lieu de s'attendre à posséder un électrophore jouissant des propriétés supposées dans la théorie généralement reçue, et de pouvoir lui comparer ceux qui lui paraissaient n'en pas jouir; mais si l'Auteur fut trompé dans son désir, il ne le fut pas dans le résultat qu'il avait prévu : il a inutilement tenté l'expérience fondamentale sur le disque qu'il a reçu, de même que sur des morceaux d'un gâteau brisé d'électrophore; toujours il obtenait l'électricité résineuse sur les deux faces, de quelque manière qu'il s'y prît, et quelque soin qu'il y donnât; il a même obtenu l'électricité vitrée de part et d'autre, en frottant légèrement avec la main bien sèche, la face la plus unie de plusieurs de ces morceaux (1).

Il ne prétend point nier cependant qu'un disque de résine nu, d'une épaisseur convenable, ne puisse s'électriser en sens contraire sur ses faces, lorsque l'une a été frottée ou battue avec du drap ou une peau de chat; car ce fait est attesté par plusieurs Physiciens; mais il soutient seulement que cela n'est pas dans les gâteaux de six à dix millimètres d'épaisseur, dont on fait les électrophores ordinaires, répandus par-tout, et auxquels on accorde à tort cette propriété, pour en déduire faussement une similitude qui n'existe pas, et y appliquer une

(1) M. Dumotiez lui a dit depuis, qu'ayant inutilement coulé plusieurs gâteaux pour en trouver un qui satisfît à la condition exigée, il fut obligé d'y renoncer.

Digitized by Google

théorie qui ne convient qu'aux électrophores disposés à leurs fonctions par une charge électrique, suivie d'une décharge spontaenée ou excité, qu'ils soient faits d'ailleurs avec du verre, de la porcelaine, de la résine, du taffetas gommé, ou toute autre matière.

L'objet du mémoire de M. DELEZENNE est donc d'exposer une théorie exacte de l'électrophore ordinaire de résine, uniquement appuyée sur ce fait démontré par l'expérience, qu'un disque de résine frotté sur l'une de ses faces, prend la même espèce d'électricité sur les deux.

Il commence néanmoins par la théorie toute différente de l'électrophore de verre, afin d'avoir la double occasion de l'exposer rapidement d'une manière plus complète qu'on ne l'a encore fait, et d'expliquer un phénomène singulier du carreau électrique, dont on n'avait point encore donné l'explication. Ce phénomène consiste en ce que l'armure mobile supérieure montrant une très-forte tension d'électricité vitrée par suite d'une forte charge, passe tout à coup à l'état résineux dès qu'elle est séparée du disque, quoiqu'il semble qu'elle doive montrer encore la même électricité vitrée qu'elle a dû entraîner avec elle; et en ce que l'armure inférieure, qui semblait devoir montrer une électricité résineuse par suite de cette même séparation, manifeste, au contraire, l'électricité vitrée.

Pendant tout le temps que dure la charge d'un carreau électrique CC (fig. 1), les masses d'électricité vitrée V et résineuse R qui s'engagent dans les deux moitiés de l'épaisseur du verre, augmentent et agissent avec une force qui s'accroît en proportion sur le fluide naturel des armures mobiles A et B, en sorte qu'après l'accomplissement de la charge, il y a, sur la face supérieure du carreau, du fluide vitré accumulé; sur la face inférieure de l'armure correspondante A, du fluide résineux r

Digitized by Google

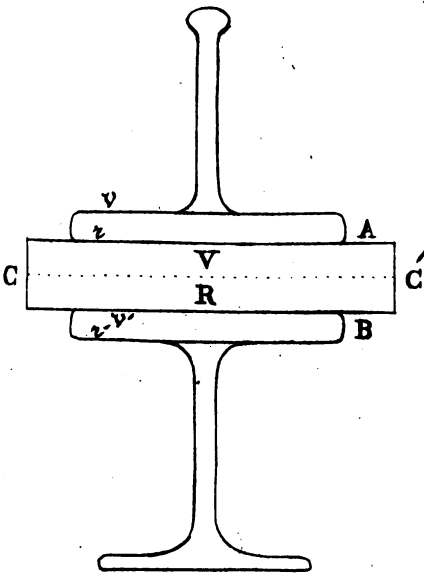

fig. 1.

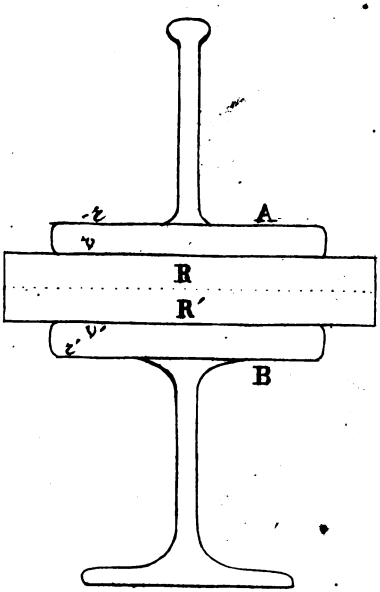

fig. 2.

Digitized by Google

Digitized by Google

provenant de la décomposition du fluide naturel de cette armure, laquelle en conserve toujours la même quantité, puisqu'elle fait partie du conducteur (1); ensuite il y a, à la partie supérieure de cette même armure, du fluide vitré ν, provenant de cette même décomposition; plus enfin du fluide vitré, fourni par le conducteur de la machine électrique avec lequel elle communique. Sur la face inférieure du carreau, il se trouve tout le fluide résineux constituant la charge de cette face, et sur la face supérieure de l'armure B, du fluide ν' retenu par le fluide résineux R engagé, et provenant de la décomposition continue du fluide naturel de cette armure, laquelle répare constamment cette perte aux dépends du sol avec lequel elle communique.

Cet exposé conduit directement à l'explication du phénomène singulier dont a parlé M. Delezenne.

La portion de fluide vitré libre ν, retenue à la partie supérieure de l'armure A par la seule résistance de l'air, se combine lentement avec de l'électricité résineuse que celui-ci lui fournit, sur-tout s'il est humide, tellement que si on enlève cette armure, les électricités contraires rassemblées sur ses faces opposées, forment en se combinant du fluide naturel; et si la quantité de fluide résineux était plus grande que celle de fluide vitré ν, cette armure serait électrisée résineusement Si l'air est très-sec et si l'on met de la célérité dans l'expérience, l'armure montrera l'électricité vitrée; mais si avant la séparation

(1) Le conducteur d'une machine électrique en action, conserve constamment toute sa quantité de fluide naturel, parce que l'électricité vitrée du plateau se combine avec l'électricité résineuse du conducteur, pour former du fluide naturel qui rentre dans le conducteur pour être de nouveau décomposé et reproduit. Le fluide vitré devenu libre charge le conducteur.

Digitized by Google

on donne à l'air le temps de détruire une assez bonne portion de fluide vitré v, le fluide résineux r surabondant affectera l'électromètre.

Les choses ne se passent pas tout-à-fait de même dans l'armure inférieure B. Quand on enlève l'armure A, la quantité de fluide vitré libre qu'elle emporte, met en liberté, sur l'armure B, du fluide résineux, d'après la théorie exacte et connue de la bouteille de Leyde; mais en même temps, l'absence du fluide r de l'armure A rend au fluide V engagé, plus de force sur le fluide R engagé dans l'autre partie du carreau; ce fluide R abandonne donc une grande quantité du fluide v' qu'il retenait; ce fluide v' se combine avec la petite portion de fluide r' libre dont on vient de parler, et comme cette dernière est moins abondante, puisqu'elle s'est combinée en partie avec du fluide vitré fourni par l'air en contact avec elle; l'autre fluide prévaut, et l'armure indique une électricité vitrée.

Maintenant, que l'on remette l'armure A, et que l'on opère la décharge du carreau, ses faces opposées seront alors chargées d'électricité r et v', mais il ne sera pas pour cela chargé en sens contraire à la première charge, car les deux décharges auraient eu lieu en même temps; d'ailleurs la condition essentielle à la charge ne serait pas remplie, savoir qu'une portion de l'une des deux masses fluides r et v' soit libre, et que ces masses soient dissimulées l'une par l'autre; ce qui n'a pas lieu ici, puisqu'elles sont entièrement retenues et dissimulées par l'action des fluides contraires, engagés dans les deux moitiés de l'épaisseur du carreau; et comme cette action n'est pas assez forte pour vaincre la résistance du verre, ni même pour détacher ces deux masses des armures, il arrive qu'en séparant celles-ci du carreau, elles sont

Digitized by Google

électrisées : celle A, communiquant avec le conducteur lors de la charge, l'est résineusement, et l'autre qui communiquait avec le sol, l'est vitreusement.

Après avoir tiré une étincelle de chacune, qu'on repose le carreau entre elles, leur fluide naturel sera de nouveau décomposé; mais cette fois le fluide r' ne pouvant se rendre au sol, les électricités hétérogènes refoulées ν et r', rendues sensibles à l'électromètre, constitueront une véritable charge dans le sens de la première, mais beaucoup plus faible.

Que l'on suppose maintenant qu'on en ait opéré la décharge, soit en touchant alternativement une infinité de fois chaque armure, soit en les touchant toutes deux en même temps, elles seront de nouveau en état de fournir chacune une étincelle lorsqu'elles seront séparées du carreau, et on pourra en tirer ainsi une infinité en réitérant cette manœuvre. Il faut remarquer cependant que les petites portions des fluides contraires V et R qui se dégagent du verre, et se combinent avec les fluides hétérogènes r et ν', rendent à chaque fois les étincelles moins fortes, ainsi leur nombre est physiquement limité.

Pour tirer ces étincelles, il n'est pas absolument nécessaire de séparer les deux armures du carreau, il suffit d'enlever la supérieure A, par exemple. En effet, le fluide r emporté permet à la portion de fluide V qu'il retenait, d'agir sur le fluide R; celui-ci perdra donc de sa force pour retenir ν', dont une bonne portion pourra se mettre en liberté et fournir une étincelle.

On peut même tirer une suite d'étincelles de l'une des armures A, par exemple, sans les toucher toutes deux à chaque fois. Pour cela, on les touche d'abord une seule fois, on enlève A pour en tirer l'étincelle, alors le fluide

Digitized by Google

ν' de B est libre en grande partie. On pose ensuite A. La portion de fluide V qui n'est point dissimulée par R, agit sur le fluide naturel de A, attire du fluide r, refoule du fluide ν; si donc on touche A, ce fluide ν fournira une étincelle pour former du fluide naturel qui rentrera dans A, et qui sera encore en partie décomposé par V dont la force vient d'augmenter par la perte de ν. Dans cet état de choses, le fluide ν' de B sera entièrement dissimulé, comme celui r de A; l'appareil se retrouvera donc dans le même état que lorsqu'on en a touché les deux armures. A enlevée, fournira donc une étincelle; replacée encore sur le carreau, le fluide ν donnera une étincelle; enlevée, l'étincelle sera fournie par le fluide r, et ainsi de suite. Mais si après avoir enlevé A et tiré l'étincelle r, on tirait l'étincelle ν' de B, on rendrait à R un trop grand pouvoir sur V, pour qu'en reposant A sans toucher B, il pût jaillir une étincelle aussi vive.

On peut encore atteindre le même but en faisant communiquer B avec le sol; mais dans ce cas, l'étincelle que l'on tire en touchant A, lorsqu'il est sur le carreau, n'est pas aussi bruyante, d'après ce qui vient d'être dit.

On peut charger quatre bouteilles de Leyde à-la-fois avec un semblable électrophore isolé. Il suffit pour cela de présenter le bouton de deux bouteilles aux deux armures, lorsqu'elles sont appliquées contre le carreau : la bouteille inférieure se charge résineusement, l'autre vitreusement. Ensuite on présente le bouton de deux autres bouteilles aux armures, lorsque la supérieure est enlevée: la bouteille qui touche celle-ci est électrisée résineusement, l'autre l'est vitreusement.

Les détails dans lesquels on vient d'entrer, permettent d'expliquer encore plus rapidement les principaux phé-

Digitized by Google

nomènes de l'électrophore de résine. Que l'on suppose pour plus de brièveté, que les deux faces du gâteau soient également électrisées, ce qui est sensiblement vrai quand l'une d'elles est fortement animée; que l'on conçoive, aussi pour plus de simplicité, le gâteau partagé en deux moitiés dans lesquelles se trouvent des masses égales, ou à-peu-près égales, de fluide résineux (fig. 2). Ces deux masses décomposeront le fluide naturel des deux armures, attireront du fluide vitré, et repousseront le fluide résineux rendu sensible à l'électromètre. Si l'on touche à-la-fois ces deux armures, et qu'on les sépare ensuite du gâteau, elles marqueront une électricité vitrée; mais si l'on enlève seulement l'armure A, le fluide ν enlevé avec elle, n'agissant plus sur R, lui permettra de décomposer presqu'autant de fluide naturel de B que le faisait R', il s'ajoutera donc une nouvelle quantité de fluide ν' à la précédente, et il sera refoulé du fluide r' qui fournira une étincelle, après laquelle le fluide ν', dont la masse est presque doublée, en donnera une dès que le gâteau aura été enlevé de dessus B. Mais supposons qu'on n'ait point tiré cette dernière étincelle, et qu'on remette l'armure A sur le gâteau non enlevé : alors le peu de fluide R qui pourra agir sur elle, plus voisine de R que B, refoulera du fluide r sur A, et laissera en liberté une portion de fluide ν' de B. L'appareil aura donc alors une petite charge électrique. Si l'on vient ensuite à toucher A, la perte de r augmentera l'action de R sur A, laquelle action diminuant d'autant sur B, laissera une plus grande portion de fluide ν' se mettre en liberté. Si alors on touche B, la perte de fluide ν' qui en résulte, augmentera l'action de R et R' sur A, dont une portion de fluide naturel décomposé, mettra en liberté du fluide r, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les

Digitized by Google

masses du fluide ν qui augmente par ces contacts alternatifs, et de celui ν' qui diminue, deviennent égales en quantité, ou au moins à ce qu'elles doivent être par rapport aux quantités de R et de R', équilibre qu'on n'obtiendra qu'après un nombre infini de contacts. Qu'on le suppose établi, soit de cette manière, soit en touchant A et B en même temps : l'appareil se retrouvera dans l'état où on l'a déjà considéré, et pourra faire naître les mêmes phénomènes; c'est-à-dire qu'en enlevant A, il sera électrisé vitreusement et donnera l'étincelle, B le sera résineusement et donnera aussi l'étincelle. On repose alors A, on touche les deux armures, on enlève A, on tire les mêmes étincelles, et ainsi de suite.

Dans l'électrophore résineux, il n'est pas non plus nécessaire de toucher les deux armures pour tirer une suite d'étincelles de l'armure A, par exemple. On les touche d'abord une seule fois, on enlève l'armure supérieure A pour en tirer l'étincelle ν; le fluide r' de B est alors libre en grande partie. On pose A; la portion du fluide R + R' non retenue par ν', agit sur l'armure A, dont le fluide r fournira une étincelle; ce qui fera rentrer le fluide r' en combinaison avec une partie du fluide ν' et pourra mettre en liberté du fluide ν'. On enlève ensuite A pour en tirer l'étincelle; cela enchaîne de nouveau le fluide ν'. On repose A, r fournit une étincelle; on enlève A, on tire l'étincelle, et ainsi de suite. Mais si A enlevé, on touche B, r' disparaissant, laisse à ν' une si forte action sur R + R', que A déchargé et reposé, donnera une si petite portion de fluide r, que l'étincelle sera bien moins forte, si toutefois elle peut être sensible.

Enfin quand B communique avec le sol, tout se passe comme quand on touche les deux armures et qu'on tire

Digitized by Google

une étincelle de chacune. Ce qui est le cas de l'électrophore ordinaire.

On explique avec la même facilité, une foule d'autres phénomènes auxquels les électrophores de verre et de résine peuvent donner lieu en combinant de toutes les manières possibles, l'attouchement et la séparation des armures. L'expérience et la théorie se trouvent toujours d'accord quand on opère par un temps très-sec, avec de bons instruments et des armures parfaitement isolées. Par un temps humide, ces phénomènes offrent d'étranges anomalies : la même expérience exécutée deux fois de suite, donne des résultats contraires ou considérablement modifiés; mais en tenant compte de l'état de l'air, de celui de toutes les parties des instruments dont on se sert, et de la célérité plus ou moins grande avec laquelle on opère, on découvre bientôt la cause et l'explication de toutes ces irrégularités.

M. Leschevin en nous faisant connaître par sa traduction, les *tableaux de chimie*, rédigés par M. Tromsdorff, professeur de l'Université d'Erfurt, a rendu service à ceux qui se proposent d'étudier cette science dont le grand nombre de faits isolés auraient l'inconvénient de surcharger infructueusement la mémoire, sans des rapprochements présentés avec méthode et clarté.

C'est uniquement pour l'utilité de la science, que M. Leschevin a pu entreprendre cette traduction qui n'a pas, comme les ouvrages de littérature, l'avantage de faire valoir le style du traducteur et son talent à transplanter dans sa langue, les beautés pour ainsi dire indigènes d'un autre idiôme. En sentant l'utilité d'un pareil travail, on n'apprécie pas ordinairement assez l'ennui qu'éprouve, par fois, le traducteur d'ouvrages de ce genre.

Ces tableaux ne comprennent pas toutes les connaissances

Digitized by Google

chimiques, ils se bornent, ainsi que l'indique leur titre, à faire connaître les acides de tous les genres; les substances salifiables alkalines, terreuses et métalliques; les combinaisons des acides avec ces substances; les sels triples et quatruples; l'ordre d'affinité des substances salifiables pour les acides, et *vice versâ*; enfin un grand nombre d'exemples d'affinités électives doubles. La connaissance plus approfondie de ces dernières affinités pourra, par la suite, offrir des ressources pour les procédés des arts, si non sous le rapport de l'économie, au moins sous celui de la célérité; ce qui est déjà un assez grand avantage.

La traduction des *tableaux synoptiques de pharmacie* du même Auteur, est un autre service rendu par M. Leschevin. Cet ouvrage offre, dans dix tableaux, des connaissances éparses en maints volumes; il est même des développements que l'on chercherait vainement ailleurs; tels sont, divers sujets traités dans le premier tableau, intitulé : *Coup-d'œil général sur la pharmacie*, qui présente l'histoire de cet art, les diverses manières de l'envisager dans ses rapports avec d'autres sciences, la description des appartements nécessaires à une pharmacie, et les règles que l'on doit suivre dans les travaux de l'officine et du laboratoire. Le deuxième tableau indique les instruments nécessaires à un laboratoire de pharmacie et de chimie pharmaceutique. Le troisième offre un apperçu rapide des médicaments simples, et des opérations tant chimiques que mécaniques de pharmacie.

Les sept autres tableaux sont en quelque sorte une grande galerie où se trouvent rangées méthodiquement les diverses préparations physico-pharmaceutiques.

Le Traducteur a fait suivre ces tableaux de notes dans lesquelles il rectifie des définitions fautives, rétablit des omissions, et indique des procédés différents de ceux

Digitized by Google

renfermés dans le corps de l'ouvrage, et qui leur sont préférables ; ces procédés sont tirés des écrits de nos meilleurs Chimistes : Chaptal, Deyeux, Fourcroy, Vauquelin et autres ; quelques-uns même sont extraits d'autres ouvrages du savant Auteur des tableaux de pharmacie.

M. Decroix, ce patriarche de la chimie, nous a prouvé que l'âge n'apporte qu'un faible obstacle aux progrès de l'esprit : bien que plus qu'octogénaire, il suit avec discernement les découvertes nombreuses qui, chaque jour, enrichissent cette science. Nous lui devons un mémoire sur la fabrication de l'acide sulfurique, dans lequel d'abord, sont indiquées quelques améliorations ; il traite ensuite des différentes émanations qui corrompent ordinairement l'air qui entoure les ateliers de fabrication, et le rendent funeste à ceux qui sont forcés de le respirer ; il termine par l'indication des moyens les plus propres à prévenir les accidents ou à rémédier au danger.

En 1758, Margraff, l'un des Chimistes les plus distingués du dernier siècle, découvrit l'existence du sucre dans la racine de betteraves ; alors la facilité de se procurer cette denrée coloniale à très-bas prix, fit négliger la découverte du Savant de Berlin ; mais les circonstances dans lesquelles se trouve actuellement le commerce européen, forcèrent de recourir à tous les moyens possibles de se procurer un sucre indigène qui pût remplacer celui des Indes. Les fruits succulents et le miel furent long-temps l'unique objet des travaux des Chimistes français qui semblaient ne vouloir aucunement tenir compte de ceux des Allemands sur la betterave. M. Drapiez en résumant, dans un mémoire, tous les faits produits jusqu'à ce jour, pour la fabrication du sucre indigène, accorde, d'après ses propres expériences, la préférence au procédé de Margraff et de son successeur

Digitized by Google

Achard. L'Auteur rend un compte exact et très-détaillé d'une opération qui lui a produit environ 1500 kilogrammes de sucre comparable en tout, au plus beau de ceux que l'on obtient de la canne.

Le broyement et le déchirement des racines a été opéré dans un moulin composé d'une noix cylindrique, garnie de dents de fer et tournant dans une auge circulaire, armée intérieurement de dents correspondantes aux précédentes. La pulpe descendait dans le cuvier du moulin, d'où on la retirait pour l'enfermer dans des sacs que l'on plaçait entre des madriers mobiles; on opérait la pression au moyen de coins sur lesquels frappaient des moutons élevés par un cylindre garni de cammes, que faisait tourner le même manège qui servait au moulin. Le suc exprimé était porté dans des chaudières de 0,^{m}542 (20 po.) de profondeur, où il était traité par le carbonate de chaux et le charbon, et réduit à la moitié de son volume par une première évaporation. On procédait alors à la clarification et à la défécation, par l'acide sulfureux et la chaux : ensuite on laissait reposer le *vesou* pendant sept à huit jours, afin de donner aux matières salines le temps de se cristalliser et de se précipiter. Après une nouvelle décantation, on ajoutait du sang de bœuf, puis on évaporait et écumait de nouveau; lorsque le sirop avait acquis une consistance convenable, on le distribuait dans des vases plats, et l'on soignait la cristallisation comme dans les raffineries de sucre de canne. Ce mémoire est accompagné de notes qui renferment : 1.° un grand nombre d'observations sur les différentes espèces de betteraves et sur les quantités différentes de sucre que chacune d'elles peut produire, eu égard au climat, au terrein, à la manière dont elles ont été cultivées, et aux époques où elles ont été récoltées. 2.° Des recherches analytiques sur la plupart des végétaux

Digitized by Google

saccharifères, dont les résultats sont exposés dans un tableau comparatif. 3.° Des développemens particuliers aux opérations. 4.° Des analyses comparatives des diverses espèces de sucre. 5.° Des dessins représentant les usines ou appareils employés à la fabrication.

Dans un second mémoire, M. DRAPIER a fait connaître les améliorations que deux années de travail lui ont procurées dans cet art encore nouveau : la défécation du *vesou* est beaucoup simplifiée. La séparation de la matière glutino-albumineuse est rendue plus prompte et plus facile. Les chaudières sont moins profondes et disposées de manière à recevoir au centre, un pivot qui fait continuellement mouvoir une traverse percée de larges trous ; alors l'agitation renouvellant sans cesse les surfaces, accélère l'évaporation à un moindre degré de chaleur, et le sirop pouvant être porté, sans inconvénient, à 44 d., cristallise par le seul refroidissement. On peut le distribuer de suite dans les formes coniques pour procéder à un premier terrage : cette opération est moins longue et moins coûteuse, si l'on remplace la terre par des rondelles de feutre, humides, dont on augmente le nombre à volonté, etc. D'heureuses applications des résidus de betteraves, à l'économie animale ou manufacturière, sont l'objet de la seconde partie du mémoire.

Il se passe dans les arts chimiques pratiqués en grand une foule de phénomènes qui, par leur fréquence même, échappent à l'observation. Les explosions qui ont lieu dans les savonneries, n'avaient fixé que très-passagèrement l'attention des Chimistes ; elles viennent d'être, pour M. TORDEUX, le motif de recherches qui l'ont amené à la découverte de la décomposition de l'eau par le charbon, dans ces sortes d'opérations. Le charbon qui se rencontre toujours dans la soude du commerce agit, selon lui, par

Digitized by Google

la force d'attraction pour l'oxigène, et enlève ce principe à l'hydrogène, avec lequel il se trouve combiné dans l'eau; ce dernier corps se trouvant libre et en contact avec une masse de calorique assez grande, s'enflamme, et, conjointement avec l'acide carbonique devenu gazeux, occasionne les explosions dont il est parlé plus haut. Jusqu'ici l'on avait attribué cette décomposition de l'eau au sulfure alkalin; mais M. Tordeux, par un assez grand nombre d'expériences, a prouvé que l'eau, en présence du charbon et de la potasse ou de la soude, se comporte de même que lorsqu'elle est en contact avec un sulfure ou un phosphure alkalins; elle se décompose, il se forme de l'acide carbonique qui s'unit à la base alkaline, et il se dégage abondamment de l'hydrogène ainsi que du gaz oxide de carbone, provenant sans doute de la décomposition d'un peu d'acide par un reste de charbon.

Dans une notice qui renferme quelques réflexions sur les bois bitumineux et les houilles, M. Drapiez a établi la différence qu'il a cru remarquer entre ces productions. Il remonte aux époques de leur formation, et croit que celle des bois bitumineux, appartenant toujours aux terreins de transport, est de beaucoup inférieure à celle des houilles qui, toutes, tirent leur origine du fond des mers. Il rapporte, à l'appui de ses conjectures, un grand nombre d'exemples qui prouvent en faveur de ses raisonnements; il fait valoir ensuite les différences constantes qu'il a trouvées dans l'analyse chimique de vingt-deux espèces de houilles, et d'une quantité à-peu-près égale de bois bitumineux.

Vers l'année 1785, M. Gillet-Laumond découvrit, dans la mine de plomb d'Huelgoët, des masses lamelleuses d'un blanc nacré qui tapissaient une partie de la roche dans laquelle existe la mine; cette substance dont les Chimistes

Digitized by Google

paraissent ne pas s'être occupés particulièrement, a été long-temps considérée comme une Zéolythe (*Zéolythe efflorescente*). Depuis, on en fit une espèce particulière que l'on appela *Laumonite*, du nom du Savant qui l'avait découverte.

L'analyse de la *Laumonite* avait déjà été faite par M. Vogel; mais elle laissait quelque chose d'obscur, en ce que ce Chimiste ayant éprouvé une perte de 0,17 5, il l'avait attribuée à l'eau de cristallisation que le minéral avait perdue par la forte chaleur à laquelle il avait été exposé. Selon M. Vogel, la *Laumonite* était composée de

Silice.	49	
Alumine.	22	
Chaux	9	
Acide carbonique. .	2	5
Eau.	17	5
	100	

M. Drapiez que M. Tonnellier a rendu possesseur d'un échantillon de *Laumonite*, a répété plusieurs fois, et par des procédés différents, l'analyse de cette même substance, et a obtenu pour résultat moyen :

Silice.	52	5
Alumine.	21	
Chaux.	16	
Soude	4	
Oxide de fer.	»	5
Acide carbonique. .	2	
— — phosphorique.	1	5
Perte.	2	5
	100	

Digitized by Google

Les proportions d'alumine et de silice sont à-peu-près les mêmes dans les deux analyses, mais celles de chaux sont fort différentes : de plus, M. Drapiez a trouvé 0,04 de soude dont ne parle pas M. Vogel, et qui vraisemblablement lui ont échappé. Quoiqu'il en soit, et même d'après ces analyses, on ne peut s'empêcher de considérer la *Laumonite* comme une espèce minérale particulière; elle se range même dans le petit nombre de celles qui admettent la soude au nombre de leurs principes constituants.

La Société ne s'est pas toujours bornée à l'examen particulier de l'espèce ou même de la variété minéralogiques, elle a quelquefois embrassé, dans ses recherches géologiques, une étendue de pays assez considérable. M. l'Ingénieur des mines, Duhamel, lui a tracé un apperçu minéralogique des départements de la Sarre, de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre. Il a décrit la constitution des montagnes de l'arrondissement de Sarrebruck, ses mines de houille qui font la principale richesse du pays et qui alternent avec des poudingues quartzeux, des mines de fer oxidé, et des schistes magnésiens et alumineux; la nombreuse variété des agathes, connues sous le nom d'Oberstein, et les Mandelstein, de l'arrondissement de Birkenfeld; les schistes ardoiseux; les minerais de cuivre et de plomb que l'on exploite dans l'arrondissement de Trèves; enfin les masses considérables de laves poreuses de l'arrondissement de Priem.

Il remarque, dans le département de Rhin-et-Moselle, les eaux thermales de Bertrich; des petits prismes de basalte cristallisés par un prompt refroidissement, dans le fond même des rivières; une grosse chaussée basaltique qui avoisine les restes d'un immense cratère; un autre cratère qui forme maintenant un lac important à

Digitized by Google

Closterlac; une carrière considérable de lave dure, dont on fait des meules, située à Niedermeuch; une fontaine d'eau minérale, ferrugineuse et gazeuse, près de Diunstein; une brêche quartzeuse, recherchée pour les constructions sous-marines; et une belle coulée de basaltes prismatiques, qui part d'Andernach, se prolonge dans le lit du Rhin, et s'élève même au-dessus de ses eaux.

Le département du Mont-Tonnerre, qui doit son nom à une montagne isolée qui se trouve dans le prolongement de la chaîne des Vosges, a aussi quelques beautés géologiques. Cette montagne est formée de phorphire vert, nuancé de rouge, dont on fabrique des bijoux. Non loin de là sont de nombreuses mines de mercure qui offrent ce métal, tantôt à l'état natif, plus souvent combiné avec le soufre, et quelquefois amalgamé avec l'argent. Ces substances métalliques sont disséminées dans des poudingues quartzeux; on y trouve même une petite couche de houille, dont les lames sont souvent recouvertes de mercure sulfuré.

En faisant hommage à la Société d'une belle suite de minéraux de la Bourgogne, M. Leschevin y a joint plusieurs échantillons d'une brêche siliceuse verte et blanchâtre, qu'il a découverte dans le département de Saône-et-Loire, et qu'il regarde comme une mine de chrome oxidé natif. Empressé de vérifier l'opinion de son Collègue, M. Drapiez a soumis, à l'analyse chimique, quelques échantillons du nouveau minéral. Un d'eux offrait, pour caractères extérieurs, une couleur verte pâle, un aspect terreux, point d'éclat, une cassure terne et raboteuse, une poussière grise verdâtre, aride au toucher; il était insoluble dans l'acide nitrique; au chalumeau il n'a perdu que sa couleur, en passant au gris foncé; il a communiqué au verre de borax une belle couleur verte.

Digitized by Google

ANALYSE CHIMIQUE.

1.° Cette substance réduite en petits fragments et exposée à une chaleur forte, a perdu presque toute sa couleur, et 0,02 de son poids.

2.° Cent parties ont ensuite été chauffées pendant une heure, dans un creuset de platine, avec trois cents parties de potasse caustique; la masse avait alors une couleur grise verdâtre; après avoir été délayée dans l'eau, on l'a arrosée avec de l'acide muriatique; le tout s'est parfaitement dissous, et la liqueur a pris une couleur jaune verdâtre. Cette dissolution, évaporée jusqu'à réduction d'un quart, s'est prise en masse, puis s'est desséchée; on l'a étendue avec une grande quantité d'eau : les premières portions de ce liquide, versées sur la matière, lui ont fait prendre une couleur verte très-agréable; la dissolution avait aussi la même couleur, mais beaucoup plus faible. Il est resté une matière blanche, grenue, insipide, insoluble dans l'eau, et qui avait toutes les propriétés de la silice : elle pesait 0,52 après avoir été rougie au feu.

3.° La liqueur de l'expérience deuxième, de laquelle la silice a été séparée, fut traitée par la potasse caustique mise en excès, et soumise ensuite à l'ébullition pendant quelque temps. La plus grande partie de la matière précipitée fut redissoute, à l'exception d'une certaine quantité qui resta inattaquable. La dissolution ayant été filtrée, on recueillit sur le papier la matière insoluble qui, lavée et séchée, pesait 0,13; elle avait une faible couleur lilas, qui devenait verte par la fusion au chalumeau avec le borax; pour s'assurer de sa nature, M. Drapiez l'a fait bouillir avec de l'acide nitrique, et il a versé sur le résidu de la dissolution, de la potasse caustique: il a obtenu une dissolution d'un jaune citrin, qui, mêlée avec du nitrate de plomb, a formé sur-le-champ du chromate de plomb, d'un rouge de vermillon superbe.

Digitized by Google

4.° La liqueur de l'expérience deuxième, dépouillée de la silice, ayant été précipitée par la potasse caustique, ce précipité fut en grande partie redissous par un excès de cet alkali; alors cette dissolution a été saturée par le carbonate de potasse qui y a produit un précipité très-abondant, lequel, lavé et rougi dans un creuset métallique, pesait 0,33.

Ces trente-trois parties dissoutes dans l'acide sulfurique étendu d'eau, et la dissolution brévetée avec un peu de sulfate de potasse, ont donné de très-beaux cristaux d'alun, dans lesquels on a trouvé 0,13 de sulfate de chaux, lesquels contiennent 0,04 — 5 de chaux; on a obtenu également, par le carbonate de potasse, 0,02 de fer.

Il résulte des expériences exposées plus haut, que le minéral analysé contient

Silice.	0, 52	
Alumine	0, 27	
Chaux	0, 04	5
Oxide de chrome . .	0, 13	
— — fer.	0, 02	
Perte	0, 01	5
	1, 00	

Une autre brêche qui n'était recouverte que d'une couche d'oxide terreux, en a cependant fourni assez pour l'analyse : ses caractères extérieurs étaient à-peu-près les mêmes, si l'on en en excepte un peu plus de dureté.

ANALYSE.

Silice.	0, 64	
Alumine	0, 23	
Oxide de chrome. .	0, 10	5

Fer et manganèse, une trace.

Le reste en chaux et magnésie.

Digitized by Google

D'après ces analyses, on pourrait considérer ces roches comme des modifications de la diallage verte, non-seulement l'analyse chimique y démontre la plus grande analogie, mais encore les caractères extérieurs s'y rapportent entièrement. On aurait donc agi avec un peu trop de promptitude, en établissant une nouvelle espèce minéralogique, sous la dénomination de chrome oxidé.

Quelque temps auparavant, M. Drapiez avait offert à la Société un travail complet sur le chromate de plomb: ce Chimiste a d'abord tracé l'histoire de ce sel, ses propriétés et les applications utiles qu'on en a faites pour la peinture, soit à l'huile, soit sur verre ou sur émail. Il entre ensuite dans différents détails sur les procédés chimiques que l'on a donnés jusqu'à ce jour pour fabriquer artificiellement cette substance que l'on ne trouve que très-rarement dans la nature, et dont le prix restant constamment élevé, en restreint considérablement l'usage. Il termine par l'exposé des recherches qu'il a faites pour procurer aux arts du chromate de plomb à bon compte, et indique un procédé qui lui semble réunir beaucoup d'avantages.

Un autre minéral venant de la Guyane avait été adressé à la Société par M. Dargelas de Bordeaux, comme une espèce de roche micacée, connue vulgairement sous le nom de gneiss. Un examen attentif de cette substance a fait penser à M. Drapiez que l'on avait pu s'être trompé sur sa nature : il se détermina à la soumettre à l'analyse chimique qui lui a présenté pour résultats :

Fer oxidé au *maximum*.	0, 89
Silice	0, 07
Alumine	0, 11
Manganèse	0, 01
	1, 08

Digitized by Google

Cette opération le confirma dans l'opinion que lui avaient déjà fait naître certains caractères extérieurs, que l'on avait pris le change sur la nature de ce prétendu granit, et que ce que l'on avait pris pour du mica noir, était une véritable mine de fer oligiste écailleux.

M. Drapiez attribue à la saturation complète du fer par l'oxigène, l'augmentation de 0,08 en poids, outre la perte inévitable dans les analyses chimiques; et il entre dans tous les détails nécessaires pour appuyer et faire admettre son opinion, qu'il existait dans le minéral soumis à l'analyse, une combinaison particulière d'oxide de fer au *minimum* avec de l'oxide du même métal au *maximum*. Il fait une application de cette opinion aux phénomènes qui se passent dans les hauts fourneaux, et il croit expliquer la formation souvent inattendue, d'une grande quantité de scories. Revenant ensuite à l'objet principal de sa note, il trouve le minéral analysé, extrêmement précieux, en ce que ni les mines de Fromont, ni celles de Suède et de l'île d'Elbe, n'ont encore fourni le fer oligiste écailleux, dans un pâte granitique, et disposé par couches, ainsi que l'est celui de la Guyane : le fer oligiste écailleux n'avait jusqu'ici été trouvé disséminé en parcelles brillantes, que dans l'intérieur des laves où il est sublimé par l'effet de la chaleur des feux volcaniques.

Il manquait à la science des minéraux une bonne méthode de classification pour les roches; MM. Tondi et Lucas lui ont rendu un bien grand service en produisant leur tableau synoptique d'oréognosie, ou connaissance des montagnes. Ce tableau est divisé en six classes qui présentent tous les produits

1.°, Des montagnes à masses.

2.°, Des montagnes à lits.

3.°, Des montagnes de transition.

Digitized by Google

4.°, Des montagnes à couches calcaires, ou carbonifères, ou indépendantes.

5.°, Des montagnes d'alluvion.

6.°, Des montagnes volcaniques.

On y considère comme roches, les minéraux salins, terreux, combustibles ou métalliques, d'apparence homogène, qui existent en grandes masses dans le globe, et font partie constituante des montagnes. La soude muriatée, le quartz, le soufre, l'étain oxidé, etc. entrent dans la méthode comme les granites, les schistes, les basaltes, etc., afin de montrer d'un coup-d'œil comment la nature avec les mêmes matériaux, mais dans des circonstances diverses, a produit des substances qui diffèrent si peu entr'elles, quand on les considère en série, et qui au contraire présentent des différences si marquées dans leurs tissus, en n'observant que les termes extrêmes, tels sont la chaux carbonatée primitive, le tuf calcaire, etc. En parcourant le tableau de M. Tondi, on regrette beaucoup que ce Savant n'ait voulu travailler que pour les Minéralogistes déjà profondément instruits dans la connaissance des roches, et à qui il ne manquait qu'une bonne méthode de classification; l'Auteur eut mis son excellent tableau à la portée de tout le monde, s'il eut ajouté à la nomenclature de chaque espèce, quelques caractères constants et bien tranchés qui, sans nuire à la liaison de l'ensemble, eussent néanmoins fait ressortir tous les groupes.

Toutes les autres parties de l'histoire naturelle se sont alternativement partagées les loisirs de la Société : depuis long-temps elle avait entendu le récit des choses merveilleuses que l'on admirait dans les grottes nombreuses qui environnent Moukendorf dans une circonférence de trente kilomètres environ, mais elle ne possédait aucun des squelettes pétrifiés d'ours, d'hyènes, de loups, de lions, de tigres

Digitized by Google

et autres mammifères féroces que l'on trouve en très-grande abondance dans ces grottes; elle est redevable à M. JOCKISCH d'une très-belle tête de l'espèce d'ours, nommée par les Naturalistes *Ursus spelœus* et dont la description se trouve dans le 7.me volume des annales du Muséum d'histoire naturelle, page 301.

Quoique le nombre de ces grottes découvertes jusqu'à ce jour, s'élève à vingt-quatre, tout porte à croire qu'il peut être encore augmenté. La seule grotte de Galaireuth produit les squelettes de lions, de tigres, etc., dont il est question. Celle de Rosenmuller est remplie d'une quantité énorme de stalactites et de cristallisations qui offrent à l'œil un spectacle ravissant. M. JOCKISCH a joint, à son envoi, une description exacte de chacune de ces grottes et des objets intéressants qu'elles renferment.

M. BONELLI a poussé aussi loin que possible la connaissance entomologique sur la famille extrêmement étendue des carabiques; il l'a subdivisée en genres dont les caractères parfaitement bien tracés, ont été adoptés par les plus savants Naturalistes. Un tableau synoptique placé en tête de l'ouvrage offre l'ensemble de tous ces genres, ainsi que les caractères distinctifs particuliers à chacun; vient ensuite un *species* pour lequel l'Auteur à fait usage de toutes les observations faites jusqu'à ce jour.

Un autre ouvrage dans le genre du précédent, et qui doit faire partie de l'entomographie du dép.t du Puy-de-Dôme, est une monographie des insectes à antennes lamellées; l'Auteur, M. BAUDET-LAFARGES, y a inséré toutes les recherches qu'il a faites dans son dép.t, et elles sont nombreuses; il n'apporte que peu d'innovations dans la division méthodique; mais pour mettre plus de clarté dans la classification, il adopte la méthode analytique non-

Digitized by Google

seulement jusqu'au genre, mais encore jusqu'à l'espèce. La manière heureuse avec laquelle l'Auteur a atteint le but qu'il s'était proposé, nous fait regretter qu'il ne soit pas entré dans son plan, de nous montrer de plus près les espèces qu'il a si bien décrites, d'éclaircir quelques points encore obscurs de leur histoire, de nous dévoiler les mystères de leurs métamorphoses, enfin d'avoir rempli pour chacun de ses *lamelli-antennes* quelques-unes des conditions que M. CHABRIER paraît s'être imposées dans un mémoire sur la Tarentule.

L'article de cet insecte, dans le nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, lui a paru assez incomplet pour qu'il se soit permis d'y ajouter quelques observations qui lui sont propres, sur l'habitation et les mœurs de la Tarentule; l'article précité dit : « que son accouplement a lieu dans les plus fortes chaleurs de l'été, que les femelles pondent vers la fin de cette saison un grand nombre d'œufs qu'elles portent dans une coque de soie attachée à leur derrière, lesquels étant éclos, les petites araignées restent attachées à leur mère, jusqu'après la première mue, et qu'ensuite chacune d'elles se creuse un trou. » L'observation ayant démontré à M. CHABRIER que les jeunes araignées étant à cette époque beaucoup trop délicates encore, non-seulement pour se creuser une demeure, mais aussi pour pouvoir se passer des soins maternels, résister aux intempéries des saisons et aux rigueurs de l'hiver, elles ne pouvaient être sitôt abandonnées à elles-mêmes. La présomption avancée dans le même article, *que la mère meurt en hiver*, lui a paru dénuée de fondement, et si même elle éprouve un engourdissement, il est de bien courte durée, car ayant trouvé des Tarentules bien avant en automne, ainsi que vers la fin de Février, il a constamment vu les petites araignées habitant avec leur mère, toutes

fort

Digitized by Google

fort alertes, et n'ayant pas l'air d'avoir éprouvé un engourdissement. Au retour de la belle saison, la jeune couvée quitte l'habitation maternelle pour aller s'établir ailleurs, et c'est à cette époque que beaucoup d'entr'elles périssent, avant d'avoir pu se creuser une demeure qui les mette à l'abri des intempéries; ce qui fait que malgré le nombre prodigieux des petits que chaque femelle produit, l'espèce en est constamment assez rare.

Lorsqu'à la fin de Mars, les beaux jours commencent à reparaître, les jeunes Tarentules sortent de leur demeure pour jouir de la chaleur du soleil; ces excursions sont ordinairement de courte durée; le plus léger zéphir suffit pour faire rentrer toute la famille. A la fin du second hiver, elles ont atteint à-peu-près le tiers de leur grandeur, et ce n'est qu'à la troisième année qu'elles parviennent à leur entier accroissement qui est de 0,^{m} 08 (4 po.), mesure prise de l'extrêmité de la patte gauche antérieure, à celle de la patte droite postérieure. L'existence de ces araignées peut être prolongée très-long temps : cependant, malgré l'industrie qu'elles mettent à la conserver, un très-petit nombre y parvient : elles ont, outre les fortes averses d'automne, de terribles ennemis à combattre, dans les Scolopendres *morsitans*. Ces Scolopendres attaquent les plus grosses d'entr'elles, et après un combat opiniâtre, les tuent, afin de s'emparer de leur demeure.

D'après la grosseur que M. Chabrier assigne aux Tarentules qui ont atteint leur plus grand développement, on s'attend bien que l'orifice de leur demeure doit être de plus de 0,^{m}009 à 018 (4 à 8 lig.) de diamètre, qu'indique l'article du nouveau dictionnaire; en effet, il s'est assuré que ce diamètre était de 0,^{m}027 à 032 (1 po. à 14 lig.); qu'il augmentait graduellement jusqu'au fond; et que sur 0,^{m}244 à 271 (9 à 10 po.) de profondeur qu'ont ordinairement les

Digitized by Google

souterrains des Tarentules, les dimensions du fond sont plus que triples de celles de l'entrée. Aussi quoique l'Araignée Tarentule soit obligée de s'alonger pour entrer ou sortir de sa demeure, elle s'y trouve néanmoins à l'aise, elle et sa progéniture.

Ayant constamment trouvé chaque sexe dans des trous séparés, l'Auteur est porté à croire que le mâle et la femelle adultes, n'habitent pas le même souterrain; et tout semble prouver que, hors le temps des amours, la *sociabilité* n'a pas lieu chez ces insectes qui, au contraire, se font une guerre à mort. N'en ayant jamais été mordu, il ignore jusqu'à quel point sont vrais les effets que l'on attribue à leur morsure; il peut néanmoins affirmer qu'ils sont susceptibles de se courroucer, mais ce n'est que lorsqu'à force de persécutions, on les oblige à abandonner leurs trous qu'ils ne quittent qu'avec le plus grand regret; et si après en avoir été chassés, ils parviennent à y rentrer, alors on les voit préférer tous les tourments et même la mort, plutôt que d'en ressortir.

Après d'autres observations plus ou moins importantes, l'Auteur finit par relever une dernière erreur renfermée dans le même article; il y est dit que *les Tarentules, de même que toutes les Araignées-loup, ne filent point* : sans doute, elles ne filent point de toile à la manière de plusieurs de leurs congénères, parce que vivant dans des souterrains, elles paraissent ne pas en avoir besoin; mais ces insectes ne sont pas pour cela, dépourvus des moyens de filer, et ils filent en effet, non-seulement pour envelopper leurs œufs d'une coque de soie, mais encore pour tapisser l'intérieur de leurs habitations d'une toile fine et serrée qui en consolide les parois intérieures.

On a souvent demandé de quelle utilité pouvait être pour l'économie générale, cette foule d'insectes qui quel-

Digitized by Google

quefois couvrent les trois vastes domaines de l'air, de la terre et de l'eau; sans doute la hideuse Araignée, l'insupportable Cousin, la dégoutante Punaise et tant d'autres espèces plus incommodes encore, paraissent n'avoir été créées que pour contribuer aux tourments de l'homme; cependant si nous réfléchissons aux ressources étonnantes que la médecine ou les arts ont trouvées dans l'Abeille, la Cantharide, la Fourmi, le Cynips, etc., etc., nous serons obligés d'avouer que ces petits animaux nous sont quelquefois d'un très-grand secours; et même, si nous voulions nous donner la peine de bien étudier chacun d'eux en particulier, nous trouverions peut-être dans celui que nous dédaignons le plus, quelques produits susceptibles de contribuer à nos besoins ou à nos jouissances. Le hasard a fourni à M. Drapiez une nouvelle preuve de ce principe, en lui faisant rencontrer un insecte qui procure à la teinture une couleur aussi belle et aussi solide que celle de la Cochenille.

La Cochenille, cet insecte précieux, qui ne se récolte qu'au Mexique, est, par suite des événements, devenue si rare en France, que l'on a cherché tous les moyens de suppléer à cette production exotique : le Kermès est le seul insecte indigène que l'on ait encore proposé.

Le Kermès paraît être propre aux climats de l'Italie, de l'Espagne et du midi de la France; on le trouve très-fréquemment sur le chêne arbuste ou chêne vert. Dans son premier âge, il court avec rapidité sur les feuilles, bientôt il se hérisse de poils blanchâtres, glutineux, qui se fixent aux bifurcations des branches et des feuilles. Dès lors, cet insecte qui ne forme qu'un point gris, commence à grossir; au bout de trois mois, il a atteint le volume d'un pois et la couleur rouge luisante, légèrement recouverte d'une poussière blanchâtre. Dans cet état,

Digitized by Google

l'insecte (il n'est question ici que de la femelle, le mâle étant peu intéressant) est prêt à faire ses petits; on s'apperçoit que la ponte est achevée, lorsque la coque qui est plutôt le ventre de la femelle, commence à s'affaisser; on détache toutes ces coques, à l'exception de celles que l'on réserve pour repeupler l'arbuste l'année suivante, et on les fait périr en les exposant à la vapeur du vinaigre. Cette récolte se fait ordinairement dans les nuits de Mai et de Juin. La Pologne fournit encore une autre espèce de Kermès qui habite dans les racines du *polygonum cocciferum*; quoique différent un peu, quant aux caractères, du précédent, sa récolte se fait de la même manière, immédiatement après le solstice d'été.

Jusqu'à présent, ces trois espèces de cochenille ont été reconnues pour être les seules que l'on puisse employer avec avantage, pour teindre en rouge; et il paraissait même que cette propriété appartenait exclusivement au genre cochenille, lorsque le hasard fit connaître à M. Drapiez, que des insectes d'un autre genre et d'une autre famille, étaient également doués d'une matière tinctoriale que l'on pouvait mettre à profit. Dans l'été de 1810, en cherchant à saisir un insecte sur la plante nommée matricaire, il s'apperçut que ses doigts étaient tachés d'une couleur sanguinolente, il voulut pénétrer la cause de cette espèce de phénomène, et la trouva sur les tiges de la plante qu'il venait de toucher; elles étaient également couvertes d'un suc rouge sanguin, qui paraissait produit par la mort d'une foule de petits insectes qu'il avait écrasés avec les doigts; il recueillit plusieurs de ces insectes qu'il écrasa sur un mouchoir; la trace qu'ils y laissèrent, était d'un beau rouge amaranthe; elle résista à tous les réactifs chimiques, excepté les acides sulfureux et muriatique oxigénés qui l'enlevèrent presqu'entièrement

Digitized by Google

Comme il restait trop peu d'insectes pour entreprendre une série d'expériences, et la saison étant trop avancée pour espérer une nouvelle récolte, il fallut attendre l'année suivante. Vers l'automne, la plante fut enlevée de terre et mise à l'abri du froid, afin que les insectes, se conservant pendant l'hiver, donnassent une nombreuse famille au printemps suivant; M. Drapiez vit ses espérances se réaliser, la plante poussa de nouveaux jets, et les tiges se couvrirent d'une quantité considérable de petits insectes. Lorsque la saison devint favorable, il plaça le pot dans lequel il avait conservé la matricaire, au milieu de plusieurs plantes de la même espèce, et bientôt les insectes, passant d'une plante à l'autre, s'y propagèrent d'une manière prodigieuse. Il s'agissait alors de recueillir les insectes sans les endommager, ce qui était assez difficile, vu la mollesse de leurs corps et leur adhérence aux tiges des plantes. Il imagina de couper les tiges, de les suspendre dans une boîte et d'exposer brusquement cette boîte à une température fort élevée, telle que celle d'un four où l'on avait cuit le pain; au bout de dix minutes, tous les insectes asphixiés, étaient tombés morts au fond de la boîte. Seize kilogrammes de matricaire fraîche ont fourni près de vingt grammes d'insectes, lesquels ont été réduits par la dessication à trois grammes quarante centigrammes. Il n'est pas douteux que la culture, étant perfectionnée, n'augmente de beaucoup la récolte. La quantité d'insectes obtenus permettant d'en faire un usage comparatif avec la cochenille, l'Auteur a choisi le procédé de teinture le plus simple et le plus expéditif, il a pris deux morceaux d'étoffe de laine qu'il a fait tremper dans une légère solution de muriate d'étain, il a ensuite porté l'un des morceaux dans un bain de cochenille, et l'autre dans un semblable bain de l'insecte de la matricaire.

Digitized by Google

La matière colorante s'est précipitée de la même manière dans les deux bains, et la diversité de nuances a été très-peu considérable, ainsi qu'on a pu en juger par les deux échantillons qui ont été présentés à la Société. Désirant connaître, par l'analyse chimique des deux espèces d'insectes, s'il aurait obtenu des résultats analogues, il a trouvé dans l'un et dans l'autre de l'acide carbonique, du carbonate d'ammoniaque, de l'hydrogène carboné et sulfuré, de l'huile empyreumatique et du carbone. Il restait à déterminer à quels classe, famille et genre appartenait l'insecte colorant : des individus aîlés et aptères; des élytres différant peu des aîles, pour la consistance; des antennes plus longues que la tête, le rapprochait beaucoup de la famille des Gallinsectes, mais l'insertion de la trompe ou bec sur la partie inférieure de la tête, l'existence de deux tubercules près de l'anus, le fit ranger dans la famille voisine des Aphidiens, précisément dans le genre puceron où l'on ne l'a point trouvé décrit. Voici la dénomination qui lui a été appliquée : puceron de la matricaire, *aphis matricariæ* : corps ovalaire, brun, lisse, très-mou; antennes sétacées composées de huit articles, le dernier alongé; élytres grandes, couvertes de trois petites tâches ou points noirs; aîles réticulées, beaucoup plus courtes que les élytres; deux tubercules arrondis, très-saillants près de l'anus; jambes longues, genoux fortement articulés, etc.

L'histoire et la classification des insectes recueillis en Afrique et en Amérique par M. Palisot-de-Beauvois, s'est enrichie d'une livraison qui forme la sixième du premier volume; elle comprend les *Scarabées* luisant, ferrugineux, rougeâtre, céphas et gonflé. Les *Bousiers* Ammon, du Canada, striatulé et caché. Les *Pepsis* à antennes jaunes, marginée, couleur de châtaigne, spé-

Digitized by Google

cienne et à antennes couleur de soufre. Les *Tenthèdes* bicolor, unicolor, thoracique, porte-cœur et rubigineuse. l'*Hylotome* à épaulettes. Le *Papillon* glaucus. Les *Taons* roux, noirâtre, pâle, abdominal, très-noir et linéolé. Les figures de ces insectes sont gravées avec le plus grand soin.

La Botanique fut le but principal des longs et pénibles voyages de M. PALISOT-DE-BEAUVOIS, et la Flore d'Oware et Bennin que cet Auteur publie concurremment avec l'ouvrage précédent, est maintenant à sa douzième livraison : on y remarque l'*Hypœlite* des forêts, l'*Oplismène* d'Afrique, la *Poutédérie* nageante, la *Wédélie* d'Afrique, l'*Eugénie* d'Oware, la *Gomphie* très-glabre et la *Gomphie* réticulée. Les planches qui représentent les plantes, ne le cède en rien pour l'exécution à celles des insectes ; ces deux livraisons ont été adressées à la Société par l'Auteur qui lui avait déjà fait l'hommage des précédentes.

La Flore du Piémont est également l'objet des importants travaux de M. BALBIS ; cet infatigable Botaniste parcourt lui-même tout le pays, pour s'assurer du lieu où croît chaque plante ; il la compare avec celle qu'il cultive dans son jardin, afin de faire connaître si la culture l'a altérée ; il en donne la description d'après les meilleurs Auteurs, en y ajoutant ou retranchant ce qu'il juge nécessaire ; et il accompagne les espèces nouvelles d'une figure très-exacte. Ce travail, commencé sous d'aussi heureux auspices, promet une suite des plus intéressantes.

La physiologie végétale, compagne inséparable de la Botanique, a les mêmes droits à nos soins et à nos travaux ; aussi la Société a-t-elle entendu avec intérêt un mémoire de M. GARASSINI, sur la sensibilité et l'irritabilité des plantes. Il est à regretter que ce travail très-étendu et non susceptible d'analyse, ne puisse être inséré en entier dans ce Recueil.

Digitized by Google

Après avoir considéré la nature dans ses détails les plus minutieux, souvent la Société a reporté son attention vers les masses vivantes qui ornent, surmontent et dominent la surface du globe : c'est ainsi qu'à l'examen du faible gramen ont succédé des considérations générales sur l'état actuel de nos forêts, leur amélioration, leurs aménagemens, leur conservation, etc. M. BAUDET-LAFARGES, tout en apportant son tribut d'éloges aux développements donnés par M. BOTTIN, sur la culture de l'orme, s'est permis quelques réflexions fondées sur une longue observation ; il ne partage pas tout-à-fait l'opinion qui tend à généraliser l'étêtement de cet arbre précieux; il invoque les expériences qu'il a faites en grand, dans le département du Puy-de-Dôme, et dont il résulte que la plantation de l'orme à toutes branches, présente plus d'avantages que l'étêtement; il rend ensuite un compte raisonné de ces expériences, ainsi que de beaucoup d'autres tentées par différents cultivateurs.

Soit intempérie, soit mauvaise qualité dans la graine, qu'on ne tire plus de Riga ni aussi aisément, ni aussi bonne que jadis, les lins qui formaient une branche très-considérable de culture, dans le département de l'Aisne, n'y réussissent que très-rarement depuis nombre d'années; et les cultivateurs se trouvant forcés d'y renoncer, essaient de remplacer cette précieuse production par d'autres plantes commerciales ou de fabrique. Déjà le colzat leur a procuré quelques avantages, mais cette culture qui devrait être éclairée par l'expérience des habitants de l'ancienne Flandre, est encore très-vicieuse dans le département de l'Aisne; c'est ce qu'a observé M. LEMAISTRE, en lui comparant la méthode de cultiver dans le département du Nord. La Société, pour répondre aux désirs de ce Correspondant, a chargé son Secrétaire-général de

Digitized by Google

rédiger un précis sur la culture du colzat : l'extrait suivant pourra peut-être devenir de quelque utilité dans les pays où ce végétal est peu connu.

L'avantage de semer le colzat en pépinières, est reconnu depuis long-temps dans le département du Nord, et c'est presque la seule méthode qui y soit demeurée en pratique. La pépinière exige une bonne terre qui ne soit ni trop forte, ni trop légère; mais bien fumée, défoncée et ameublie; le labour le plus avantageux est celui fait à la bêche; la terre travaillée par cet instrument offre infiniment plus de ressources que lorsqu'elle a été retournée par la charrue, et le peu d'étendue de la pépinière rend ce travail très-facile. On divise le terrein par planches de 1,^{m}624 à 949 (5 à 6 pi.); on pratique un fossé de 0,^{m}325 (1 pi.) de largeur entre chaque planche; ce fossé sert à l'écoulement des eaux, et donne la facilité de sarcler, sans craindre de fouler les jeunes plantes. On sème en Juillet par un temps favorable, c'est-à-dire lorsque la terre n'est ni trop sèche, ni trop humide; on se garde bien de semer épais, car les plantes trop serrées s'étiolent, montent sans prendre de nourriture, et ne fournissent qu'une tige maigre et sans consistance. Vers le commencement de Septembre ou mieux avant, on prépare le terrein où l'on doit replanter le colzat; on le fume abondamment, en ayant soin, par un premier labour, d'enterrer le fumier le plus profondément possible; au commencement d'Octobre on donne un second labour, en observant de prendre obliquement les premiers sillons. Si le premier labour peut s'opérer vers la fin de Juillet, on aura le temps d'en donner un troisième, en ayant soin de proportionner les distances; alors le terrein n'en sera que meilleur : la terre plus divisée, laisse plus facilement l'eau s'infiltrer dans l'intérieur, et les racines ne sont ni pourries,

Digitized by Google

ni endommagées par les gelées. On divise le terrein de la même manière que pour le semis en pépinière, mais on donne au petit fossé ou *ruault* (terme du pays), un peu plus de profondeur, afin d'avoir plus de terre pour faire bomber davantage les planches, et faciliter l'écoulement des eaux, dont l'abondance est très-nuisible au colzat. Pour ces diverses opérations, on choisit le temps le plus avantageux : les labours faits à la pluie ou dans la trop grande sécheresse, sont toujours mauvais, pour ne pas dire en pure perte, sur-tout dans les terres fortes.

Dans le courant d'Octobre, on opère la replantation; on arrache avec soin le *planchon* (nom des plantes destinées à être replantées), que l'on arrange avec soin sur des claies. On apporte la plus grande attention au choix des plantes, afin d'écarter celles qui seraient languissantes ou attaquées des vers. On dépose chaque plante dans un trou que l'on a pratiqué avec un plantoir; cet instrument est de bois, garni d'une pointe de fer de 0,^{m}014 (6 po.) de longueur, sur un diamètre de 0,^{m}009 (4 po.) L'extrémité de la tige en bois qui a ordinairement 0,^{m}975 (3 pi.) de haut, est terminée par une poignée horisontale. Les trous ont une profondeur de 0,^{m}217 à 271 (8 à 10 po.), et sont distants les uns des autres de 0,^{m}488 (18 po.); ils sont disposés en quinconces. On enterre la plante autant qu'elle l'était dans la pépinière, et on rapproche la terre légèrement avec le pied. Lorsque les plantes sont bien reprises, on les fume avec la gadoue; on creuse le fossé un peu plus profondément, et on rejette la terre sur les planches: cette opération se nomme *palotage*.

Jusqu'à sa maturité le colzat n'exige plus d'autres soins qu'un sarclage rigoureux. On juge que la graine est mûre, lorsque la silique prend une couleur jaune tirant sur le rouge, ce qui arrive, dans les bonnes années, vers la fin

Digitized by Google

de Juin. On scie la plante au pied avec une faucille; on laisse achever la dessication de la graine sur le champ même, à côté de la racine, et six à huit jours après, on en forme des meules semblables à celles de blé.

Tels sont les soins qu'exige la culture du colzat, depuis son semis jusqu'à sa récolte.

D'autres renseignements sur différents points de culture, sont souvent l'objet des demandes adressées par les correspondants ou par les Sociétés affiliées : c'est ce qui a engagé M. Bottin à s'occuper d'un tableau historique de la culture du département du Nord; il parle d'abord de la guesde ou pastel (*isatis tinctoria*), que les uns disent originaire des côtes maritimes des provinces méridionales de la France, et que d'autres font venir des environs d'Amiens et d'Angleterre.

Cette plante bisannuelle qui, avant la découverte du continent de l'Amérique, tenait lieu d'indigo, pour la teinture solide en beau bleu, était cultivée très-en grand sous le nom de *wède*, dans l'arrondissement de Lille. M. Bottin en a trouvé la preuve dans un dénombrement fait en 1549, où sont citées vingt-six communes qui entr'elles, comptaient cinquante-quatre cultivateurs faisant commerce de *wède*, et six moulins à *wède*, dans trois communes. Les archives de la ville de Douai font également foi que la culture de la *wède* était connue dans les environs de Douai, de Cambrai, et qu'elle avait même lieu assez en grand, pour que sa dixme fut comprise au nombre des impôts que l'on payait alors au clergé.

Cette culture paraît avoir cédé insensiblement à l'indigo, puisque dès 1561, Guichardin qui vante la qualité du pastel que l'on récolte dans la Flandre gallicane, ajoute que cette récolte se réduit à bien peu de chose.

Aujourd'hui elle n'est plus connue que dans deux

Digitized by Google

communes des environs de Seclin, savoir : Herrin et Allennes-lez-marais.

On trouve dans le *recueil des réglemens généraux et particuliers concernant les manufactures et fabriques du Royaume*, publié par l'imprimerie royale au commencement du siècle dernier, une instruction générale donnée officiellement le 18 Mars 1661, sur la culture et la préparation du pastel; elle rend fidèlement l'état des choses à cette époque : le nouveau cours complet d'économie rurale et domestique, publié en 1809, a un article assez détaillé sur ce même objet : M. Bottin résume en deux colonnes les préceptes posés aux deux époques, sur le choix du terrein, la préparation, l'époque et le mode de la semaille, la culture après la semaille, la récolte, la préparation après la récolte, et enfin l'importance de la culture de la guesde ou pastel. Il établit dans une troisième colonne la pratique actuelle de ceux qui cultivent cette plante, dans les environs de Seclin. Les détails et calculs dans lesquels entre M. Bottin, démontrent que le laboureur du département du Nord entend bien la culture de la guesde, mais qu'il perd la plus forte portion du bénéfice qu'elle pourrait lui procurer, en abandonnant aux marchands qui la lui achètent de la première main, une manipulation et une préparation qui ne seraient pour lui d'aucune difficulté.

Déjà, depuis plusieurs années, quelques Membres de la Société se sont occupés d'extraire l'indigo du pastel; M. Lenglard fils a répété la plupart des procédés de culture et de fabrication, publiés par le Gouvernement; mais les quantités qu'il a employées n'étant point assez considérables pour rendre un compte exact de ses opérations, il n'a pu qu'en montrer les produits qui étaient très-satisfaisans, quant à la qualité. M. Drapiez a opéré sur une

Digitized by Google

surface de terrein plus étendue, ce qui lui a permis de joindre aux résultats de ses opérations, un état de dépense pour la culture et la fabrication, et d'établir un rapport entre les frais et les produits. Il a fait préparer un terrein argileux, mais peu compacte, de près de trente-six ares de superficie; il fut ensemencé dans les premiers jours de Septembre, si bien qu'aux premières gelées, toutes les plantes étaient en état de résister aux rigueurs de l'hiver; au retour de la belle saison, les plantes fortes et vigoureuses promettaient une cueillette précoce. En effet, la première eut lieu le 14 Avril, et elle se renouvella cinq fois jusqu'au 1.er Octobre suivant.

A mesure que les feuilles étaient cueillies, elles étaient déposées dans des paniers à clair-voies, construits de manière à faciliter le lavage des mêmes feuilles, et on les jetait aussitôt dans la cuve de fermentation; celle-ci d'un diamètre assez grand et peu profonde, présentait beaucoup de surface; aussi la fermentation s'établissait très-promptement et ne laissait pas craindre la putréfaction. Dès qu'on jugeait qu'elle était assez avancée, ce qui pendant l'été avait lieu quelquefois dans la journée même, on décantait l'eau de macération qui avait acquis une teinte jaune verdâtre, et s'était recouverte d'une légère couche d'apparence huileuse. On filtrait de suite cette eau dans des tonneaux disposés à cet effet. C'est dans ces tonneaux que l'on a opéré la précipitation de la matière colorante à l'aide de l'eau de chaux : la précipitation totalement achevée, on a procédé au battage avec un appareil tellement disposé, que toutes les parties du liquide présentaient successivement beaucoup de surface à l'air atmosphérique, et en absorbaient facilement l'oxigène. Malgré cette précaution, rarement l'on est parvenu à oxigéner suffisamment la matière colorante; la fécule qui

Digitized by Google

se précipitait, tirait plus sur le vert que sur le bleu, et elle n'acquérait cette belle couleur, qui est propre à l'indigo, que par une longue exposition à l'air; or, ce procédé devant nécessairement entraîner à des inconvénients, on a préféré lui substituer celui au moyen duquel on détermine la coloration de l'indigo, à l'aide des acides. Conséquemment au lieu de battre l'indigo dans l'eau qui lui servait de dissolvant, on l'a abandonné au repos, et lorsqu'il se fut déposé dans le fond des vases, on a décanté la liqueur surnageante. Le dépôt formait une sorte de bouillie sur laquelle on a versé une quantité d'acide muriatique, suffisante pour faire prendre à cette bouillie une très-belle couleur bleue. M. Drapiez a observé que par ce dernier procédé, on obtenait plus d'indigo et d'une meilleure qualité. On a ensuite lavé l'indigo avec de l'eau de pluie, et on l'a filtré; la fécule rassemblée sur les filtres a été moulée dans des petites caisses de bois, puis portée au séchoir, dont la température était d'environ dix-huit à vingt degrés. A mesure que l'indigo, par la dessication, prenait du retrait, on remplissait les caisses, en refoulant le plus fortement qu'il se pouvait. Plusieurs observations tendent à faire croire que plus la fécule est refoulée dans les moules, plus l'indigo lorsqu'il est parfaitement sec, jouit de la propriété de prendre par le frottement de l'ongle, ce brillant bronzé qui lui est particulier.

La quantité d'indigo de très-bonne qualité, que l'on a obtenu, a été de deux cent dix-sept grammes par quintal métrique de feuilles fraîches, en suivant le premier procédé, et de deux cent trente-huit, en suivant le second. En retravaillant les différents résidus, on aurait pu encore obtenir une fécule plus ou moins colorée, mais d'une qualité si mauvaise qu'elle n'eût pas dédommagé des frais de manipulation.

Digitized by Google

En résumé, voici le tableau des frais de culture et de fabrication dressé avec la plus minutieuse exactitude, par M. Drapiez.

CULTURE.

22 voitures de fumier, à 6 fr.	132
173 journées d'ouvrier, à 1 fr. 50 c. .	259
Location du terrein	56
	427

FABRICATION.

32 journées d'ouvrier, à 2 fr.	64
Achat de chaux.	3
Achat de combustible	9
17 kil. d'acide muriatique, à 1 fr. . . .	17
Location d'atelier et d'appareils.	19
	539

PRODUIT DES SIX RÉCOLTES.

5,840 kil. de feuilles fraîches, dont on a obtenu 13 kil. 897 gr. de bon indigo, lequel revient à 38 fr. 79 c. 539f 06c

On sait que la racine de la chicorée sauvage (*cichorium sylvestre*), torréfiée et moulue, entre aujourd'hui en concurrence pour la confection de la boisson à laquelle le café a donné son nom. En l'an 7, un propriétaire, M. Giraud, de Valenciennes, introduisit la culture de la chicorée sauvage dans le département du Nord, à Onnaing, village distant de quatre kilomètres de cette ville, sur la route de Mons.

La routine et le préjugé s'opposèrent d'abord à cette innovation : on accusait la chicorée, dont les racines s'étendent profondément dans la terre, de rendre celle-ci moins propre pour d'autres cultures, comme s'il n'était pas reconnu aujourd'hui que le meilleur système d'assolement

Digitized by Google

des terres est celui qui fait succéder des plantes pivotantes à des plantes traçantes, et réciproquement. Après quelques détails propres à réfuter les antagonistes de la culture de la chicorée, et après avoir indiqué les procédés de culture usités, M. BOTTIN établit, d'après des documents sûrs, qu'un hectare de terre peut produire quarante-six myriagrammes pesant de poudre, revenu immense qui sera assuré aussi long-temps que les denrées coloniales seront aussi chères.

Aussi dès l'an 12, l'exemple de M. Giraud avait fait des prosélytes, les petits cultivateurs de la commune s'étaient mis à semer et à préparer de la chicorée sauvage : des moulins étaient établis pour la confection de la poudre. Onnaing s'est insensiblement changé en une vaste fabrique de chicorée-café, et des communes voisines commencent même à se livrer à cette spéculation.

Un autre végétal qui occupe un rang bien plus éminent dans l'économie domestique, ne pouvait être oublié par M. BOTTIN : la première trace bien certaine, a-t-il dit, de la culture de la pomme de terre (*solanum tuberosum*), dans l'arrondissement de Lille, remonte à 1735, époque à laquelle elle fut apportée de Bousbecque à Mons-en-Pévèle, par l'ayeul des MM. Rose, fermiers actuels. Dans le même temps, un des MM. Coget, si connus par leur goût pour les plantations, en apporta des environs de Tournai, qui furent plantées à La Neuville. Il paraît que cette culture fut plus lente à se naturaliser dans la partie méridionale des côtes d'Avesnes, puisqu'en 1765, il était encore question de l'encourager.

Dans le principe, on garnissait de beaucoup de menue paille de froment le trou dans lequel on plantait la pomme de terre, et on plaçait le pied de celle-ci à un mètre de distance les uns des autres.

Après

Digitized by Google

A la suite de quelques autres détails, M Bottin cherche la raison pour laquelle dans la ci-devant Flandre française, la culture de la pomme de terre paraît être établie moins en grand que dans d'autres contrées de la France, et il la trouve dans la fertilité du sol et la grande variété des cultures qui fournissent abondamment, sans ce secours, à la nourriture des hommes et du bétail. « Cependant, dit l'Auteur, la pomme de terre est » répandue sur tous les points du département du Nord, » et comme tout se raisonne parmi nos laboureurs, elle » est sur-tout très en vogue dans les parties sablonneuses » et moins propres aux graines céréales, tels que les » environs de Condé et le voisinage des dunes de Dun- » kerque, où elle est excellente; tandis que dans les » communes qui sont partagées d'un sol plus fertile, » cette culture est encore, à-peu-près, reléguée dans » les jardins. »

Après avoir rappelé les services importants que la pomme de terre a rendus à Lille, comme aliment supplémentaire, pendant les temps difficiles de la révolution, M. Bottin la considère comme nourriture presque journalière des bestiaux. Il saisit cette occasion pour indiquer aux habitants du département du Nord, le secret si avantageux pour les Allemands, de retirer par la distillation de la pomme de terre, et sans nuire à ses qualités nutritives, une eau-de-vie qui sera toujours mise avec avantage dans le commerce, dans un pays où l'usage des liqueurs fortes est devenu un besoin. Cette dernière manipulation peut seule, par ses produits, payer outre les frais de culture de la plante, la nourriture du bétail d'une exploitation; nous devons aux habitants de la rive gauche du Rhin, la démonstration de cette vérité économique. Vers la fin du dix-huitième siècle, l'usage de distiller la pomme

Digitized by Google

de terre avant de la donner à manger aux bestiaux, s'est introduit parmi eux; la rapidité avec laquelle ce procédé s'est propagé dans ces belles contrées, est la preuve de sa grande utilité. Le seul département du Mont-Tonnerre compte aujourd'hui environ mille distilleries de cette espèce, tandis que cette méthode ne faisait que d'y naître, il y a environ trente ans. Chaque fermier ou cultivateur a chez lui une distillerie. Les ustensiles qui la composent sont fort simples et peu nombreux, ils consistent en un alambic d'une capacité proportionnée au nombre des bestiaux que l'on veut nourrir, et en cuves de macération. le nombre et la capacité de celles-ci sont arbitraires, pourvu que la contenance réunie de toutes, présente un total à-peu-près dix fois plus grand que la capacité de l'alambic; c'est-à-dire que si la capacité de ce dernier est de trois hectolitres, le distillateur aura dix cuves de macération de trois hectolitres chacune, ou cinq cuves de six hectolitres, ou quatre cuves de quatre hectolitres et deux de sept. Il faut enfin que leur capacité totale fasse environ trente hectolitres. La raison en est que, puisqu'il faut, au terme moyen, comme on le verra plus bas, que les matières restent environ quatre jours dans les cuves de macération, et que pour économiser le combustible, en ne laissant jamais refroidir le fourneau, on est obligé de faire deux à trois distillations par jour, il est de toute nécessité qu'il y ait toujours à-peu-près dix fois autant de matières dans les cuves, qu'il en faut pour remplir une fois l'alambic.

Les cultivateurs qui ont beaucoup de bestiaux, préfèrent ordinairement avoir plusieurs petits alambics, que d'en avoir un trop grand. Ainsi au lieu d'un alambic de huit hectolitres de contenance, ils en ont deux de quatre hectolitres chacun, ou bien un de cinq hectolitres

Digitized by Google

et un autre de trois; les manipulations en deviennent plus faciles.

Pour préparer les matières qui doivent être mises en distillation, on commence par faire cuire la pomme de terre, ce qui peut se faire de deux manières.

La première consiste simplement à mettre les pommes de terre dans une chaudière, et à les laisser bouillir jusqu'à parfaite cuisson.

La seconde, préférable, tant pour économiser le combustible, que parce que les pommes de terre conservent mieux leurs qualités, consiste à les faire cuire à la vapeur.

Pour y parvenir, on remplit d'eau la chaudière de l'alambic, aux sept huitièmes environ. On le surmonte de son chapiteau; on dirige le tube de ce chapiteau vers la bonde d'un tonneau placé debout, à côté de la chaudière, et qui est aux trois quarts plein de pommes de terre crues et proprement lavées; puis, après avoir scellé hermétiquement avec un linge, l'extrêmité du tube dans la bonde, on met le feu sous la chaudière et on le pousse jusqu'à ébullition. Alors la vapeur de l'eau bouillante contenue dans l'alambic, n'ayant aucune issue pour s'échapper, est forcée de se répandre dans l'intérieur du tonneau, où elle pénètre les pommes de terre et les cuit au bout de quelques heures, de la manière la plus parfaite.

La capacité du tonneau peut être double de celle de la chaudière.

Les pommes de terre étant cuites, on les broie, soit avec un pilon, soit avec un moulinet composé de deux petites meules de pierre, mues chacune par une manivelle, et entre lesquelles les pommes de terre tombant successivement d'une espèce d'entonnoir qui surmonte les meules, se prennent et s'écrasent.

Les pommes de terre ainsi broyées, sont ensuite versées

Digitized by Google

dans les cuves de macération, en n'en mettant dans chaqre cuve, qu'une quantité égale au quart à-peu-près de la contenance.

Mais la pomme de terre, si on la laissait seule, ne parviendrait pas au degré de fermentation suffisant, pour en obtenir les quantités de matières spiritueuses qu'elle est susceptible de donner; on y ajoute deux autres substances, pour donner à cette fermentation tout son développement. Ces deux substances sont la drêche et la levure de bierre. On peut compter quatre litres de drêche et un demi-litre de levure de bierre, par hectolitre de pommes de terre.

Toutes ces substances se trouvant réunies, on les mélange, en leur adjoignant une quantité de trente litres d'eau chauffée à un degré inférieur à celui de l'eau bouillante.

On délaie ensuite cette pâte avec une nouvelle quantité d'eau, double de la première et encore plus tempérée.

On finit par remplir chaque cuve de macération, avec de l'eau, jusques aux cinq sixièmes environ, de sorte que la capacité totale d'eau, versée sur ces pommes de terre, soit au moins double du volume de ces dernières.

Au bout de trente à trente-six heures, la fermentation commence, ce qui se reconnaît par l'effervescence qui se montre à la surface de l'eau. Elle finit ordinairement au bout de quatre jours, mais elle peut en durer cinq, six, sept et huit en hiver, selon la température. C'est au distillateur intelligent à entretenir cette dernière dans son usine. La plus convenable est de dix-huit degrés. On reconnaît que la fermentation est achevée, lorsque les matières qu'elle avait poussées à la superficie du liquide, se précipitent.

Digitized by Google

Ici commence, à proprement parler, la distillation.

Avant que de puiser dans les cuves de macération pour remplir l'alambic, on a soin de remuer les matières qu'elles contiennent, au point de les répandre également dans toute la masse du liquide, et d'empêcher toute espèce de sédiment. On en remplit alors l'alambic, non pas en totalité, mais en laissant encore un vide de 0,^{m}108 (4 po.) de hauteur, depuis la superficie de la matière jusqu'au goulot; ce vide est nécessaire pour empêcher que des parties trop grossières ne se portent vers le chapiteau et ne retombent dans le tube, destiné à ne recevoir que les parties spiritueuses.

La distillation est finie, dès que la liqueur qui découle du serpentin, commence à prendre une couleur bleuâtre et n'a plus la limpidité de l'eau.

La quantité de cette liqueur, connue sous le nom de *flegmes* ou *petites eaux*, que l'on retire de chaque distillation, peut se monter à dix ou douze litres par chaque hectolitre de la contenance de l'alambic; ces flegmes ne s'élèvent guères qu'à dix ou douze degrés environ.

L'on ouvre enfin le robinet, dont la partie inférieure de chaque alembic est pourvue, et l'on reçoit dans des baquets ou dans une citerne, les résidus de cette distillation, destinés à être la nourriture des bestiaux. Toujours on la leur donne encore tiède, c'est-à-dire, qu'à midi on leur donne le résidu de la distillation du matin, le soir les résidus de la distillation de l'après-midi, et le matin du lendemain, ceux de la distillation de la nuit précédente. Cependant, comme il est rare que les résidus d'une distillation soient précisément la quantité nécessaire pour être absorbée en une seule fois, on les réunit communément dans des citernes, c'est-à-dire, dans des auges en pierre, enterrées au-dessous du niveau de la distillerie.

Digitized by Google

Quelquefois aussi, les cultivateurs enterrent un tonneau défoncé par la partie supérieure, pour y recevoir ces résidus, et c'est là qu'ils vont puiser le matin, à midi et le soir, la nourriture nécessaire à leurs bestiaux. La fréquence des distillations fait que les matières contenues dans ces réservoirs, n'ont jamais le temps de se refroidir; d'ailleurs on les en empêche, en les couvrant de planches.

L'usage a appris aux petits cultivateurs, que la meilleure méthode, pour ne pas négliger leurs autres occupations, était de remplir leur alambic le matin, dès le moment de leur lever, de le remplir encore une fois vers onze heures, et pour la dernière fois, une heure ou deux avant de se coucher; ils laissent alors le feu s'éteindre de lui-même, pendant la nuit, sans que cela tire à conséquence, parce que, à cause de la chaleur entretenue au fourneau, pendant toute la durée du jour, les parois de celui-ci sont tellement échauffées, que les matières mises le soir dans l'alambic, restent chaudes jusqu'au lendemain matin.

En continuant à distiller des pommes de terre de la manière qui vient d'être indiquée, le cultivateur accumule successivement une grande quantité de petites eaux ou flegmes; lorsqu'il en a suffisamment, il les remet seuls dans l'alambic pour les rectifier.

Dans cette seconde opération, ainsi que dans la première, l'on observe de ne pas remplir l'alambic en totalité, c'est-à-dire, qu'on laisse entre le niveau des flegmes et le goulot, un vide d'une main de hauteur. La distillation se fait à feu doux, elle est à sa fin, lorsque la liqueur qui s'écoule par l'extrêmité du tube, n'a plus assez d'esprit pour prendre feu à l'approche d'un papier allumé.

Un hectolitre de flegmes ou de petites eaux, peut donner trente à trente-cinq litres d'eau-de-vie à dix-huit degrés.

Digitized by Google

On peut encore donner pour règle au cultivateur, afin de l'aider dans ses calculs, que dix ou douze hectolitres de pommes de terre donnent un hectolitre d'eau-de-vie à dix-huit degrés.

Cette plante fournit plus d'eau-de-vie dans les mois de Novembre, Décembre, Janvier et Février, que dans les mois suivants, lorsqu'elle jette ses germes.

Les résultats de la distillation de la pomme de terre, sont les deux tiers de ceux que l'on obtiendrait avec pareille quantité de grains, c'est-à-dire, que trois hectolitres de pommes de terre donnent autant d'eau-de-vie que deux hectolitres de grains : la qualité de l'eau-de-vie de grains, et celle de l'eau-de-vie de pommes de terre, sont à-peu-près les mêmes.

Ainsi donc sous le rapport encore de l'économie, dans la consommation des céréales, il y a un avantage important à substituer la fabrication de l'eau-de-vie de pommes de terre à celle de grains. Pour le département du Nord seul, en partant des données consignées dans la statistique générale, données qui ne paraissent pas exagérées, cette économie serait annuellement de 71071 hectolitres 45 litres, dont environ moitié en seigle, un tiers en orge d'été et d'hiver, un sixième en blé, et le reste en avoine, sarrasin; d'une valeur totale, au prix moyen, de plus de 600,000 francs.

Il reste à examiner quelles seraient les avances que le cultivateur aurait à faire, pour la fabrication de l'eau-de-vie de pommes de terre, et quels seraient les produits qu'il pourrait en espérer.

Les calculs suivants sont établis pour le département du Nord, et dans la supposition que l'alambic aurait un hectolitre seulement de capacité.

L'Auteur a dit précédemment, qu'il entrait dans les vues d'économie du cultivateur, de faire trois remplissages

Digitized by Google

par jour, mais aussi, que l'alambic ne devait pas être rempli en totalité, et qu'il convenait d'y laisser un vide de la hauteur de la main.

Ce vide peut être évalué à un huitième de la contenance, en sorte qu'un alambic d'un hectolitre, ne reçoit à chaque remplissage que quatre-vingt-huit litres de matières.

La quantité d'eau ajoutée aux pommes de terre étant le double de ces dernières, il est clair que sur quatre-vingt-huit litres de matières, il n'y a réellement que vingt-neuf à trente litres de pommes de terre.

Il faudra donc, à raison de trois remplissages, quatre-vingt-dix litres de pommes de terre par jour; et par mois, en ne supposant que vingt-quatre jours de travail effectif, à cause des dimanches, fêtes, et autres circonstances, une quantité de vingt-un hectolitres, soixante litres, ou en nombre rond, vingt-deux hectolitres de pommes de terre.

Un demi-litre de levure par hectolitre de pommes de terre, nécessitera donc onze litres de levure de bierre.

Quatre litres de drêche dans la même proportion, nécessiteront l'emploi de quatre-vingt-huit litres de drêche.

On suppose enfin qu'il faille douze hectolitres de charbon de terre, pendant ces vingt-quatre jours de travail, et l'on établira de la manière suivante les avances des cultivateurs, savoir :

22 hectolitres de pommes de terre, à 3 fr. l'hect.	66 f	» c
11 litres de levure de bierre, à 20 c. le litre. . . .	2	20
88 litres de drêche, en supposant l'orge à 10 fr. l'hectolitre, et la drêche à 12 fr.	10	56
12 hectolitres de charbon de terre, à 3 fr. l'hect.	36	»
Total des avances à faire. .	114	76

Résultat.

Digitized by Google

RÉSULTAT.

Pendant vingt-quatre jours de travail, et en faisant trois remplissages par jour, il en aura été fait soixante-douze dans le mois, lesquels, à raison de quatre-vingt-huit litres de matières chacun, donnent un total de soixante-trois hectolitres trente-six litres, soumis à la distillation. Or, en ne supposant que dix litres de flegmes par hectolitre de matières, la quantité ci-dessus donnerait en flegmes six hectolitres trente-trois litres, lesquels évalués à raison de trente litres seulement d'eau-de-vie par hectolitre de flegmes, donneraient en eau-de-vie, à dix-huit degrés, un hectolitre quatre-vingt-dix litres.

Si l'on eût calculé à raison d'un hectolitre d'eau-de-vie, sur douze hectolitres de pommes de terre, les vingt-deux hectolitres de cette racine, employés ci-dessus, auraient donné en eau-de-vie, un hectolitre quatre-vingt-neuf litres, résultat qui diffère très-peu du précédent.

Ce serait sans doute évaluer l'eau-de-vie à un prix très-modéré, de n'en estimer le litre qu'à soixante-quinze centimes, et encore dans cette évaluation, le cultivateur retirerait de son travail, une somme de . . . 142f 50c

De laquelle somme déduisant le montant de ses avances évaluées ci-dessus, à 114 76

Il y aurait à son avantage une différence de 27 74

Indépendamment donc de ce que la nourriture de ses bestiaux ne lui coûterait plus rien pendant l'hiver, il pourrait encore retirer de ce genre de distillation, un bénéfice direct en numéraire; ses bestiaux seraient mieux nourris, et la plus grande quantité d'engrais qu'il retirerait, par la possibilité d'entretenir à l'avenir un plus grand

Digitized by Google

nombre de bestiaux, le placerait, quant à la culture de ses terres, dans une position telle qu'elle ne pourrait que s'améliorer encore davantage. M. Bottin a avancé que les bestiaux seraient mieux nourris; en effet, continue-t-il, l'expérience a prouvé que les résidus de cette distillation sont beaucoup plus sains que la pomme de terre crue ou simplement cuite à l'eau. Les bestiaux sont généralement mieux portants, acquièrent un plus prompt développement, et ont la chair beaucoup meilleure que ceux que l'on nourrit de toute autre manière, et il est à croire qu'une matière améliorée par la fermentation, est d'une digestion plus facile. D'ailleurs, les résidus de la distillation de la pomme de terre sont en même temps un breuvage nourrissant que rien ne remplace, lorsque l'on se borne à donner les pommes de terre à manger aux bestiaux, soit crues, soit simplement cuites à l'eau.

La distillation des pommes de terre n'a lieu que pendant l'hiver, depuis le mois de Novembre jusqu'au mois d'Avril; elle remplit pendant cette saison les loisirs du cultivateur, et ne cesse que lorsque la campagne lui offre, au printemps, de nouveaux fourrages, pour la nourriture de ses bestiaux. Il est cependant des cultivateurs qui, pour achever d'engraisser quelques bœufs, continuent la distillation, même pendant l'été; ils suppléent alors avec du seigle, à la pomme de terre qui leur manque pendant cette saison.

On a un exemple frappant de l'avantage que le cultivateur trouve à nourrir ses bestiaux avec les résidus de cette distillation, plutôt que de leur donner les pommes de terre crues ou simplement cuites à l'eau. Pendant l'hiver de 1808 à 1809, beaucoup de cultivateurs des environs de Mayence, intimidés par la dureté des droits que la loi du 25 Novembre 1808 venait d'établir sur la fabrication des eaux-de-vie, crurent pouvoir restreindre ou même

Digitized by Google

cesser entièrement leurs distillations. Le dépérissement des bestiaux chez les uns, la lenteur, les peines et les dépenses avec lesquelles les autres obtenaient quelques succès, ne tardèrent pas à les désabuser, et à les engager à reprendre l'hiver suivant, nonobstant la chèreté de l'impôt, la méthode qu'ils avaient précédemment suivie. Mais en même temps, ils portèrent leurs réclamations au Gouvernement qui, pénétré des avantages que la culture retire de l'établissement de ces distilleries agricoles, leur a rendu toute leur activité, en rapportant, par la loi du 20 Avril 1810, les dispositions de celle du 25 Novembre 1808, concernant cet objet.

Deux individus sont morts par suite d'une asphixie arrivée dans une citerne ou faux puits, situé rue de la Grande Chaussée, à Lille, lequel n'avait pas été ouvert depuis environ six mois, ni curé depuis cinq ans. M. Drapiez, témoin des effets cruels de cette asphixie, en a recherché les causes : il a décrit d'abord la forme et la capacité de la citerne, les propriétés physiques des matières gazeuses ou liquides qu'elle renfermait, enfin il a présenté l'analyse chimique de ces mêmes matières; il en est résulté que l'air contenu dans la citerne n'était point propre à la respiration, qu'un oiseau plongé dans son atmosphère y a péri à la neuvième seconde, qu'une bougie allumée a cessé d'y brûler après un laps de temps à-peu-près semblable, que ce gaz était un mélange des suivants :

Azote.	71
Acide carbonique. . .	14
Oxigène	11
Hydrogène sulfuré. . .	4
	100

Digitized by Google

D'après cette analyse, il est évident que le principe délétère, contenu dans la citerne, était l'azote dont la présence, en si grande quantité, aurait paru extraordinaire, si, dans les bâtiments contigus, une fabrique d'épuration d'huile n'eût fait penser que des résidus des opérations, avaient été imprudemment versés dans la citerne. C'est ce qui a engagé M. Drapiez à procéder à l'analyse de la vase, qu'il a trouvée composée de

Carbonate de chaux. .	8
Silice.	11
Hydrogène.	16
Azote.	32
Carbone	9
Oxigène	21
Soufre	3
	100

En comparant ces résultats avec ceux de l'analyse des matières oléagineuses, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître la plus grande analogie. Il est donc dangereux pour la salubrité publique, d'exposer dans des lieux fermés, des produits aussi susceptibles de fermentation, et dont la décomposition spontanée donne naissance aux principes les plus funestes à l'économie animale. La notice est terminée par l'indication des moyens mécaniques à employer pour éviter que dorénavant de pareils malheurs arrivent, et des remèdes que l'on pourrait administrer, si, dans des cas imprévus, ils frappaient de nouvelles victimes.

Un travail complet sur les bêtes à laine, et particulièrement sur la race des mérinos, a été adressé à la Société par M. Tessier : l'Auteur commence par bien décrire cette race; il arrive ensuite aux différents moyens de croisement pour améliorer les races acclimatées en

Digitized by Google

France, et s'arrête sur-tout à la méthode de progression proposée et exécutée par M. Morel de Vindé, qu'il considère comme un moyen efficace de former insensiblement et à peu de frais, un troupeau entier de mérinos. Ce moyen consiste à croiser une quantité donnée de brebis communes, par un nombre suffisant de béliers mérinos, auxquels on joindrait quelques femelles de cette race, soit douze, huit et même quatre. Ce qu'il faudrait de capitaux pour l'achat de ces brebis, n'excéderait guères le prix des béliers que l'on serait obligé de se procurer, pour les renouveller chaque fois que l'on en aurait besoin, si l'on n'en faisait qu'un simple croisement. En employant ce mode, le troupeau, dans les premières années, se composerait de deux classes d'animaux; 1.° de mâles et de femelles mérinos, produits par les béliers et les brebis de race pure; 2.° de mâles et de femelles métis, issus de l'accouplement de béliers mérinos et de brebis communes. On vendrait d'abord tous les agneaux mâles métis, ensuite les femelles communes, puis les métisses, en commençant par celles des premiers degrés; à mesure que le nombre de brebis de race pure s'accroîtrait, et quand le troupeau se trouverait composé d'un nombre de femelles mérinos égal à celui qui formait le troupeau avant la progression, il ne s'y trouverait plus de brebis métisses. Ce résultat peut être obtenu en douze années, si l'on commence avec un troupeau de trois cents brebis communes et douze brebis mérinos, pourvu toutefois qu'il n'arrive aucune mortalité, parmi ces dernières.

M. Tessier appelle sur-tout l'attention sur la formation des troupeaux, et les soins que l'on doit apporter dans le choix des individus que l'on veut y faire concourir. Il fait connaître toutes les nuances que l'on observe dans les races de mérinos, et les inconvénients graves auxquels

Digitized by Google

s'exposent les personnes qui, au hasard, ou par une économie mal entendue, achètent, sans examen, sans information, des bêtes à laine, dans des troupeaux originairement mal composés. La composition la plus parfaite d'un troupeau de mérinos serait la réunion de brebis et de béliers de race léonèse, de l'âge de trois à cinq ans; c'est à cet âge qu'on les choisit, quand on les achète en Espagne : plus jeunes, ces animaux feraient difficilement la route; plus âgés, ils ne présenteraient pas des avantages assez prolongés pour dédommager des frais. Il n'est aucun pays en Europe, où les mérinos ne réussissent; on peut les entretenir par-tout où l'on soigne les bêtes à laine communes, et au lieu d'un troupeau qui n'a que très-peu de prix, on a l'avantage d'en avoir un d'une très-grande valeur, dont l'entretien n'exigerait pas plus de soins ni de dépense qu'un troupeau commun.

Les différentes manières de faire valoir les troupeaux, donnent lieu à des détails très-étendus sur cette matière; le savant Auteur, entr'autres exemples, suppose un troupeau de métisation; il le développe dans un tableau où il établit la propagation d'un troupeau de cinq cents brebis de race commune, croisé par des béliers espagnols, pendant neuf années, en supposant qu'on réforme, chaque année, un cinquième des brebis portières, et déduction faite, chaque année, d'un cinquième des agneaux, pour les pertes et accidents; le troupeau, à la fin de la neuvième année, serait composé de 2,077 têtes. Vient ensuite un détail des opérations financières, qui seraient le résultat de l'entretien d'un semblable troupeau; l'on y trouve plusieurs projets d'administration; le premier est un cheptel, c'est-à-dire, que pendant un temps fixé par un bail, une partie du produit du troupeau est abandonnée, pour en conserver le fonds : ainsi le fermier fournit cinq cents

Digitized by Google

portières, dont l'intérêt lui est payé à raison de cinq pour cent pendant les neuf années du bail; il donne cinquante centimes par agneau, les deuxième, troisième, quatrième et cinquième années, et un franc, les quatre autres années. Le propriétaire est chargé de fournir quinze béliers pour la monte. Le fermier a, pour son profit, la vente des brebis de réforme, des agneaux mâles châtrés, des laines, et les engrais. A la fin du bail, on lui rembourse ce que lui ont coûté les cinq cents portières, et le troupeau entier reste en propriété à celui auquel appartient la ferme. Il résulte que balance faite du produit des animaux vendus, de la laine et des engrais avec les dépenses, consistant dans la rente établie sur les agneaux, les gages et nourritures des bergers, l'intérêt à cinq pour cent du prix des brebis, la nourriture du troupeau, etc.; à la fin du bail il restera au fermier un bénéfice net de 33,050 francs, et à la même époque, le propriétaire devient possesseur d'un troupeau composé de 2,077 brebis, qui, avec ce qu'il a reçu de la rente sur les agneaux, présente une valeur de 86,877 francs, en déduisant environ 14,800 francs pour la dépense en achat de béliers, et le remboursement au fermier de sa mise première d'animaux. Le propriétaire aura pour sa part, un bénéfice net de 72,077 francs.

Dans un second projet, l'Auteur suppose que c'est le propriétaire qui fait les fonds des cinq cents premières brebis et des béliers, et que le fermier profite seul des bêtes de réforme, des agneaux mâles châtrés, des laines et de l'engrais, pendant les neuf ans; la rente par agneau reste la même que dans le premier projet. A la fin du bail, le bénéfice net du fermier serait de 36,249 francs, et celui du propriétaire, de 72,077 francs.

En supposant, dans un troisième projet, que le propriétaire fournisse les cinq cents premières brebis et les

Digitized by Google

béliers; que les laines, la vente des bêtes de réforme et des moutons, ainsi que le troupeau à la fin du bail, se partagent par moitié, M. Tessier prouve que le bénéfice du fermier sera porté à 30,217 francs, et celui du propriétaire, à 78,309 francs.

D'après l'un ou l'autre de ces projets, il est incontestable que les troupeaux de progression offrent de grands avantages; puissent-ils être appréciés par les capitalistes qui, ne voulant pas exposer des fonds dans des entreprises commerciales, les emploieraient à acheter des troupeaux pour en tirer un parti aussi sûr que légitime! bientôt nos plaines et nos bruyères seraient couvertes de troupeaux qui rivaliseraient avec ceux de l'Espagne.

M. Tessier entre ensuite dans tous les détails nécessaires sur l'accouplement, la gestation, l'agnelement, le sévrage, la section de la queue et la castration. Le temps de l'accouplement varie dans les diverses parties de la France; il dépend de la disposition des femelles : dans le midi, c'est au printemps que les brebis sont en chaleur; aux environs de Paris, c'est au commencement de l'été; et plus au nord, c'est presqu'en automne. Cette époque peut encore être subordonnée aux moyens de subsistance. Par exemple, quand les nourritures sont plus abondantes en Novembre ou en Décembre, on donnera les béliers aux brebis en Juin, Juillet et Août; on les leur donnera en Octobre et Novembre, si, en Avril ou en Mai, il y a abondance d'herbe aux champs. Il faut faire ensorte que tous les agneaux naissent dans le plus court espace de temps possible, afin d'empêcher que les forts n'écartent les faibles du ratelier. Il est nuisible de laisser toute l'année les béliers au milieu des brebis, leur présence accélère la chaleur des femelles, et il naît des agneaux presqu'en tout temps. M. Tessier voudrait voir s'établir,

dans

Digitized by Google

dans chaque canton, une espèce de pensionnat où, moyennant un prix raisonnable, on mettrait les béliers hors le temps de la monte; ce serait un avantage pour les fermiers qui n'auraient pas le moyen de former un troupeau particulier de leurs béliers. Les qualités que doivent avoir un bon bélier et une bonne brebis, ne sont point les objets les moins essentiels de cet article, non plus que le nombre de béliers qu'il fixe à trois par cent brebis.

En suivant la brebis pendant sa gestation, on trouve presque toutes les causes des accidents auxquels elle est exposée, et qui souvent, amènent l'avortement: l'Auteur indique les moyens les plus efficaces pour les prévenir; ils sont suivis d'une autre indication des soins que réclame l'animal au temps de l'agnelage, et de tout ce qui se passe dans la bergerie, à cette même époque. Quant au sevrage, il peut se faire dès l'âge de deux mois, si alors il y a de l'herbe aux champs; mais si les agneaux sont nés en Décembre ou Janvier, il est prudent de ne les sevrer qu'à quatre ou cinq mois, en ayant soin de séparer les mâles des femelles.

Les bergeries sont une des parties les plus essentielles pour la conservation des troupeaux. M. Tessier n'admet point totalement l'opinion de Daubenton qui ne voulait qu'un hangar propre à abriter les moutons contre les pluies et les grandes chaleurs; il préfère des abris plus ou moins fermés pour des bêtes qui, à cause des lieux où elles séjournent presque toute l'année, sont exposées à des vicissitudes de froid, de pluie et de chaleur; et, pour ne point retomber dans l'ancien et funeste usage des étables basses, étroites, presqu'hermétiquement closes, il trace le plan d'une bergerie qui réunit toutes les qualités convenables. Elle doit être proportionnée au nombre des bêtes, de manière que l'étendue moyenne pour chacune,

Digitized by Google

soit de deux mètres et deux tiers ; la hauteur doit être de quatre à cinq mètres, si l'on y pratique un grenier où le fourrage serait avantageusement placé ; de différents côtés, on pratique des fenêtres que l'on ouvre ou que l'on ferme selon le temps ou la saison. Dans les bergeries qui n'ont que le mur et le toit ; les fenêtres sont inutiles ; les ouvertures des portes, qui doivent être coupées dans la hauteur et avoir environ un mètre et deux tiers de large, suffisent pour établir un courant d'air. On ne doit éprouver, quand on entre dans une bergerie, ni froid, ni chaleur, ni odeur forte d'ammoniaque. Suit la description de plusieurs espèces de rateliers-mangeoires, de forme nouvelle, et dont le plus commode est bien représenté par une figure.

Les diverses espèces de nourriture sont parfaitement traitées ; l'on trouve des détails très-intéressants sur les pâturages et leurs diverses qualités, sur les pommes de terre, les topinambours, les carottes, les panais, les navets parmi lesquels on distingue le *turneps*, etc., qui sont les principales racines que l'on donne aux bêtes ; sur les herbes des prairies naturelles et artificielles, sur les plantes céréales et légumineuses, sur les diverses espèces de feuilles agréables aux moutons, sur les graines farineuses et oléagineuses, enfin sur les tourteaux. On indique la manière la plus avantageuse de cultiver, de préparer et d'administrer ces substances alimentaires ; l'usage du sel est aussi recommandé par l'Auteur, quoiqu'il ne le juge pas d'une utilité rigoureuse. Un dessin exact donne l'idée d'un instrument commode pour couper les racines.

M. Tessier discute, dans un autre chapître, les avantages et les inconvénients du parcage, en toute saison ; il pense qu'il vaut mieux faire coucher les troupeaux à la

Digitized by Google

bergerie, pendant l'hiver. Dans cette discussion, se trouvent encore d'excellents moyens d'écarter les loups, d'abriter les troupeaux dans les temps contraires, de bien établir les parcs, de bien diriger, nourrir et conduire les troupeaux aux champs, enfin des précautions que l'on doit prendre, si on les fait voyager.

En traitant de la tonte, M. TESSIER commence par combattre une erreur depuis long-temps accréditée, et que partagea Daubenton lui-même, celle qui admet une époque ou une laine nouvelle chasse l'ancienne; cette erreur est détruite par des observations très-exactes qui prouvent, que la laine des moutons et sur-tout des mérinos, pousse et s'alonge toujours; mais cette laine qu'on a laissé croître deux ans, est moins fine que si elle avait été coupée douze mois auparavant. L'époque de la tonte n'est point indifférente; c'est en général à l'approche des temps chauds, c'est-à-dire, pour le nord de la France, vers la fin de Juin; alors on a moins besoin d'exciter la sueur, elle se trouve presqu'assez abondante. Il est quelquefois nécessaire de faire précéder la tonte du lavage des toisons sur le corps des animaux; mais il faut le faire avec de grandes précautions : elles sont indiquées, ainsi que la forme, les usages des instruments nécessaires à cette opération, et la meilleure manière dont elle doit être pratiquée.

L'Auteur aurait cru son ouvrage incomplet, si, aux meilleures instructions sur la manière de former de bons troupeaux, il n'en eût joint d'autres pour combattre les différentes maladies auxquelles les bêtes à laine ne sont que trop sujettes. Celle qui passe pour la plus redoutable et la plns meurtrière de toutes, est le claveau, connue plus particulièrement, dans nos cantons, sous le nom de *clavelée*. Cette maladie qui n'attaque qu'une seule fois l'animal pendant sa vie, suit une marche régulière

Digitized by Google

on y distingue trois temps bien marqués, celui de l'invasion et de l'inflammation, celui de l'éruption, celui de la dessication. Les animaux, dans le premier temps, sont tristes, dégoûtés, languissants, ayant les jambes de derrière rapprochées de celles de devant; ils ne ruminent pas, ils ont soif, ils éprouvent une grande chaleur. Dans le second temps, il paraît sur le corps des boutons qui grossissent par degrés, et qui rouges d'abord, deviennent blancs ensuite; ils sont tantôt bombés, tantôt applatis; ceux qui se forment les premiers, couvrent les parties dénuées de laine, telles que la face, le dedans des cuisses, les aisselles, le dessous de la queue, le ventre, les mamelles : il s'en forme ensuite sous la laine; en quatre ou cinq jours, l'éruption est faite. Dans le troisième temps, les boutons se remplissent de pus, se dessèchent et forment une croûte noire qui tombe dans la suite.

On peut distinguer deux sortes de claveau, comme on distingue deux sortes de petite vérole. L'un est benin, l'autre malin; celui-ci est ordinairement confluent, c'est-à-dire, que les boutons sont petits, abondants, et serrés les uns contre les autres. Les symptômes de ce dernier sont plus graves; l'éruption en est incomplète; les boutons s'applatissent, se dessèchent, noircissent sans contenir de pus : une morve épaisse découle des narines des animaux; leur tête enfle, leurs yeux se ferment, leur respiration devient pénible : rarement ils en reviennent.

Lorsque l'éruption a été bien complète, et que les bêtes à laine reprennent de l'appétit, on doit espérer qu'elles guériront; mais si elle ne soulage pas, si les boutons sont d'un pourpre foncé, on ne peut porter qu'un pronostic fâcheux : des abcès et des dépôts extérieurs, et le dépouillement de la laine aux endroits où il y a eu éruption, sont d'un bon augure. Le claveau est très-contagieux; un

Digitized by Google

rien le communique, et il paraît que l'on obtiendrait quelques succès en l'inoculant, lorsqu'on s'apperçoit que le troupeau commence à en être infecté; il y aurait encore plus d'avantage à pratiquer l'inoculation aux agneaux immédiatement après le sevrage, et sans attendre une invasion de la maladie. On introduit, à cet effet, la pointe d'une lancette imbibée de virus, dans l'épiderme des aisselles et des cuisses, au moyen de petites incisions superficielles.

Si l'on n'a pas la possibilité d'inoculer le claveau benin, on a bien soin d'éviter que le troupeau n'ait la moindre communication soit médiate, soit éloignée, avec les lieux ou les choses touchés par des bêtes attaquées de cette maladie; si, malgré toutes les précautions, ou parce qu'on n'en a pas pris assez, elle se met dans un troupeau, il faut bien le soigner. On doit, à mesure que les bêtes tomberont malades, les séparer de celles qui ne le sont pas, et les réunir dans un endroit à part, bien aéré et bien propre; on éloignera du troupeau sain tout ce qui sortira de cet hôpital; le régime consistera dans une nourriture de bonne qualité, en fourrages frais, si on peut en avoir, et en un mélange de son gras, d'avoine ou de pois concassés avec de l'eau, aiguisée d'un peu de sel commun. On soutiendra les forces de celles qui paraîtront les plus affectées, en leur faisant avaler du vin deux fois par jour, à la dose de 1 litre 86, chaque fois, ou, à la même dose, une décoction de racines de persil, de hutilles, ou une infusion de plantes aromatiques, telles que thym, lavande, sauge, origum ou autres de ce genre. Quand les animaux ne peuvent plus manger au ratelier, on leur fait avaler du pain trempé dans du vin, et passé dans un tamis. S'il survient des dépôts, on les ouvrira quand ils seront à maturité, et on les pansera avec le digestif, composé de

Digitized by Google

parties égales d'essence de thérébentine et de jaune d'œuf, animé d'un peu d'eau-de-vie. On ne remettra les bêtes qui auront été malades, avec celles qui sont saines, qu'après qu'il se sera écoulé deux mois; on aura soin de les bien laver auparavant, et de purifier leurs bergeries par l'acide muriatique oxigéné.

La gale, maladie si redoutée des propriétaires et des bergers, paraît assez bien connue dans ce pays, pour se dispenser de suivre M. Tessier dans la description qu'il en fait; il en est de même de différentes autres maladies qui, sans être contagieuses, ne laissent point que de causer des ravages considérables dans les troupeaux; telles sont les dartres, le noir-museau, le muguet des agneaux, les boiteries, l'araignée, la diarrhée, la genestade, la maladie de bois, celle du sang, la maladie rouge, la faterre, le rhume, le tétanos, les convulsions, la météorisation, les tumeurs, les égagropiles, le charbon, etc. De toutes ces maladies, le tournis paraît être la moins connue; elle ne se laisse appercevoir qu'à l'apparition du second ou du dernier temps; alors la marche de l'animal est incertaine et chancelante; il a la tête lourde; il tourne d'un seul côté, quelquefois assez long-temps de suite, lève le nez en l'air, tombe et se relève pour retomber et se relever encore. Bientôt il s'égare aux champs et ne mange plus, soit parce que la vue se perd, soit parce que le mal lui ôte l'appétit; il reste couché, étourdi, stupide; il dépérit peu à peu et meurt dans le marasme. Le tournis paraît n'attaquer que les antenois; plusieurs ont été ouverts après la mort, et l'on n'a trouvé de signes de maladie que dans le crâne; là, une ou plusieurs hydatides, tantôt réunies, tantôt séparées, formées de membranes assez denses, renferment des tœnias globuleux, ayant quatre suçoirs, et nageant dans un fluide limpide. Il y en a qui

Digitized by Google

contiennent presqu'un verre de liqueur, et qui occupent beaucoup de place dans la capacité du crâne. Quelquefois des parties osseuses sont amincies aux endroits sur lesquels s'appuient les hydatides. On a déjà essayé la majeure partie des remèdes connus, et il paraît que le seul dont on ait obtenu quelques succès, est une espèce de ponction, au moyen de laquelle on enlève l'hydatide après l'avoir vidée. L'opération se fait avec une espèce de trocar très-mince; l'opérateur tenant fermement l'instrument entre le pouce, l'index et le doigt du milieu, de manière à ne l'enfoncer qu'autant qu'il le veut, pose les deux autres doigts sur la tête, pour avoir un point d'appui fixé. Le crâne étant percé, on conduit doucement le trocar dans l'intérieur; on retire promptement l'instrument, qui est suivi de l'hydatide encore remplie ou vide; on le fait sortir avec attention, soit avec une épingle, soit avec les doigts; on renverse la tête pour faire égouter le plus d'eau possible. Il ne faut pas toujours vouloir retirer la pellicule de l'hydatide, il suffit de l'avoir percée. Après comme avant l'opération, on se contente de séparer les bêtes qui ont le tournis, sans autre régime qu'une bonne nourriture en petit volume.

M. Tessier termine son excellent ouvrage par un article très-intéressant sur les bergers et les chiens; il considère les premiers dans toutes leurs occupations pendant l'année; il voudrait les voir constamment occupés à prendre des notes, soit par écrit, soit aux dépens de la mémoire, sur tout ce qui se passe d'extraordinaire dans le troupeau; il leur donne de bons conseils sur la conduite qu'ils doivent tenir pendant tout le temps de l'agnelage, ainsi que sur les moyens de parer aux accidents qui en sont ordinairement les suites; il fait remarquer tous les soins qu'un berger doit donner à la distribution des aliments; ce qu'il doit

Digitized by Google

faire à l'époque de la tonte ; et pendant toute la durée du parcage ; la connaissance qu'il doit acquérir des plantes capables de nuire au troupeau ; la lenteur qu'il doit apporter dans sa marche, enfin il donne une note détaillée de tous les instruments qui lui sont nécessaires. Quant aux chiens, il fait connaître les races les plus utiles et les plus intelligentes ; il indique la meilleure méthode de les bien instruire et dresser, et sur-tout de les soumettre à l'obéissance la plus absolue.

Aux différentes maladies particulières aux troupeaux, que nous avons trouvées si bien décrites par M Tessier, M. Morel de Vindé a cru devoir ajouter celles qui ont pour cause l'invasion et la multiplication de divers animaux, soit extérieurement parasites, soit intestins, qui produisent les effets que jusqu'ici, on a attribué empiriquement à l'état du sang ou des humeurs, ou à d'autres causes qu'on a supposées, sans pouvoir en donner une raison suffisante. Il décrit ces sortes de maladies d'après ses propres observations, y fait des applications raisonnées de plusieurs espèces de médicaments, et paraît donner la préférence au sulfure de potasse, comme le spécifique le plus efficace pour combattre la gale, la phtisie, la cachexie, la pésogne et autres maladies qu'il a de fortes raisons d'attribuer à la présence de quelques animaux microscopiques.

Aux maladies des bestiaux ont succédé des observations pratiques sur celles qui affligent l'humanité. Le tétanos est, sans contredit, la plus terrible de toutes les affections spasmodiques ; on doit la distinguer sur-tout du strismus, état de rigidité qui n'affecte que la mâchoire inférieure. Ces deux maladies ont été malheureusement trop communes dans les hôpitaux militaires qui ont reçu les blessés d'Essling et de Wagram, à la dernière campagne d'Autriche,

Digitized by Google

d'Autriche, et M. Trachez en impute la cause aux grandes chaleurs qui ont précédé et suivi ces batailles.

Après avoir donné une définition exacte de chacune de ces maladies, M. Trachez s'attache particulièrement au tétanos qu'il examine dans tous ses détails; il arrive à la méthode curative que l'on emploie ordinairement : elle consiste à plonger les malades dans un bain d'eau froide, et à les y laisser environ cinq minutes; quelquefois à défaut de bain, on les étend sur des planches, et dans cette position, on leur verse plusieurs seaux d'eau froide sur tout le corps, et de préférence sur les parties tétanisées; l'eau doit être alkalisée avec le carbonate de potasse, jusqu'au point de laisser sur la langue une saveur assez prononcée. Au sortir de l'eau et de l'ablution, on essuie les malades et on les enveloppe dans une couverture de laine très-chaude; on leur administre du vin, et toutes les deux heures, une cuillérée à café de *laudanum de sydenham*; quand les plaies ne supurent point, on y applique un vésicatoire, etc.

Cette méthode, quelque bien employée qu'elle ait été, n'a jamais réussi à M. Trachez, et il avait la douleur de voir périr les malades dans les convulsions les plus violentes, au sortir des bains. Il jugea et avec raison que les bains froids ne faisaient qu'augmenter le spasme, et se décida alors à chercher d'autres moyens qui pussent combattre avec avantage cette cruelle maladie. Il fait l'énumération des divers traitements qu'il a essayés avec plus ou moins de succès, et s'arrête à celui-ci, qui a paru remplir assez parfaitement ses désirs, puisque de onze blessés tétaniques auxquels il en a fait l'application, six ont été parfaitement guéris.

Aussitôt l'apparition du trismus, il a enlevé une ou deux dents aux blessés; pendant les douze heures qui

Digitized by Google

suivaient l'invasion, il leur a fait prendre quatre bouteilles du meilleur vin rouge; toutes les deux heures, une cuillérée à café de *laudanum*, et dans l'intervalle, quatre onces d'une potion anodine éthérée. Dès l'apparition du tétanos, il a eu soin de faire placer sous la voûte formée par la colonne vertébrale de ceux qui avaient l'opisthotonos, des coussins, afin que les fesses, le dos et les épaules portassent également par-tout. Dans l'improsthotonos, il a supprimé le coussin du milieu; cette précaution est très-utile, si elle ne diminue point les douleurs, elle a l'avantage de ne point les augmenter; car tout ce qui tend à redresser la colonne vertébrale, augmente les convulsions. Il a fait des scarifications, quelquefois des incisions dans les plaies, et y a appliqué des plumaceaux imbibés de *laudanum*, puis il a recouvert de cataplasme toute la partie. Il a fait placer aux croisées des draps mouillés, répandre de l'eau sur le plancher, garnir les lits de feuilles fraîches, etc.; chaque jour il a augmenté la dose de *laudanum*, il en a donné jusqu'à quinze et vingt cuillérées entre deux potions laudanisées, et dix à douze grains d'opium dissous dans le vin. Pour toute nourriture, du bouillon, du riz, des crêmes, de la panade, des bouillies et du vin en très-grande quantité.

Ordinairement après dix ou douze jours, le tétanos diminuait d'intensité; alors on diminuait insensiblement les doses de vin et de *laudanum*. La convalescence était un peu longue; et pendant quinze à vingt jours, les malades restaient dans un état voisin de la stupidité; ce qui tenait à la grande quantité de narcotiques et de vin qu'ils avaient pris.

Tels sont les moyens qui ont le mieux réussi à M. Trachez, et auxquels il a été conduit par une foule d'observations intéressantes, qu'il a rapportées dans son

Digitized by Google

mémoire ; il s'est assuré depuis, que ceux qui ont le plus approché de sa manière d'attaquer le tétanos, ont été les plus heureux.

Un travail qui présente succinctement tous les avantages de la découverte de l'immortel Genner, et qui doit porter le dernier coup au préjugé barbare qui oppose encore des incitations coupables à l'un des plus grands bienfaits de la science, est le tableau comparatif de la petite vérole naturelle, de la petite vérole inoculée et de la vaccine, considérées dans leurs effets sur chaque individu et sur la société. Ce tableau donne l'histoire de ces trois maladies, des caractères généraux que chacune d'elles présente, de la mortalité qui s'ensuit, enfin des circonstances qui les accompagnent et qui les suivent, indépendamment de la contagion et de la mortalité ; telles sont : le danger, les éruptions, la solitude forcée, la perte de temps, les dépenses, les précautions nécessaires, le traitement médical, les difformités et les maladies subséquentes. Il en résulte que la petite vérole naturelle traîne à sa suite tous ces fléaux, qu'elle attaque au moins la moitié de l'espèce humaine, et qu'elle emporte un individu sur six ; que la petite vérole inoculée, quoique moins funeste, n'est cependant point exempte des suites fâcheuses que nous venons de rapporter ; que la vaccine, au contraire, n'est point contagieuse, qu'elle est rarement douloureuse, jamais fatale, n'expose à aucun danger, ni à la solitude, ni à la perte de temps, ni à la dépense, enfin qu'elle n'amène aucune difformité, aucune maladie subséquente. Ce tableau est donc réellement l'argument le plus décisif qui ait été fait, jusqu'ici, en faveur de cette nouvelle inoculation ; puisse-t-il généraliser enfin l'adoption de cette nouvelle méthode, dont les succès sont si étroitement liés à l'intérêt de notre existence ! La Société témoigne

Digitized by Google

au docteur John Addington, de la Société gennérienne de Londres, toute la satisfaction que lui a fait éprouver cette production philanthropique; elle témoigne également sa reconnaissance à M. TARANGET, de ce qu'il a bien voulu nous la rendre familière, par sa traduction en notre langue.

Dans les six années antérieures à 1810, le nombre des vaccinations opérées avec succès dans le département du Nord, avait été de 40,687, ce qui donnait pour terme moyen 6,781 vaccinations. M. BOTTIN, dans un troisième rapport sur cette partie importante de l'économie publique, a prouvé que le nombre des opérations pratiquées en 1810, s'élèvent à 10,483. Ce qui surpasse de beaucoup le nombre moyen des années précédentes. A la suite d'un tableau qui comprend chaque commune en particulier, il a restreint, dans le cadre suivant, la quantité proportionnelle des individus vaccinés dans chacun des six arrondissements de sous-préfecture.

ARRONDISSEM.t de Sous-Préfecture.	NOMBRE TOTAL des communes.	NOMBRE des communes où l'on a vacciné.	NOMBRE des vaccinations opérées.	POPULATION TOTALE de l'arrondissement.	RAPPORT du nombre des vaccinations avec la population.
DUNKERQUE. . .	59	45	2,180	86,850	1 à 40
LILLE.	130	61	3,045	241,405	1 à 79
HAZEBROUCK. .	53	26	1,207	100,936	1 à 84
AVESNES	164	51	1,120	107,029	1 à 96
DOUAI.	146	60	1,858	183,571	1 à 99
CAMBRAI.	117	51	1,073	120,042	1 à 112
Tout le dép.t. .	669	294	10,483	839,833	1 à 80

Digitized by Google

Il a mentionné ensuite les points où la vaccine est le plus en vogue, ainsi que ceux où elle est le plus négligée, et a terminé son rapport par la nomenclature honorable des personnes qui ont obtenu, du Comité de vaccine de Lille, des médailles d'or et d'argent, en récompense du zèle qu'elles ont montré pour la propagation de la bienfaisante méthode; cette nomenclature comprend : MM. Coudeville, médecin à Wormhout; Verin père, à Tourcoing; Laborde, à Cambrai, tous deux chirurgiens; Gravis, à Fresnes; Delacroix, à Mortagne; Laurent, à Stéenwerck; Fontaine, à Felleries, tous quatre officiers de santé; M. Desquiens, maire de la commune d'Ascq; M. Destombe, desservant de la succursale de Sin; et M.elle Delannoy, sage-femme à Crayvick.

Un phénomène monstrueux présenté à la Société, a fourni, à M. Féron, le sujet d'une notice dans laquelle il a donné la description du monstre, ainsi que le détail des circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi sa naissance. La nommée Julie Dupont, âgée de quarante-six ans, native de Kain, département de Jemmappes, mère de trois enfants, dont deux vivants, devint enceinte : sa grossesse ne fut pas plus fatigante que ne l'avaient été les autres, cependant le travail pour l'accouchement se déclara à sept mois; la sage-femme trouva d'abord un pied; en cherchant le second, elle en sentit plusieurs, dès lors elle présuma qu'il y avait plusieurs enfants. La mère n'a pu rendre compte de la manière dont la sage-femme avait terminé l'accouchement, ni du moment où elle s'était apperçu de la monstruosité; tout ce dont elle se souvient, c'est qu'elle n'a pas souffert davantage pendant cette opération que lors des trois précédentes. On n'a trouvé qu'un placenta, qu'un cordon ombilical; cet enfant est né le 22 Octobre 1807, il a vécu dix minutes, a remué

Digitized by Google

les membres plusieurs fois, a ouvert la bouche à différentes reprises, mais sans crier. Depuis sa mort, on le conserve dans l'alcool.

Cette monstruosité est composée de deux enfants du sexe féminin, réunis par leur partie antérieure, depuis le bas du sternum jusques et compris le col et la tête. Les deux corps sont séparés depuis l'appendice xiphoïde jusqu'en bas. Toutes les parties inférieures sont bien distinctes, les pointes des pieds se regardent, conséquemment les talons leur sont opposés. Les extrêmités supérieures sont au nombre de quatre, bien conformes, depuis l'omoplate jusqu'à l'extrêmité des doigts; la colonne vertébrale paraît entière, ainsi que les vertèbres; on ne peut juger du sternum, ni des clavicules, les enfants étant joints par ces parties. Le col est volumineux, attendu la réunion des deux; la tête ne lui cède en rien pour la grosseur, elle est couverte de cheveux et paraît, comme le col, formée des deux têtes assemblées et disposées d'une manière particulière, car, on ne voit qu'une figure, quoique la nature ait eu le dessein d'en former deux, comme on le verra dans un moment.

D'après la manière dont ces fœtus sont réunis, leurs faces auraient dû être collées l'une contre l'autre; l'inspection de la partie postérieure de la tête, correspondante à la colonne vertébrale, le démontre, puisqu'on remarque un occipital articulé avec chaque colonne vertébrale.

La face développée étant mise vis-à-vis celle du spectateur, le corps des enfants présente le côté. Le coronal qui forme la partie supérieure et antérieure de la face, se trouve articulé avec partie du pariétal de chacun des deux enfants, de sorte que la nature, en rapprochant les têtes, n'a pas voulu soustraire les deux figures ou faces. Il semble, au contraire, qu'elle avait disposé les choses pour que la

Digitized by Google

face de chaque enfant fut séparée en deux, suivant sa longueur, dont un côté tourné à droite et l'autre à gauche, pour se réunir avec une quantité pareille de la face du second enfant, et constituer une figure antérieure et une postérieure, commune à chacun de ces enfants; mais la nature n'a pas achevé son ouvrage, il n'y a eu qu'une figure de finie. En retournant les individus pour regarder la partie postérieure de la face dont il vient d'être question, on remarque un applatissement couvert de cheveux, et dans la partie inférieure de cet applatissement, on observe le pavillon de deux oreilles rapprochées dans leur partie inférieure, écartées supérieurement; ce qui paraît prouver le dessein qu'avait la nature de former une figure semblable à celle du côté opposé, dont le développement n'a pas eu toute son exécution.

D'après la déclaration de la mère, l'ouverture du corps a été faite par François Rosnel, ex-chirurgien major des régiments français, chirurgien, demeurant à Morcou, département de Jemmappes, lequel a dit avoir trouvé tous les viscères doubles dans la poitrine et le bas ventre; elle ne se souvenait pas qu'il lui eût dit que le cerveau fut double. En regardant cette monstruosité en face, on apperçoit que l'enfant qui est du côté gauche, est un peu plus volumineux que celui qui est du côté droit; c'est lui qui s'est présenté le premier au passage; on le reconnaît encore à une légère cicatrice qu'il porte au-dessus de l'une des malléoles.

On ne sait point comment un seul cordon ombilical pouvait fournir le sang aux deux enfants.

A Bouvignies près Marchiennes, au mois de Septembre 1810, Louis Dutouquet, en labourant son champ, rencontra, à une légère profondeur, quatre tombeaux formés de chacun quatre tuiles, de soixante-cinq centimètres de

Digitized by Google

longueur, sur quarante-neuf de largeur et quatre d'épaisseur; ces tuiles, garnies de bordures saillantes et relevées, étaient jointes par un ciment aussi dur que le silex. Le premier tombeau a été brisé, le second fut ouvert sans fracture; il en sortit des exhalaisons si dangereuses que, quoiqu'en plein air, le laboureur eut le visage rempli de boutons pendant quelques jours. On a trouvé dans ces tombeaux des ossements humains qui se sont réduits en poudre par le contact de l'air; une bouteille de terre non vernissée, à goulot étroit et avec deux anses; (cette bouteille, d'un litre et demi de capacité, fut malheureusement fracturée, de sorte que l'on n'a pu recueillir ni examiner la liqueur qu'elle contenait); une seconde bouteille de terre cuite, non vernissée, d'un tiers plus petite que la précédente, mais avec une seule anse et d'une forme extraordinaire; deux agraffes en cuivre, une plaque de baudrier du même métal, où sont gravés des losanges; une assiette en terre vernissée d'un rouge foncé, avec des dessins en relief sur les bords intérieurs; deux autres petits vases et des médailles romaines. Un des vases a été donné à M. le Sous-Préfet de l'arrondissement; les autres objets ont été déposés au Musée de Douai, où les amateurs peuvent en prendre connaissance. M. Bottin, à qui la Société doit la description de ces tombeaux antiques, lui a encore communiqué, dans une autre notice, la découverte de monuments du même genre, mais d'une époque plus rapprochée de la nôtre.

En faisant, dans le courant de 1809, des fouilles dans l'enclos de la ci-devant abbaye de Saint-Amand, pour y rechercher des grès qui avaient été employés à la fondation des bâtiments, les ouvriers rencontrèrent, à trois mètres environ de profondeur, quatre tombeaux de pierre. L'un de ces tombeaux était d'une seule pierre poreuse comme

Digitized by Google

comme le sont les meulières; la cavité avait un peu plus de deux mètres de longueur, sur une largeur proportionnée à celle du corps humain, c'est-à-dire, plus grande vers les coudes que vers les pieds et la tête; elle était fermée par trois dalles en grès. Les trois autres tombeaux étaient formés chacun de cinq dalles de pierres bleues sciées; les deux dalles longues des côtés s'engageaient dans des rainures pratiquées dans celles du fond et des deux bouts. M. Bottin témoignant le desir de voir renaître l'usage de ces sortes de cercueils, pour les sépultures particulières que la loi autorise, voudrait que l'on trouvât des cercueils tout faits, en pierre bleue, dans les magasins de nos marchands, comme on y trouve des auges, des baquets, etc.

Un bouton de métal est tout ce que l'on a trouvé parmi les ossements que renfermaient les cercueils; il est à croire d'après la devise *honni soit qui mal y pense*, inscrite sur ce bouton, que ces tombeaux sont ceux de quelques Anglais de marque, tués dans les guerres des siècles derniers. Ce qui tend à confirmer cette idée, c'est qu'ils ont été trouvés sous le sol du parloir de l'abbaye, où la sépulture n'aura probablement eu lieu, que parce que la différence de religion se sera opposée à ce qu'elle se fît dans l'église.

Quant au cercueil en pierre meulière, sa construction indique une plus haute antiquité; déjà à l'époque de la réédification de l'église paroissiale, on avait trouvé, en creusant de nouvelles fondations, des urnes, des lampes, et autres traces de sépultures antiques.

On a beaucoup parlé, il y a quelques années, de l'exhumation faite dans un hameau de l'arrondissement de Lille, d'un cadavre que la crédulité qui fait profit de tout, voulait mettre en réputation dans le pays comme

Digitized by Google

reliques d'un Saint à canoniser. M. Bottin a encore donné une notice sur ce fait particulier. L'église d'Antreuil, hameau d'Avelin, ayant été vendue pendant la révolution, les ouvriers en la démolissant, rencontrèrent, à quelques centimètres de profondeur, près de l'autel, et presque sous le marche-pied, un cercueil de plomb qui en renfermait un second de planches de chêne. Ce dernier ayant été ouvert, offrit à la vue un cadavre parfaitement conservé, et dont les chairs paraissaient encore aussi fraîches que s'il venait d'être inhumé. Il portait des moustaches très-noires, très-épaisses et très-longues. Une chemise de toile très-fine et garnie de dentelles, un bonnet de police de velours rouge brodé en or, un anneau précieux au doigt, et les cicatrices de trois larges blessures ne laissaient aucun doute que ce cadavre ne fût celui du guerrier dont l'épitaphe était inscrite sur la pierre latérale : *Don Louis Ladron de Guevara, Espagnol, mestre de camp, seigneur d'Antreuil et de Pont-à-Marcq, gouverneur de la ville et du port d'Ostende, décédé en* 1639, *âgé de* 81 *ans.* Le cadavre resta quatre ou cinq jours exposé à l'air libre, à la curiosité des villageois, sans éprouver d'autre altération que celle qui lui venait de la sottise des gens crédules.

Les premiers arrivés s'étaient contentés de se partager les morceaux du cercueil et du suaire; ceux qui suivirent, s'en prirent aux moustaches qui furent arrachées, et le cadavre lui-même allait être dépécé et distribué comme reliques, si la police n'avait eu soin d'en ordonner la réinhumation dans l'église d'Avelin.

Enfin M. Bottin qu'un zèle louable porte à tirer de l'oubli tous les monuments échappés à la faulx du temps ou à la dévastation du vandalisme, a consigné, dans les archives de la Société, la description d'un tombeau en marbre qui se voyait dans la ci-devant église du couvent

Digitized by Google

des Dominicains, à Lille, qui avait été recueilli par feu M. Houzé De Grand-Champ, et que possède actuellement M. De Fournes. C'est celui de Louis de Melun, prince d'Epinoy, connétable de Flandre, premier pair et baron sénéchal du Hainaut, prévôt héréditaire de Douai, mort en 1704, à l'âge de trente-un ans, blessé par un cerf, dans une partie de chasse où il accompagnait le jeune Roi à Chantilly. M. BOTTIN observe que ce mausolée se trouve dessiné et décrit dans le cinquième volume des Antiquités nationales, par M. MILLIN, mais avec quelques erreurs qu'il relève, et des lacunes auxquelles il supplée.

Les fleuves et les marais voisins des villes ou des lieux habités par les anciens peuples, ont, comme les cavités souterraines, reçu une foule d'objets précieux, dont les découvertes sont bien propres à exercer la sagacité des historiens et des archéologues; ce n'est même que de ces lieux, que sont sorties les principales richesses en ce genre. Dans des moments de terreur et de trouble, les peuples pressés par une armée victorieuse, confiaient aux puits leurs dieux pénates, leurs bijoux, etc. D'un autre côté, les vainqueurs chargés d'un butin dont le poids devenait bientôt incommode, ne sachant plus qu'en faire, se trouvaient forcés de le jeter dans les rivières, afin qu'il ne retournât pas aux légitimes propriétaires; quelquefois, ces farouches vainqueurs n'ayant en vue que la destruction, saccageant tout, encombraient un fleuve des dépouilles d'une ville entière. Voilà, peut-être, les raisons pour lesquelles on ne trouve ordinairement dans le sein de la terre, d'autres monuments que des armes, des tombeaux et quelques médailles; tandis que les statues, les meubles précieux, les bijoux, les vaisselles, les instruments, se rencontrent plus souvent au fond des puits, dans le lit des rivières ou dans la tourbe des marais.

Digitized by Google

Il est peu de provinces de la France où les Romains n'aient eu des établissements plus ou moins considérables; le département du Nord paraît être un des points où ils ont fait un long séjour; les ruines de l'antique Bavai (*Bavacum*), attestent encore l'importance que les Romains mettaient à conserver et embellir cette capitale qui avait en sous-ordre, une foule de postes importants encore existants, et dont on trouve la liste dans les commentaires de César, et dans l'itinéraire d'Antonin. Parmi les noms repris dans ces listes, on n'en trouve qu'un seul d'une ville située dans l'arrondissement de Lille, c'est le *Viroviacum*, aujourd'hui Verwick, où l'on prétend que les Romains avaient établi un temple dédié à Mars, à l'endroit même où l'on voyait encore, il y a quelques années, l'abbaye de Saint Martin. Il est certain que les environs de La Bassée et peut être cette ville, dont l'origine est tout-à-fait perdue, ont été autrefois habités par les Romains, car on trouve très-fréquemment, dans les marais qui avoisinent cette ville, des monuments qui attestent le séjour de cette Nation; M. Drapiez en a décrit un qu'il possède, et qui lui a paru digne de fixer un moment l'attention de la Société.

Ce monument est une figure en bronze, avec les yeux en argent, de la hauteur de 0,^{m}180 (6 po. et demi environ); il représente une femme décorée des attributs de la puissance suprême; malheureusement elle est mutilée aux deux bras, et les mains qui lui manquent, dérobent les meilleurs indices du personnage qu'elle représentait. Quoiqu'il en soit, tout porte encore à croire que cette figure est celle de Junon : la sévérité de sa physionomie, le diadême qui lui ceint la tête, le ceste qui la couvre, tout cela fait retrouver en elle cette déesse qui, sous le nom de Lucine, était adorée par tous les Romains;

Digitized by Google

présidant aux accouchements, il était tout naturel qu'elle se trouvât au nombre des pénates, des divinités domestiques. Ce qui porte à adopter cette opinion, c'est que cette figure était accompagnée d'une autre de même grandeur, représentant un homme, le bras tendu vers le ciel, ce qui se rapporte au Jupiter tonnant. Ces deux figures ont été trouvées sur la fin de l'année 1810, dans les marais de Sainghin-en-Weppes, à 3m250 (10 pi. environ) de profondeur; elles ont été ramenées avec la tourbe que l'on retire en cet endroit. Ces figures (1) ne sont pas les seuls monuments que l'on ait découvert; une vingtaine de médailles ont été trouvées dans la même tourbière. M. Drapiez n'a pu s'en procurer que deux, un Antonin, grand bronze, et un Philippe, alliage de bronze et d'argent.

Sur la rive gauche de la Lys, à deux kilomètres de cette rivière, et à égale distance du pont qui sépare les deux *Comines*, existent les débris d'un monument ancien, appelé *mont de Vanoite*. Ce mont, tel qu'il existait il y a quelques années, offrait un tertre régulièrement circulaire, recouvert d'un antique gazon. Sa circonférence était de cent vingt-neuf mètres à la base, et de soixante-quinze à quatre-vingt-dix mètres au sommet; son élévation d'environ seize mètres. Le terrein sur lequel se trouve cette motte, est un marais long de soixante mètres, sur une largeur inégale, qui peut être réduite à quatre-vingt-cinq mètres; il s'y trouve des sables *boulants*, très-dangereux. Au sud, il est longé sur une étendue de cent

(1) Mont-Faucon a fait graver une figure presque semblable, sous le N.° 6 de la 21.e pl. du 1.er vol. de l'Antiquité expliquée.

Digitized by Google

quarante mètres; par un ruisseau dit la *Becque Courtenkerck*, qui coule à quarante et quarante-huit mètres du pied ou talus du tertre.

Aujourd'hui ce n'est plus un cône tronqué; M. Bottin en le visitant au mois d'Août 1810, n'y a plus trouvé qu'un massif de terre presque carré et taillé à pic. La bêche avait ainsi dénaturé ce *Barrow*, en vertu d'un bail qui laisse au sieur Lambin, notaire à Comines, la jouissance, pendant vingt-neuf ans, de tout le terrein, à condition qu'il sera, par lui, applani. Il y a quatre ans que les ouvriers y ont été mis pour la première fois; ils en ont déjà détruit une bonne partie, et cependant la vue de ce qui reste, produit encore ces grandes et profondes impressions, dont l'ame de l'observateur ne peut se défendre, en présence des monuments qui ont été contemporains des premières peuplades, et que tant de siècles ont respectés.

Dans son état actuel, la motte, quoique diminuée de moitié, a conservé encore à-peu-près la même hauteur; elle est formée de terres rapportées : la preuve s'en trouve dans les nuances des couches alternatives d'argile et de terres sablonneuses, dans les débris de tuiles, de poteries vernissées. Notre Collègue a rapporté un fragment de vase, d'une couleur brune, qui, par sa légèreté et la finesse de sa pâte, ressemble à ces belles poteries antiques, qui sont encore aujourd'hui admirées des connaisseurs.

On conservait, dans le pays, la tradition d'armures trouvées dans les déblais d'une vaste charpente, d'un tombeau, etc. : le locataire venait effectivement d'en faire enlever plusieurs voitures de quartiers de chênes, de madriers non équarris, à demi consumés et noirs comme l'ébène, trouvés dans la partie latérale où la démolition

Digitized by Google

est le plus avancée; M. Bottin en a encore observé plusieurs sur place, ils étaient élevés de deux à trois mètres, les uns plantés circulairement à la base, comme des pilotis, sans cependant avoir de pointe, et les autres, placés transversalement en-dedans et appuyés contre les premiers, à différentes hauteurs Ils ont paru n'avoir servi à d'autre usage, qu'à former une enceinte destinée à retenir les terres qui ont donné le noyau du monument, et il est à présumer que l'on en trouvera autant sur les autres faces.

Quant aux armures, tout ce qu'on a pu recueillir sur cet objet, c'est qu'il y a environ soixante ans, des fouilles ont été faites dans ce tertre, par ordre du Duc d'Orléans, alors propriétaire de la terre et seigneurie de Comines, et qu'elles ont procuré des coins, des hâches, des traits, qui ont été transportés, selon les uns, à Paris, et selon d'autres, déposés dans la bibliothèque des anciens prêtres, à Tournai.

On croit généralement, dans ce pays, qu'un grand personnage, du nom de *Vanoite*, a eu la sépulture dans cette motte. Rien n'empêche aussi de penser qu'elle ait été un monument religieux. L'étymologie du nom du ruisseau voisin *Courtenkerk*, église de la cour; la tradition orale qui parle d'une maison de templiers qui existait jadis à une portée de fusil, au nord, qui a été brûlée par méchef, puis transférée un peu plus loin, au-delà du ruisseau, au sud; enfin les traces de combustion qui se remarquaient dans les couches supérieures du tertre, semblent rendre assez probable cette opinion. On sait, quant à cette circonstance, que les Celtes, nos ancêtres, célébraient leur culte en plein air, la nuit, sur des élévations, et qu'ils s'avertissaient réciproquement par des feux.

Digitized by Google

Un autre monument à-peu-près semblable, a été l'objet des recherches de M. GUILLEMOT. La carte que plusieurs historiens appellent théodosienne, parce qu'elle a été dressée sous l'empire de Théodose-le-Grand, et que d'autres connaissent sous le nom de Peutinger, parce qu'elle a été tirée de la bibliothèque de la famille de ce nom, est la seule autorité qui parle d'*hermoniacum*. D'après M. GUILLEMOT, *hermoniacum* paraît avoir éte un temple consacré au génie et au Dieu des eaux, et le lieu où ce temple a existé, est une hauteur escarpée de toutes parts, formant aujourd'hui une pièce de terre, longue de sept cent cinquante mètres et large de quatre-vingt, que longe au nord la voie romaine de Cambrai à Bavai; près de ce même lieu, (territoire de Vendegies-sur-Ecaillon), existe encore une vieille masure, autrefois à usage de cabaret, qui portait le nom de *clair-ménage*. Ce nom avait été substitué par le propriétaire à celui d'*herménage*, qu'elle portait de temps immémorial. Notre Collègue a trouvé dans *herménage*, le mot *hermoniacum*, changé et tronqué par une longue suite d'années. Au reste, il a rencontré sur la hauteur, des vestiges plus certains de l'existence du temple; tels sont : un souterrain voûté, long d'environ quatorze mètres, large de trois, et garni des deux côtés de bancs de pierres bleues, dont on n'apperçoit pas les joints; des débris de poteries et de tuiles romaines; des médailles; des ornements en bronze; et sur-tout une tête dans laquelle il a cru reconnaître les traits et les attributs de Neptune.

Quoiqu'il ne puisse rien dire de positif sur l'époque de la destruction de ce temple, il croit cependant qu'il n'existait plus au commencement du cinquième siècle, car alors, les Huns avaient pillé et détruit Bavai de fond en comble, l'empereur Antonin avait fait abattre, dans Rome même, les restes du culte des Dieux; enfin le

zèle

Digitized by Google

zèle religieux de Supérior, premier évêque des Nerviens, avait occasionné dans leurs pays d'étranges changements; il pense pouvoir raisonnablement attribuer la chute d'*hermoniacum* à l'une de ces trois puissances, dont la moindre était suffisante pour faire disparaître les temples de tous les Dieux de l'univers.

S'il est pardonnable aux archéologues de s'égarer un instant dans le labyrinthe obscur où les entraînent de pénibles recherches, il ne doit pas l'être aux historiens modernes de commettre des erreurs et des anachronismes sur des faits et des individus qui appartiennent à des époques très-peu reculées. Dans un précis historique sur la vie et les ouvrages d'Alain, célèbre écrivain du treizième siècle, M. Rosny a émis des doutes qui tendent à ravir à la ville de Lille, l'honneur d'avoir vu naître celui qui, par son rare génie et sa vaste érudition, a mérité le titre glorieux de docteur universel. M. Poret a répondu d'une manière victorieuse aux doutes allégués par son Collègue : sans s'arrêter à invoquer la tradition constante qui, depuis plus de six siècles, a toujours fait considérer Lille comme la patrie de ce grand homme, il a produit nombre de citations d'Auteurs dignes de foi et contemporains d'Alain; il a rapporté les passages des Ecrivains les plus famés; et tous démontrent l'invraisemblance sur laquelle sont établis les raisonnements de ceux qui voudraient persuader que le docteur universel est né dans le midi de la France, et non à Lille en Flandre. M. Rosny avance, dans son ouvrage, « que les » historiens ne sont point d'accord sur l'époque précise, » ni sur le véritable lieu de la naissance de cet Ecrivain » célèbre; qu'il désiresait être fondé à ne pas refuser à » Lille cet avantage, mais qu'il lui était contesté par plu- » sieurs Savants qui combattent vivement cette opinion. »

Digitized by Google

M. Poret assure, que jusqu'à présent, on ne connaît que deux Auteurs qui aient voulu contester à la ville de Lille, la naissance d'Alain, ce sont Manriquez et Jongelin, tous deux de l'ordre de Citeaux, lesquels prétendent que ce nom de Lille, en latin *de insulâ*, *de insulis*, et *insulensis*, ne provenait pas du lieu de sa naissance, mais qu'il était le nom de sa famille. Ces deux Ecrivains qui ne sont pas fort anciens, ignoraient sans doute que dans les douzième et treizième siècles, comme dans les précédents, très-peu de personnes portaient des noms propres à leurs familles, qu'alors chacun ajoutait à son prénom celui du lieu où il était né, ou sa profession, s'il était artisan. Un Ecrivain du même ordre, qui a publié une édition des ouvrages d'Alain, affirme qu'il était né à Lille. M. Rosny ne pouvant détruire cette affirmation de Charles de Wisch, soutient « qu'elle n'est pas fondée, que cet Auteur s'appuie de » l'autorité de Henri de Gand et de quelques autres Ecri- » vains antérieurs qui, s'étant copiés mutuellement, ont » accrédité comme un fait certain, *une erreur* qui n'était » fondée que sur une simple probabilité, en le surnommant » *de insulis* ou *insulensis*. » Charles de Wisch qui n'a écrit que plus de quatre siècles après la mort d'Alain, ne pouvait rien faire de mieux que de s'appuyer de l'autorité de Henri de Gand et de quelques autres Ecrivains anciens; d'ailleurs, Henri de Gand est peut-être celui de tous, auquel on peut s'en rapporter avec plus de confiance et de certitude, car lui-même a été célèbre dans l'Université de Paris, où il a mérité le titre de *docteur solennel*, vers le milieu du treizième siècle, dans le temps où la mémoire d'Alain était encore récente; de plus, il était Belge, né à Gand et Archidiacre de Tournai, où il est mort en 1293. Or, personne mieux que lui, n'a pu puiser dans la vraie source, les notions qu'il nous a laissées sur le *docteur*

Digitized by Google

universel, et voici ce qu'il en dit dans son livre des Ecrivains ecclésiastiques, chap. 21 : *Alanus insulis oriundus, liberalium artium peritus, Parisiis ecclesiasticæ scholæ præfuit, et ingenii sui monumenta relinquens, scripsit, etc.* Sil était vrai que ce même Alain fût mort frère convers, à Citeaux, l'an 1294, un an après Henri de Gand, suivant l'épitaphe citée par M. de Rosny, que l'on trouvera ci-après, Henri de Gand n'aurait pas manqué d'en faire mention comme d'un de ses contemporains, et ne se serait pas servi de ces termes : *ingenii sui monumenta relinquens, scripsit, etc.*

Après Henri de Gand, M. Poret trouve que Sixte de Sienne, religieux de l'ordre des frères prêcheurs, qui écrivait vers l'an 1310, (dix-sept ans après la mort dudit Henri de Gand), dit dans son quatrième livre de la bibliothèque sainte : *Alanus insulensis, germanus, orator, poeta, philosophus et theologus..... doctoris universalis cognomen promeruit, etc.*

Il cite aussi Robert Holkoth, religieux du même ordre, docteur de Paris, écrivain du milieu du même siècle; cet Auteur, dans son livre de la sagesse, chap. 10, s'exprime en ces termes : *Contrà istud flagitiosum et nefandissimum vitium fecit librum de planctu naturæ Alanus magnus de Insulâ, doctor, etc.*

Et enfin Jean Trithème, abbé de Spanheim, ordre de Saint Benoît, diocèse de Trèves, mort en 1518; cet Ecrivain, cité avec complaisance par les modernes, comme le plus instruit et le plus véridique, dans son livre *de scriptoribus ecclesiasticis*, parle d'Alain, en ces termes : *Alanus de Insulis, natione Teutonicus, vir in divinis scripturis eruditissimus, et in sæcularibus litteris, nulli suo tempore secundus, etc.* Il aurait pu citer encore plusieurs autres Auteurs également dignes de foi, mais il a cru pouvoir s'en tenir à ces quatre, comme étant les moins éloignés du siècle où a vécu Alain.

Digitized by Google

Il remarque ensuite que ces quatre Auteurs ayant désigné Alain par ces termes : *Insulis oriundus, Insulensis germanus, de Insulâ*, et enfin *de Insulis natione Teutonicus*, on ne peut disconvenir que ces mots ne conviennent à une personne née en la ville de Lille en Flandre, à présent chef-lieu du département du Nord ; il avoue que ces mots : *de Insulâ*, pourraient peut-être convenir aux habitants d'une autre ville, nommée aussi *Lille*, dont parle M. de Rosny, située au milieu d'une île que forme la rivière de la Sorgue, dans l'ancien comtat venaissin ; mais la ville que nous habitons, nommée anciennement *Illa* et *Isla*, porte, depuis plus de six siècles, le nom *Insulæ*, *Insularum*, et ses habitants sont nommés *insulenses* ; de plus, les mots *Germanus* et *Teutonicus*, presque synonymes, prouvent qu'Alain était né dans la Gaule belgique, nommée anciennement *Germania inferior*, et tous les témoignages des Auteurs modernes que M. de Rosny a cités pour persuader que ce grand homme avait pris naissance, soit dans Lille au milieu de la Sorgue, soit dans l'île de Médoc, soit enfin dans la ville de Maguelone, à cause qu'elle est aussi située dans une île, ne peuvent prévaloir sur les quatre anciens Ecrivains dont il a rapporté les propres expressions.

M. de Rosny dit un peu plus loin, que « dans son » traité contre les Vaudois, dédié à Guillaume de Mont- » pellier, Alain lui donne le titre de son Seigneur, » et infère de là, qu'il était né son sujet. Il cite ensuite Etienne de Narbonne, religieux de l'ordre des frères prêcheurs, lequel dans son traité *des sept dons du Saint Esprit*, parle d'Alain, comme d'un Ecrivain antérieur à lui, et dit qu'il avait enseigné la théologie à Montpellier ; ce qui doit faire supposer qu'Alain était Languedocien, et qu'il avait tiré son nom *de Lille*, de celle de Médoc ou de Maguelone.

Digitized by Google

Pour répondre à cette supposition, M. Poret prouve que le titre de Monseigneur était une qualification en usage dans ce temps-là, comme de nos jours, et qu'il ne fallait pas être né vassal d'un grand pour la lui donner; il assure que quand même le docteur Alain aurait pris naissance dans l'île de Médoc, ou dans celle de Maguelone, il n'aurait jamais pu ni dû reconnaître Guillaume de Montpellier pour son propre et unique Seigneur, puisque la première de ces îles était alors sous la domination des Ducs d'Aquitaine, et la seconde appartenait à l'évêque de Maguelone, ville située dans l'île du même nom; et s'il a dédié son ouvrage à Guillaume, ce fut, comme il l'annonce dans sa préface, parce qu'il le reconnaissait comme un des Seigneurs de son temps les plus amis des sciences et des lettres. On ne doit donc pas plus inférer de là, qu'Alain était Languedocien, que de ce qu'a avancé Etienne de Narbonne en disant qu'il a enseigné la théologie à Montpellier; car, quoiqu'Alain ait pu être né en Belgique et enseigner en Languedoc, il est certain que dans le douzième siècle, l'Université de Montpellier ne consistait que dans une école de droit; qu'à la fin de ce même siècle, et du temps de ce même Guillaume, on commença à y enseigner la médecine, par l'accueil que ce Seigneur fit à des médecins arabes ou sarrasins, chassés d'Espagne par les Goths; mais que ce ne fût qu'en l'an 1422, que le pape Martin V y établit l'école de théologie pour faire corps avec les autres facultés.

Enfin, M. de Rosny, avant de terminer, dit : « ce qu'il » y a de plus certain, c'est que le même Alain dont il est » question, se retira sur la fin de ses jours dans l'abbaye » de Citeaux, où il se fit frère convers, et qu'il y termina » ses jours en 1202; » et de suite il ajoute : « on y voyait » encore, avant la révolution, son épitaphe inscrite sur » un autel, situé dans le cloître, près la porte de l'église;

Digitized by Google

» on y lisait, sur un mausolée, l'inscription suivante : »

Alanum brevis hora, brevi tumulo sepelivit
Qui duo, qui septem, qui totum scibile scivit;
Labantis sæcli contemptis rebus egens fit,
Intùs conversus, (1) *gregibus commissus alendis*
Mille ducenteno nonageno quoque quarto
Christo devotus mortales exuit artus.

Voilà bien un Alain qui, suivant son épitaphe, paraît avoir été universel, mais s'il est certain qu'Alain de Lille se retira à Citeaux, où il se fit frère convers, et y termina ses jours en 1202, comme l'assure M. de Rosny, l'épitaphe qu'il cite, pour prouver ce qu'il avance, ne peut convenir à ce même Alain, mais bien à un autre portant le même nom, qui sera décédé à Citeaux, quatre-vingt-douze ans après le vrai *Alain de Lille*, savoir en l'an 1294, comme l'annonce l'épitaphe par ces mots : *mille ducenteno nonageno quoque quarto.*

Cette différence d'opinions, sur la date de la mort d'Alain de Lille, et l'incertitude sur la véritable époque de son existence, ont engagé M. Poret à rechercher, dans les ouvrages de ce docteur, quelques traces du temps où il a vécu; il a trouvé, que parmi les nombreuses productions reconnues pour être de ce grand homme, il en est trois qui portent les noms des personnages illustres de son temps, auxquels il les a dédiées, savoir :

1.° Son traité *de articulis fidei*, qu'il dédia au pape Clément III.

2.° Son ouvrage portant pour titre : *liber pœnitentialis*, à Henri de Sully, archevêque de Bourges.

Et 3.°, son traité contre les Vaudois, *contrà Valdenses*,

(1) M. Poret assure que d'autres y ont lu ces mots : *intrà conversos*, et aucuns, *inter conversos*.

Digitized by Google

dédié à Guillaume de Montpellier, comme il a été dit ci-dessus.

Or, Clément III fut élu pape le 19 Décembre 1187, et déceda le 27 Mars 1191.

Henri de Sully fut fait archevêque de Bourges, l'an 1184, et mourut en 1200.

Guillaume de Montpellier, qu'Alain qualifie *Prince de Montpellier par la grace de Dieu*, et loue de ce que la grandeur de son esprit répond à celle de sa naissance, était Guillaume VIII.me du nom, lequel succéda, en bas âge, à Guillaume VII, son père, l'an 1172, et mourut vers la fin de l'an 1202, à l'âge de 45 ans.

Il résulte, que d'après l'époque de l'existence des trois personnages illustres qui viennent d'être cités, Alain, le docteur universel, surnommé de Lille, écrivait et fleurissait vers la fin du douzième siècle; qu'on peut douter, d'après cela, s'il s'est retiré à Citeaux en qualité de frère convers; si c'est lui qui y est mort en l'an 1294; qu'on peut plutôt assurer qu'il a terminé ses jours en l'an 1202, suivant la première opinion de M. de Rosny; et que l'épitaphe d'un frère convers de Citeaux, ne peut être la sienne, mais celle d'un autre qui portait le même nom.

Cette recherche, sur les ouvrages d'Alain de Lille, a fourni à M. Poret l'occasion de remarquer qu'aucun des manuscrits de ce grand homme ne s'est trouvé dans l'abbaye de Citeaux, ni dans le midi de la France; mais qu'à l'exception de deux, dont l'un dans la bibliothèque de Sorbonne, et l'autre dans celle de Saint Victor, à Paris, tous les autres ont été recueillis dans la Belgique; ce qui confirme le rapporteur dans son opinion, qu'Alain, le docteur universel, était Belge plutôt que Languedocien, et que son surnom de *Lille* ne peut provenir que du lieu où il est né, qui est la ville que nous habitons.

Digitized by Google

Un roman pastoral intitulé *Nérelle*, ou *l'origine de la ville de Lille*, ouvrage posthume de M. Pélard, jeune Auteur lillois, que la mort a moissonné à l'âge de vingt ans, a paru en 1810. Cette fiction poétique qui annonce du génie et des talents, mais qui laisse de très-grands regrets sur la trop courte carrière de notre jeune Compatriote, est accompagnée de notes historiques des Editeurs.

La première de ces notes, page 195, dit : *que la Marque n'a pris ce nom qu'en* 1217, *vers le temps où la comtesse Jeanne fit bâtir l'abbaye de Marquette, mais que les anciens historiens du pays lui donnent un nom si barbare, que l'on a cru devoir lui laisser celui qu'elle porte depuis si long-temps.*

M. Poret ignore quel était le nom barbare que les anciens historiens du pays donnaient à cette rivière, mais il prouve par la charte de la fondation de l'église de Saint Pierre, à Lille, faite par le Comte de Flandre Baudüin, cinquième du nom, en l'an 1066, charte qui, suivant Vander-Haer, est le plus ancien de tous les titres où il soit fait mention de la ville de Lille, que déjà la rivière dont il est question, portait le nom latin de *fluvius Marca*.

Quant au temps où la Comtesse Jeanne fit bâtir l'abbaye de Marquette, ce ne fut pas *vers l'an* 1217, mais bien 1226, au mois d'Octobre. Cet établissement, formé d'abord proche le village de Marcq-en-Barœul, sur les bords de ladite rivière de la Marque, fut transféré vers l'an 1236, sur les bords de la Deûle, où il exista jusqu'à son extinction, ce qui fait que plusieurs Ecrivains ne fixent la fondation de cette abbaye qu'à l'année 1236; il est vrai que la charte de la Comtesse Jeanne, relative à cette fondation, est datée de cette même année 1236, au mois de Mai. M. Poret établit ensuite une différence entre les forêts *Menapia*, *Nervia*, dont il est fait mention dans les Commentaires de César, et que les Ecrivains, dans la note deuxième, assurent

Digitized by Google

assurent être une seule et unique, *appelée par les Ecrivains belges la forêt charbonnière*; il prouve par des titres authentiques, que du temps du Comte Bauduin V, il n'existait aucun vestige du prétendu *château du Buc*; il passe enfin à la note dixième, pages 198 et suivantes, où les Editeurs avancent *qu'avant le bombardement de Lille en 1792, on voyait encore plusieurs des établissements que la Comtesse Jeanne avait formés, tels que l'abbiette ou la petite abbaye, et ce beau monument situé sur le bord de la Deûle, l'abbaye de Marquette, où elle fut enterrée*. Le critique observe qu'il est bien vrai que la Comtesse Jeanne est morte le 5 Décembre 1244, après avoir fondé dans Lille les hôpitaux de *Saint Sauveur*, celui nommé *Comtesse*, et proche cette ville, l'abbaye de Marquette, où elle s'était retirée et où elle est décédée; mais que l'abbiette ou la petite abbaye fut fondée par la Comtesse Marguerite, sa sœur, en l'an 1273, (vingt-neuf ans après la mort de Jeanne); qu'elle établit alors ce monastère hors la porte de Saint Pierre, en l'endroit où sont à présent les marchés aux bêtes et au charbon; mais qu'environ soixante ans après, cet établissement ayant été dévasté par les guerres, les religieuses obtinrent du Roi Philippe-le-Bel, la permission de s'établir dans la ville, en une maison qu'elles achetèrent de Bauduin d'Aubercicourt, Chevalier, située rue de la *Hamerie*, laquelle prit alors le nom de rue de l'Abbiette, et est appelée aujourd'hui rue de Tournai.

C'est aussi en parcourant les anciennes chroniques du pays, que M. Bottin a trouvé les pièces de la procédure criminelle intentée à Lille, vers la fin du seizième siècle, contre une prétendue sorcière qui fut étranglée et brûlée devant la halle, en 1589. Cette femme appelée *Margotaine Delos*, dite *Sottel*, ramasseuse de *fiens* (balayeuse de rues), de profession, habitait rue de la Quennette, une maison

Digitized by Google

appartenante au curé de Sainte Catherine. Elle était accusée d'avoir ensorcelé cinq filles et trois hommes, par le moyen de breuvages qu'elle préparait, ou même par le simple attouchement. Un grand nombre de témoins déposèrent contre elle, donnant entr'autres preuves, que l'on avait vu sortir de chez Margotaine des crapauds, qu'on ne pût détruire qu'en les brûlant avec de *l'étrin* (de la paille.) Des médecins appelés pour prononcer sur la nature des breuvages, les trouvèrent composés de jus de fenouil, de vin du Rhin, d'huile d'olive et de sirop d'hysope; ils les déclarèrent insignifiants et protestèrent contre toute apparence de sortilège. Dans ses interrogatoires, Margotaine se défendit d'abord noblement; elle avoua avoir nourri deux crapauds dans une *quenne* (un vase), couverte de papier, et nia les autres charges; mais dans une contrée où quelques coutumes locales consacraient encore l'existence des prétendues sorcières, il fallait une nouvelle victime aux préjugés du siècle; la malheureuse femme fut mise à la question pendant trois jours de suite; la persévérance de ses bourreaux fut telle, que les Echevins chargés de l'interrogatoire, furent obligés de se relever dans chaque séance. L'effet ordinaire de la *torture*, était d'arracher l'aveu du crime que l'on recherchait, eût-il été ou non commis; l'accusée ne pût y tenir, et ses aveux allèrent bien au-delà de ce qu'on exigeait d'elle. A l'en croire, c'était par le conseil du diable qu'elle avait nourri les crapauds; l'esprit infernal lui était apparu plusieurs fois, dans la cave qu'elle habitait; il avait un commerce charnel avec elle, etc. La raison se soulève au récit de pareilles extravagances, dont heureusement le progrès des lumières a fait justice.

Un autre usage, qui n'a de raisonnable que l'amusement qu'il procure au peuple, se renouvelle encore tous les ans

Digitized by Google

à Armentières, le premier lundi de Mai; il est appelé la fête des *nieules*. Au dernier coup de deux heures, les Membres de l'Autorité locale paraissent au balcon de l'hôtel-de-ville, et de là jettent 3,000 *nieules* (sorte de pains semblables aux hosties) aux enfants qui se précipitent pour les ramasser; pendant que ceux-ci luttent à qui en obtiendra le plus, les pompiers de la ville s'avancent avec leurs pompes qu'ils employent à arroser les enfants. A leur tour des hommes du peuple prenant la défense des derniers, cherchent à surprendre les pompiers, pour leur noircir le visage et les rendre l'objet de la risée générale. Ce combat d'adresse entre les mouillés, les mouillants et les noircissants, offre un tableau grotesque qui ne manque jamais d'attirer beaucoup de spectateurs; le reste de la journée se passe en récréations.

M. Bottin croit avoir trouvé l'origine de cet usage, dans un grand repas donné au Magistrat, à l'hôtel-de-ville, par les Comtes de Luxembourg, lorsqu'ils étaient Seigneurs du pays. Des *nieules* furent servies au dessert, on en jetta au peuple par la croisée, en signe de joie; quelques convives s'avisèrent d'arroser ceux qui les ramassaient, et ce spectacle fut trouvé si plaisant, qu'il est répété depuis, tous les ans à pareil jour.

Quoiqu'en général on soit porté à croire que les arts ont été enfantés par le luxe et la mollesse, nous ne leur en devons pas moins le développement et les progrès de l'esprit; chaque jour ils procurent au riche des jouissances nouvelles, et ils assurent une ressource contre les besoins, à l'homme laborieux, mais privé des dons de la fortune. Les siècles où les arts furent négligés, ont vu les peuples se dégrader insensiblement; ils en seraient revenus au point de disputer la pâture aux animaux des forêts, si

Digitized by Google

ces dégradations morales n'avaient aussi leurs périodes; mais quelques brillantes que soient les époques qui signalent la renaissance des arts, toujours elles ont perdu leur antique éclat; le ciseau qui a produit le sublime Apollon du belvédère, après plus de dix mille ans peut-être, appelle encore une main capable de rendre de semblables prodiges. La peinture sur verre dont l'origine remonte aux temps les plus reculés, qui fut pratiquée par les Egyptiens et portée à un grand degré de perfection dans le moyen-âge, est presque totalement perdue pour nous. En traçant l'historique de cet art ancien, M. DRAPIEZ a jetté un coup-d'œil rapide sur les travaux des Ecrivains et des Savants qui ont tenté de le tirer de l'oubli, et de le faire revivre parmi nous; successivement il critique et rend hommage à leurs nobles efforts, et s'attache particulièrement à un mémoire récemment publié par M Alexandre Brognard, directeur de la manufacture de porcelaine de Sèvres : il ajoute quelques faits échappés à la plume de ce Savant estimable, et donne, dans la seconde partie de son ouvrage, le résultat des nombreuses expériences qu'il a faites pour constater l'action intime et réciproque qu'exercent les oxides métalliques et les fondants, à tous les degrés de température connus.

Lorsqu'un amateur joint à ses connaissances sur toutes les branches des sciences physiques et mathématiques, le goût et le talent de la construction, il peut exécuter et modifier selon ses vues, les instruments destinés à des expériences amusantes ou à des recherches délicates; il n'est point réduit à les employer tels qu'ils lui viennent de la main des artistes qui, quelquefois par ignorance, se refusent à les construire d'après les desirs du praticien. Parmi les instruments qui ont été présentés par M. PEUVION, la Société a remarqué : 1.°, une fontaine de compression à

Digitized by Google

laquelle on peut adapter les différentes pièces d'artifice au gaz hydrogène, à un ou plusieurs feux, etc., à l'aide d'une combinaison de conduits; cette fontaine peut également produire des jeux hydrauliques à jets d'une hauteur constante ou croissante à volonté. Cet appareil se transforme encore en une lampe philosophique, dans laquelle le gaz hydrogène peut être comprimé par le poids d'une masse d'eau ou par une pompe foulante. 2.° Un thermomètre métallique dont il a conçu le plan conjointement avec M. Delezenne : c'est une combinaison de petits leviers et de lames d'or très-minces, dont il résulte une sensibilité égale à celle de l'hygromètre de Saussure. 3.° Une machine pneumatique dont le corps de pompe a dix centimètres de diamètre, et trente-huit de hauteur : deux ou trois coups de piston suffisent pour établir sous un vaste récipient, un vide aussi parfait qu'on puisse le désirer.

La Société a reçu de M. Roland, Artiste lillois et Membre de l'Institut de France, l'hommage d'un buste en plâtre de S. M. I. et R. Cette étude est celle qui a servi à la production, par le même Artiste, de la statue en marbre érigée à l'Empereur, par l'Institut, et placée présentement dans la salle de ses séances publiques. L'inauguration du buste a été faite dans une des réunions solennelles de la Société.

M. Durig a également gratifié la Société d'un exemplaire du sceau de la ville de Lille, dont l'exécution a été confiée à ses soins.

Différentes fois la poésie est venue mêler d'agréables distractions aux travaux académiques. Dans une épître adressée à Clémence-Isaure, sur l'institution des jeux floraux, qu'il regarde comme le type de toutes les associations savantes auxquelles l'Europe est redevable des lumières dont elle jouit, M. Silvy suppose que Clémence,

Digitized by Google

animée du dessein de dissiper les ténèbres du monde, légua ses biens à l'établissement de la *gaie science*, pour fournir aux frais de ses prix, s'éloignant en cela des habitudes de son siècle qui ne connaissait rien de plus beau que de doter des moines ou des chapitres. Cette idée heureuse a donné lieu à l'Auteur, de rappeler les difficultés et les succès de cette glorieuse entreprise, et d'exposer les services rendus à la Société par les associations religieuses ou libres, dévouées à l'instruction publique, comme par les académies qui se sont singulièrement multipliées. L'on remarque dans ce poème un plan régulier qui se manifeste dès les premiers vers :

Le temps a dévoilé ta sagesse profonde....

Viennent ensuite des détails agréables dans l'énumération des principales découvertes faites depuis Clémence-Isaure jusqu'à ce jour, découvertes qui ont merveilleusement servi ses projets; mais qui se seraient perdues indubitablement sans les soins des réunions scientifiques qui en ont profité et les ont perfectionnées :

Des sages mainteneurs la famille est immense,
Tous ne sont pas enfants, il est vrai, de Clémence;
Mais ils arborent tous les mêmes étendarts,
Et Clémence est pour tous la déesse des arts.
Jusques dans ses marais le Scythe imite Isaure....

Le triomphe des lumières y est exprimé avec facilité et liberté; enfin les honneurs accordés aux talents par toutes les Sociétés, ont paru à l'Auteur un hommage rendu à Clémence-Isaure elle-même, et il rappelle à cette occasion la fête intéressante qui a lieu tous les ans, le 3 de Mai, à Toulouse : on y couronne de fleurs l'institutrice des jeux floraux, avant la distribution des prix de cette académie,

Digitized by Google

qui consistent en des fleurs précieuses décernées en récompense aux poèmes jugés les meilleurs.

Un sonnet à la Vierge, par le même Auteur, a rappelé ce genre de poésie autrefois très-commun, et presqu'entièrement abandonné : il offre au moins l'avantage de la difficulté vaincue. On sait que l'Aristarque du Parnasse français a dit : *un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.*

O mère de douleur ! que fixe la tendresse
Près la croix où s'immole un fils trop généreux !
Sa voix en expirant met le comble à nos vœux,
Puisqu'en notre faveur sa clémence te presse.

Femme, te dit Jésus accablé de tristesse,
J'obéis aux décrets d'un père rigoureux,
Tu restes sur la terre, et je retourne aux cieux;
Admire en l'adorant sa profonde sagesse :

Désormais ta famille est tout le genre humain,
Il succède à mes droits; dans ton cœur, dans ton sein,
Est le port assuré que j'offre à sa misère :
Ma croix est son berceau, mon sang était le prix
De la fatale erreur de sa première mère,
Pour lui je l'ai versé, tout mortel est ton fils.

La Société est redevable à M. Griveau d'une épître en réponse à celle, du même Auteur, qui a été imprimée dans le dernier Recueil de la Société; elle est intitulée : *Ovide à Julie.* Certes, il en coûte de résister au desir de citer quelques passages de cette production brûlante des feux de la plus vive tendresse; mais ils ne donneraient qu'une faible idée du mérite de l'ouvrage : la pièce suivante, faite à l'occasion du mariage de S. M. I. et R., fera connaître le talent et la facilité de l'Auteur.

De fleurs, en ce beau jour, orne ton front, Lutèce;
La Seine a tressailli; de l'airain, sur ses bords,

Digitized by Google

Entends-tu les éclats propager l'allégresse?
A nos communs élans viens unir tes transports.
D'où naissent tes vaines alarmes?
Ils ne sont plus ces jours affreux,
Où tes fils égarés, se déchirant entre eux,
Osaient porter sur toi leurs parricides armes.
Le signal des combats ne sème plus l'effroi;
Il annonce des cœurs la conquête facile :
A la voix de l'Amour, Mars devenu docile,
D'un hymen fortuné subit la douce loi.
Ramené par la paix, de son char de victoire
Vois-le descendre désarmé.
Quelle déesse l'a charmé?
Jusqu'alors il n'était épris que de la gloire.
Vénus, à son empire, a soumis ce héros,
Qui de son nom remplit la terre,
Et ministre, ici bas, du maître du tonnerre,
Des peuples, par son bras, assure le repos.
Gage cher et sacré d'une double alliance,
D'Autriche abandonnant la cour,
Souveraine, elle vient au beau climat de France,
Du bonheur, à jamais, établir le séjour.
De myrthe et d'immortelle, une légère tresse
Ceint cet auguste front où se peint la bonté :
Ses regards pleins d'attraits, sa voix enchanteresse,
Font renaître l'espoir et la félicité.
Naguères l'Infortune, à gémir condamnée,
De peines libre désormais,
Sans redouter ses coups, bravant la destinée,
De Louise, en tous lieux, proclame les bienfaits.
Des cœurs qu'elle a gagnés, des heureux qu'elle a faits,
Qui pourrait dignement rendre un compte fidèle?
En vain la renommée essaie à les compter.
Le ciel, au plus haut rang, devait faire monter,
De toutes les vertus, le plus parfait modèle.
Pour captiver les yeux d'un nouveau Marc-Aurèle,
Le ciel a, sur Louise, épuisé tous ses dons;
Beauté, grâces, talents, ne font seuls son partage.

Ces

Digitized by Google

Ces nobles qualités, des grands cœurs l'apanage,
Forment de sa couronne un des plus beaux fleurons.
L'amour, devant ses pas, élève une barrière :
Son char, intercepté par mille empressements,
Emporte les tributs, les vœux, les sentiments
Que commande aux mortels une tête si chère.
Des Français, par ses soins, elle est déjà la mère;
Au gré de nos souhaits, que les Dieux, de ce nom,
Lui fassent goûter les délices,
Et que bientôt, sous leurs auspices,
Naisse un fils de Louise et de Napoléon.
Un jour on le verra, Prince chéri de Rome,
En tous points, se montrant l'émule d'un grand homme,
S'échauffer au récit de ses brillants exploits,
Et, brûlant d'égaler les destins de son père,
Par ses sages statuts, ses hauts faits dans la guerre,
Prendre place à côté du plus grand de nos Rois.
A marcher sur ses pas mais en vain il s'empresse :
Quelles palmes encor resteront à glaner?
Est-il quelques lauriers que, las de moissonner,
Dans les champs de l'honneur, Napoléon délaisse?
Quand arrivera-t-il ce desiré moment,
Où ces deux Nations, en puissance rivales,
Pour toujours abjurant leurs discordes fatales,
Poseront de la paix l'éternel fondement?
Grands Dieux, accomplissez ce doux pressentiment!
Que sur Napoléon votre bonté s'étende,
Qu'un fils qui lui ressemble, à nos neveux le rende!
Du plus illustre époux embellissez les jours;
Des vôtres, par ses soins, il charmera le cours,
Louise, à son bonheur, le nôtre se rattache.
Présentez-lui nos vœux, par vous-même qu'il sache
Combien leurs Souverains, des Français sont chéris.
D'un cœur comme le vôtre, il a connu le prix;
Au comble de la gloire, il souhaitait d'atteindre;
Ses desirs sont comblés, quels vœux peut-il former?
Si de ses ennemis, il sait se faire craindre,
Père de ses sujets, il sait s'en faire aimer.

Digitized by Google

Parmi plusieurs autres poésies fugitives qui ont été adressées par M. CLAVERY, on remarque dans celle intitulée l'*Avare*, un moyen plaisant que la cupidité suggéra à un vieillard de Moscou, qui voulait mettre ses trésors à l'abri des voleurs, sans que la surveillance lui coûtât une obole. Autrefois un chien était chargé des rondes nocturnes, mais ce chien mangeait, et l'avare, à force de retrancher sur sa pitance journalière, l'avait fait succomber à l'inanition. Le chien ne fut pas regretté d'abord; mais bientôt le bruit se répandit qu'une bande de voleurs parcourait la ville; à cette nouvelle l'harpagon frissonna:

Au seul nom de larcin sa raison égarée,
De brigands lui peignait sa maison entourée;
Et toujours plein d'effroi, tremblant au moindre bruit,
Il passait en alarme et le jour et la nuit.
Espérant retrouver le calme en sa retraite,
D'abord, d'un autre chien il voulut faire emplette;
Mais ce que lui ferait dépenser l'animal
Le tourmentait d'avance encor plus que son mal.
Afin de n'avoir plus besoin que de lui-même,
Il s'avisa, dit-on, d'un plaisant stratagème:
Travail, peine, constance, il ne négligea rien
Pour contrefaire au mieux l'aboiment de son chien.
Du moment qu'il se crût suffisamment habile,
Certain d'en imposer aux voleurs de la ville,
La nuit, de son logis parcourant l'escalier,
Vingt fois il aboyait de la cave au grenier. . . .

L'agréable historiette, la douce élégie ou la sensible romance, se sont tour-à-tour, disputées la muse de M. CLAVERY; il n'est pas même jusqu'à la piquante satire qui n'ait voulu encore une fois, essayer de persiffler les travers de ce monde; à nombre de portraits malheureusement trop ressemblants que peint M. CLAVERY, il a joint

Celui d'un dur traitant,
Qui, payé par l'état en beaux deniers comptant,

Digitized by Google

Laisse à ses créanciers, pour unique ressource,
Des billets dont aucun ne s'escompte à la bourse.
Tandis qu'au plus offrant, ses commis, abusés,
Font tout vendre chez eux, par le besoin pressés;
Se riant de leurs maux, au foyer d'un théâtre,
De Laïs entouré, l'impudent y folâtre. . . .

Les Séances ont souvent été terminées par la lecture qu'y a faite M. DUHAMEL, de quelques-unes de ses productions poétiques. Au nombre de celles-ci se trouve une épître à M. DUPLANTIER, à son arrivée dans le département du Nord. L'Auteur, après avoir tracé le caractère que ce Magistrat a montré pendant la révolution, notamment aux époques orageuses dont il fut la victime, passe à celle où le Héros qui nous gouverne, est parvenu à faire succéder le calme aux factions. Alors M. DUPLANTIER fut nommé Préfet du département des Landes, qu'il administra jusqu'à sa nomination à la préfecture du Nord. C'est à cette occasion que l'Auteur lui dit :

Les Landes t'ont souri, le Colon vient s'instruire
Du produit de son sol à se faire un trésor;
Le pin, le térébenthe ont doublé leur rapport:
L'abondance renaît au milieu des bruyères,
Le bonheur et l'aisance habitent les chaumières:
Long-temps on cueillera les fruits de ton séjour;
Mais le Nord t'admirant, te réclame à son tour. . . .

Il fait ensuite entrevoir ce que le département peut espérer de son administration, ce qui reste encore à faire pour l'amélioration de nos routes, de nos canaux, de nos monuments, de nos manufactures; il le presse surtout d'extirper le fléau de la mendicité; il lui exprime enfin avec franchise et loyauté la reconnaissance que lui voueront les bons et vrais habitants du département du Nord.

La fable intitulée : *le tribunal des oiseaux domestiques*

Digitized by Google

et *le moineau*, du même Auteur, cache sous le voile de l'apologue, une critique sévère, mais fidelle, de ce qui se passe tous les jours dans la Société.

Un grand nombre d'autres morceaux dont la plupart ont mérité l'honneur de l'impression, ont été adressés par MM. HÉCART, ROSNY, CROUZET, CHAUDRUC, GUILBERT et GRÉTRY neveu; leur muse enjouée ou sévère, naïve ou piquante, nous ont souvent dédommagé de cette fatigante monotonie qui est inséparable des lectures longues et abstraites.

En vous parlant des inconvénients des longues lectures, je m'apperçois, Messieurs, qu'insensiblement je vous les fais éprouver; je m'abstiendrai donc de vous entretenir des autres ouvrages imprimés qui nous ont été adressés par les Membres correspondants ou par les Sociétés affiliées (1); mais je ne tairai point les hommages dûs par

(1) Tableau littéraire de la France, pendant le 13.e siècle, ou recherches historiques sur la situation des arts, sciences et belles-lettres, depuis l'an 1200 jusqu'à 1301; par B. ROSNY; 1 vol. in-8.°

Notice sur l'ouvrage singulier intitulé : *Litographia Wirceburgensis*, et sur la mystification qui y a donné lieu; par M. LESCHEVIN; in-8.°

Observations sur la 3.e classe du système bibliographique de Debure; par le même; in-8.°

Etat de la bibliothèque publique de la ville de Lyon, pendant le cours de 1809; par M. DELANDINE, conservateur; in-8.°

Recherches sur l'ancienne législation judiciaire en Bretagne, avec une notice sur le palais; par un Membre de la Société de Rennes; in-8.°

Notice sur les cérémonies de mariage dans l'arrondissement de Remiremont; par M. RICHARD; in-8.°

Discours prononcé devant la Société des sciences d'Orléans; par M. CHAUDRUC; in-8.°

Discours prononcé par M. le Général POMMEREUL, Préfet du Nord, à la distribution des prix des écoles académiques de Lille; in-4.°

Digitized by Google

la reconnaissance à la mémoire de ceux de nos Collègues que la mort a frappés. MM. BOTTIN et DRAPIEZ ont acquitté ces douloureux tributs : en rappelant les vertus et les talents du bon TONNELIER, du modeste LUCE-DE-LANCIVAL, de l'ingénieux MASQUELIER aîné, ils ont rendu plus sensible la perte de ces hommes respectables.

Discours prononcé à l'installation du lycée de Douai; par M. TARANGET, Recteur de l'Académie; in-4.°

Plan d'une géographie guerrière; par M. PUTHOD MAISON-ROUGE; in-8.°

Note sur les pierres tombées de l'atmosphère à Weston, dans les Etats-Unis; par M. TONNELLIER; in-8.°

Sur les révolutions du globe; par M. MOREL-DE-VINDÉ; in-8.°

Notice sur la géologie de la Guadeloupe; par M. LESCALIER, Préfet maritime au Hâvre; in-4.°

Notice sur le climat de la Ligurie; par le même; in-4.°

Note sur le gisement de l'anthracite, dans le département de l'Ourthe; par M. TONNELLIER; in-8.°

Note sur quelques-unes des principales substances renfermées dans une suite de laves du Vicentin; par le même; in-8.°

Mémoire sur la meyonite; par le même; in-8.°

Memoire sur la scintillation des bois charbonnés; par M. LEMAISTRE; in-8.°

Notice géologique sur une montagne calcaire près Chessy; par le même; in-8.°

Mémoires sur l'agriculture; par M. le Comte FRANÇOIS-DE-NEUFCHATEAU; 2 vol. in-12.

Des réservoirs artificiels ou moyens de retenir l'eau de pluie et de s'en servir pour l'arrosement des terreins qui manquent d'eau; par M. H. CARENA; in-8.°

Mémoire sur la culture des mûriers et des récoltes de soie; par M. PAPION; in-8.°

Mémoire sur les haies de clôture, par M. CHARBONNIER, suivi des observations sur cet ouvrage; par M. HÉCART; in-8.°

Sur les dangers de la loi qui défend l'exportation des mérinos, par M. MOREL DE VINDÉ; in-8.°

Digitized by Google

Je terminerais ici le quatrième exposé des travaux de la Société d'Amateurs des Sciences et Arts de Lille, sans parler des cours publics de physique expérimentale et de chimie manufacturière, qui, pendant trois années, ont offert des moyens gratuits d'instruction, si la Société n'avait point à vous annoncer, Messieurs, qu'elle conserve

---

Instruction sur l'art d'extraire l'indigo des feuilles du pastel, publiée par ordre de Son Exc. le Ministre de l'intérieur; in-8.°

Instruction sur la fabrication du sirop et sucre de raisins, *idem*, in-8.°

Catalogue des plantes du jardin botanique de Turin, pour l'an 1810, avec un supplément; par M. Balbis; in-8.°

Horti academici taurinensis stirpium minus cognitarum aut forte novarum icones et descriptiones; auctore Balbis; in-8.°

Mémoire sur le plomb laminé qui se fabrique à Paris et à Rouen; in-8.°

Lettre à Buchholz; par M Van-Mons; 1.re partie, in-8.°

Notice des travaux de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut de France, pendant 1810; in-4.°

Rapport fait à la Société d'encouragement pour l'industrie française, sur la culture des plantes oléagineuses; par M. le Comte François de Neufchateau; in-8.°

Programme des séances publiques tenues par la Société d'agriculture des départements de la Seine; années 1810 et 1811; in-4.°

Coup-d'œil sur l'influence que la Société d'agriculture de la Seine a exercée sur l'amélioration de l'agriculture en France; par M. le Comte François de Neufchateau; in-8.°

Rapport sur les prix proposés par la Société d'agriculture de la Seine, pour des observations de médecine vétérinaire; in-4.°

Rapport fait à la même Société sur les améliorations agricoles opérées depuis quelques années dans le département des Hautes-Alpes; par M. Petit; in-8.°

Recueils de l'Académie des jeux floraux, pour les années 1809, 1810 et 1811; 3 vol. in-8.°

Procès-verbaux et programmes des prix proposés par l'Académie de Marseille, pour les années 1809, 1810, 1811 et 1812.

Digitized by Google

l'espoir que les leçons qui ne sont suspendues que par l'effet des circonstances, seront reprises à une époque plus favorable. Son plus grand desir est de continuer ce témoignage des efforts qu'elle ne cessera de faire, pour justifier dans toute son étendue l'épigraphe qu'elle a adoptée : *utile dulci.*

Procès-verbal de la séance publique de la Société d'émulation de Cambrai; 1810; in-8.°

Annuaires de la Société des inventions et découvertes, pour 1810 et 1811; in-8.°

Précis analytiques des travaux de la Société de Nancy, pour les années 1810 et 1811; in-8.°

Compte rendu des travaux de l'Académie de Lyon, pendant le premier semestre de 1810; in-8.°

Programme de la séance publique de la Société des belles-lettres de Bordeaux, pour l'année 1811; in-8.°

Rapport sur les travaux de la Société de Caen; par M. Lair; in-8.°

Prix proposés par la Société de Boulogne, pour 1810; in-8.°

Programme du concours ouvert par la Société de Grenoble; in-8.°

Rapport des travaux de la Société d'agriculture du département du Doubs, pendant 1807 et 1808; in-8.°

Programmes des primes d'encouragement, proposées par la ville de Saint Quentin; in-8.°

Prix proposés par la Société de Mâcon, pour l'année 1812; in-8.°

Recueils publiés par la Société des sciences physiques et naturelles de Paris; in-8.°

Programme des prix proposés par la Société d'encouragement de Londres, pour l'année 1810; in-8.°

Bulletins polymatiques du Muséum de Bordeaux; par M. Rodrigues; années 1810 et 1811; 2 vol. in-8.°

Mes loisirs, recueil de poésies fugitives; par M. Grétry neveu; in-12.

Les Bosquets d'agrément, poème en quatre chants; par M. Hécart; in-8.°

Le bonheur, épître; par M. Chaudruc; in-8.°

Fortunas, drame héroïque en un acte et en vers; par M. Crouzet; in-8.°

Digitized by Google

Programme des prix proposés par la Société; par M. BOTTIN.

Une Société littéraire doit se proposer trois objets principaux : contribuer à l'avancement des sciences et des arts par ses propres travaux; encourager par tous les moyens qui sont en son pouvoir, les travaux des autres; s'attacher particulièrement à tout ce qui est relatif au département où elle a son siège. C'est d'après ces principes que, dans sa séance publique du 27 Août 1807, la Société d'Amateurs des sciences et arts de Lille, avait proposé pour sujet de prix une notice *sur les personnages célèbres ou d'un mérite distingué que Lille a produits, avec indication de leurs principaux ouvrages en tous genres*, laissant aux concurrents la liberté de donner à leur travail la forme d'éloges historiques, ou celle d'une série de notices biographiques.

Le prix était une médaille d'or de la valeur de 150 francs, et les mémoires devaient être adressés au Secrétaire-général de la Société, avant le 1.er Juillet 1809. Un seul mémoire a

---

Placet allégorique à S. M. I. et R.; par M. ROSNY; in-12.

Aux mânes de mon père, épître; par M. GUILBERT; in-8.°

Eglogue, imitée librement de Parneel, poète anglais; par le même; in-8.°

Romance également imitée de Parneel; par le même; in-8.°

Eloge en vers de Corneille; par le même; in-8.°

Notice nécrologique sur Le Berriays; par M. LAIR; in-8.°

Notice sur Janville; par le même; in-8.°

Notice sur Chibourg; par le même; in-8.°

Notice sur Masquelier; par M. LECHARPENTIER; in-8.°

Notice sur Benoît d'Alignan; par M. POITEVIN; in-8.°

Nécrologe de Simon; par M. TARANGET; in-8.°

Annuaires statistiques du département du Nord; par M. BOTTIN. Ans 1809, 1810 et 1811; 3 vol. in-8.°, fig.

été

Digitized by Google

téenvoyé au concours, il a pour titre : *Notices biographiques sur les hommes célèbres et les écrivains de tous les genres, que la ville de Lille a produits*, par une Société de jeunes gens ; avec cette épigraphe : *Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura*. Mais ce mémoire n'a été remis qu'à une date postérieure de plusieurs mois, à l'époque fixée par le programme ; et la Société dont le premier devoir est d'être juste envers tous, considérant que la durée du concours par elle ouvert n'a pu se prolonger au-delà du 1.er Juillet 1809, sans une délibération nouvelle de sa part, annoncée par un nouveau programme ou par la voie des journaux ; que l'ouvrage dont il s'agit n'a été remis que le 26 Novembre 1809, au Secrétaire-général de la Société, quoique celle-ci n'eût point dérogé à son premier arrêté, ni au programme qui l'avait fait connaître ; s'est vue avec regret, forcée de déclarer que cette notice biographique ne sera point admise au concours ; mais en même temps elle a arrêté de proroger le même sujet de prix, à la séance publique de 1813. Les mémoires devront parvenir francs de port, au Secrétaire général de la Société, avant le 1.er Mai de la même année, terme de rigueur.

On a toujours fait ressortir comme trait principal du caractère des habitants des contrées qui forment aujourd'hui le département du Nord, leur propension marquée vers les jeux publics. De là cette foule de confréries dont la réunion et les drapeaux concourent efficacement à l'embellissement de nos fêtes.

La plupart de ces confréries ont pour objet des jeux gymnastiques : le développement des forces et de l'adresse en est le résultat heureux. D'autres confréries, celles des comédiens villageois, exercent l'entendement et la mémoire ; d'autres s'occupent de la culture des fleurs ; quelques-unes enfin sous les noms de *sociétés d'apiers*, d'*aiseleurs*, ont

Digitized by Google

pour objet spécial l'éducation des abeilles. Les compagnies d'*apiers* étaient autrefois nombreuses dans l'ancienne châtellenie de Lille; elles avaient, pendant les temps difficiles dont le souvenir est déjà loin de nous, subi le sort commun; elles ont reparu depuis qu'il est permis aux Français de revenir aux institutions nationales, et de rechef, plusieurs communes environnantes ont leurs confréries d'*apiers*, d'*aiseleurs*; telles sont : Frelinghien, Noyelles-lez-Seclin, Houplin. Celle de Fromelles était sous ses drapeaux, à Armentières, lors de l'avant-dernier passage de Sa Majesté dans le département.

Comme toute société bien ordonnée, les *apiers* ont un chef qu'ils appellent roi, et ce roi se renouvelle tous les ans : c'est toujours celui des propriétaires dont les ruches ont essaimé les premières; et des précautions sûres sont prises pour s'assurer de l'authenticité du fait. Sa nomination a lieu le premier dimanche qui suit le départ de l'essaim, mais il n'est proclamé que le jour de St. Valentin, patron de ces sortes de confréries.

La Société d'Amateurs des sciences et arts de Lille, a pensé que faire quelque chose pour encourager l'éducation des abeilles, dans un moment où tout est en mouvement pour remplacer, par des produits indigènes, le sucre exotique, ce serait répondre aux grands desseins de notre puissant Empereur; et elle a cru en appercevoir un moyen efficace, dans l'idée de seconder le zèle louable des sociétés qui s'adonnent à cette branche de l'économie rurale. Elle déclare donc que dans sa séance publique de 1813, elle décernera solennellement :

1.° Une médaille d'argent à la société d'*apiers* ou d'*aiseleurs* du département du Nord, qui offrira la preuve du premier essaim sorti en 1812.

2.° Une médaille d'argent au membre de la société couronnée, qui aura eu le premier essaim.

Digitized by Google

3.° Et enfin une médaille d'argent à la société qui, eu égard au nombre de ses membres, justifiera avoir, au 1.er Avril prochain, le plus grand nombre de ruches en état.

Les dénombrements et certificats à produire à la Société devront être adressés à son Secrétaire-général, dans la dernière quinzaine dudit mois d'Avril. Ils seront certifiés par les deux principaux officiers de la société, et de plus, par le maire de la commune.

La culture et la préparation du pastel pour en extraire l'indigo, ont été autrefois très-répandues dans les provinces dont se compose le département du Nord. Cette plante était désignée sous le nom de *wedde, guede*. Il résulte d'un dénombrement authentique fait en 1545, que dans la seule châtellenie de Lille, 26 communes comptaient entr'elles 54 cultivateurs faisant commerce de *wedde*. La découverte de l'Amérique, en 1498, fut l'époque où cette branche de notre industrie commença à décliner, l'indigo des Iles ayant insensiblement pris la place de la *wedde*. Aujourd'hui que les événements politiques ont changé l'ordre des choses, et que les arts nous ont appris que l'on peut extraire du pastel une matière colorante aussi solide et aussi belle que celle de l'indigo, un appel solennel a été fait aux cultivateurs, et des récompenses sont offertes par le Gouvernement à ceux qui auront manifesté le plus de zèle pour la culture du pastel et l'extraction de son indigo.

Le département du Nord, qui vient de répondre avec un empressement si efficace à l'appel qui a eu pour objet la culture de la betterave, devenue la canne à sucre de l'Europe, ne sera pas le dernier à produire du pastel. On sait que trois de ses communes, Noyelles-lez-Seclin, Allesnes-lez-Marais et Gondecourt, ont conservé jusqu'aujourd'hui la tradition de cette culture.

La Société décernera, dans sa séance publique de 1814,

Digitized by Google

une médaille d'or, au particulier qui, dans une commune du département, autre que celles où la culture de la *wedde* ou pastel est encore en vigueur, justifiera avoir semé, cultivé et récolté, en une ou plusieurs pièces, la plus grande quantité au-delà d'un hectare.

L'art de l'amidonnier est une branche nécessaire de l'économie publique. En temps ordinaire, il consomme, dans le seul département du Nord, environ 144,000 hectolitres de grains propres à la panification. Dans les années abondantes, la soustraction qui en résulte pour la consommation publique, peut ne pas être sensible; mais il n'en est pas de même dans les années de disette : il serait donc bien important de trouver une méthode pour appliquer à l'amidonnerie des matières autres que les graines céréales. La plupart de ces matières sont connues; telles sont les racines de Brionne, de Nénuphar, et autres.

La Société décernera dans sa séance de 1814, une médaille d'or de la valeur de 200 francs, au meilleur mémoire sur cette question : *Quels seraient les moyens de substituer avec avantage pour la fabrication de l'amidon, des substances autres que celles qui servent à la nourriture des hommes et des animaux?* Les mémoires devront être adressés, francs de port, au Secrétaire-général de la Société, avant le 1.er Mai 1814.

Mémoire sur les plantations dans le département du Nord; par M. Macquart.

Il y a peu de matières sur lesquelles on ait écrit autant d'excellents ouvrages que sur l'agriculture : malheureusement la classe des cultivateurs lit fort peu; et celle des lecteurs cultive encore moins : aussi les livres paraissent-ils n'avoir pas influé beaucoup sur les progrès de cet art. Il y a

Digitized by Google

cependant une branche de l'agriculture qui regarde particulièrement les propriétaires, et sur laquelle il paraît plus utile de travailler : ce sont les plantations. Cette partie intéresse tant les habitants du département du Nord sur-tout, qu'on ne peut trop les exciter à bien diriger cette source de richesses. En effet, que d'avantages nous offre la culture des arbres, si nous considérons les produits qu'on peut en tirer! Jettons nos regards sur l'ancienne Flandre maritime, et nous verrons le rapport des terres s'accroître à-peu-près d'un quart (1) pour les propriétaires, sans porter un préjudice notable au fermier. Sous le rapport que les plantations ont avec les arts, rappellons-nous que la marine nous demande des chênes, le charronnage des ormes et des frênes; qu'un grand nombre d'usines souffrent de plus en plus de la cherté des bois de chauffage. Les plantations bien faites influent aussi d'une manière avantageuse sur la culture des terres, en formant des abris contre la violence des vents si pernicieux dans ce département septentrional et maritime, et en protégeant les pâturages contre l'ardeur du soleil. Enfin, à tous ces avantages, j'ajouterai le charme que les arbres répandent sur la campagne, l'ombrage qu'ils nous procurent, les échappées de vue, les illusions d'optique, les perspectives charmantes qu'ils ménagent, et qui donnent à une partie de nos plaines toute la variété des sites

(1) Tous les propriétaires de cette partie du département qui s'occupent de plantations, s'accordent à dire que les bois d'un verger bien planté leur rapportent annuellement trois pour cent de sa valeur vénale. Or, un hectare de verger vaut à-peu-près 2,400 francs, ce qui, à 3 pour cent, fait 72 francs que rapporte le bois qui s'y trouve; et, comme le terrein employé en verger est au moins le quart des terres labourables, et qu'un hectare suppose une ferme de quatre hectares qui est louée environ 288 francs, il s'ensuit que le propriétaire, en retirant 72 francs de bois, a son revenu accru d'un quart.

Digitized by Google

montagneux. Si l'on doutait de ce que j'avance, que l'on parcourre la superbe route de Lille à Dunkerque, que l'on suive les bords délicieux de la Lys, et l'on verra que je n'ai donné qu'une bien faible esquisse du tableau qu'offrent les plantations dans cette partie du département.

Malgré tous ces avantages, malgré ces beaux exemples qui se trouvent au milieu de nous, une grande partie de notre territoire ne présente qu'une plaine immense, où, l'œil trouve à peine quelques bouquets d'arbres pour se reposer. La guerre et la révolution, il est vrai, y ont porté leurs ravages; mais combien d'autres causes s'opposent chaque jour aux progrès de cette branche de l'économie rurale! Le systême des enclos négligé; la prévention et la malveillance des fermiers contre toutes les plantations qui bordent les champs; l'indifférence des propriétaires pour un revenu dont ils ne doivent pas jouir eux-mêmes: comme si le bien-être de nos enfants ne contribuait pas à notre bonheur, et n'était pas une des idées les plus consolantes qui adoucissent l'amertume de nos derniers moments. Ah! rappellons-nous le vers touchant de Lafontaine:

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Et, si nous ne pouvons vaincre notre égoïsme, faisons au moins par avarice ce que faisaient par une tendre prévoyance les anciens habitans d'une partie de la Flandre, qui, à la naissance d'une fille, plantaient un millier d'ormes ou de bois blancs qui croissaient avec elle, et lui servaient de dot.

Quant au systême des enclos dont une partie du département retire tant d'avantages, ne pourrait-il pas être également introduit dans les arrondissements de Douai et de Cambrai? Je sais que quelques Auteurs le regardent comme nuisible à l'agriculture, et je conviens que tous les sols ne s'y prêtent pas; mais je crois qu'il y a beaucoup de cantons dans

Digitized by Google

l'arrondissement de Douai sur-tout, où l'on pourrait former de bons vergers qui, loin de nuire à la culture des terres, la rendrait encore plus florissante qu'elle n'est, en favorisant l'éducation des bestiaux, en augmentant la quantité des engrais, et en restreignant de plus en plus l'usage des jachères. Cependant il faut mettre beaucoup de circonspection dans le choix des terres dont on veut faire des enclos, et y renoncer entièrement, si l'on n'a pas un terrein frais, substanciel et profond. Au reste, le propriétaire qui voudra planter des vergers dans ces arrondissements, devra s'attendre, de la part de ses fermiers, aux mêmes obstacles qu'il rencontre dans la plantation des chemins. Il aura bien de la peine à leur persuader que le tort que leur feront les arbres sera bien léger près des bénéfices qu'ils retireront de la récolte des fruits, de la coupe des saules, de l'émondage des haies et des arbres. Il devra faire surveiller ces plantations, intéresser même ses fermiers à la réussite, en les obligeant à remplacer à leurs frais, les arbres qui mourraient. Mais aussi il devra chercher à accorder leurs intérêts avec les siens, en ayant égard aux expositions, en évitant de planter trop, et en choisissant les espèces qui font le moins de tort aux plantes qui croissent à leurs pieds.

Dans toute plantation la connaissance du terrein et des arbres qui y conviennent, est du plus grand intérêt; c'est toujours de là que dépend le succès. Il y a, à la vérité, des sols privilégiés, dans lesquels la plupart des végétaux prospèrent, comme ces esprits heureusement nés, où toutes les grandes qualités sont prêtes à éclore; mais il faut savoir en profiter, et ne point planter, par exemple, le superbe mais futile marronnier d'Inde, où le chêne peut acquérir ce tronc qui doit affronter les tempêtes de l'Océan. Il y a aussi des terreins ingrats où il est impossible d'avoir des plantations florissantes. On peut néanmoins tirer parti même des plus

Digitized by Google

stériles, en sachant discerner les arbres qui y conviennent le mieux. La craie la plus froide, le sable le plus aride, peuvent être plantés très-utilement; mais ponr employer toutes les espèces de terreins avec le plus d'avantages possibles, il est indispensable de recourir aux arbres exotiques. Qu'on ne croie pas que je veuille donner le conseil de négliger la culture des arbres indigènes! Personne au contraire n'est plus persuadé que moi de la préférence qu'ils méritent en général, lorsque le sol leur est favorable; mais il y a beaucoup de terres trop sèches ou trop humides, trop légères ou trop compactes, dans lesquelles aucuns de nos arbres ne réussissent, et où l'on planterait avec plus de succès des espèces étrangères. Il faut avouer aussi que la lenteur avec laquelle croissent les chênes, en fait trop négliger la culture, et que la cherté excessive de ce bois de construction, rendrait bien avantageuse l'introduction d'un arbre qui, pouvant servir aux mêmes usages, offrirait en même temps un accroissement plus rapide. Tel serait le mélèze, cet arbre précieux, originaire des Alpes, naturalisé avec le plus grand succès en Angleterre, accueilli avec empressement par tous les propriétaires éclairés de l'ancienne Belgique, et encore méconnu dans ce département, où il n'est cultivé que dans les jardins d'agrément.

Cependant la culture en grand des arbres étrangers est bien dépréciée parmi nous, et il faut avouer que les essais que l'on a faits depuis un certain nombre d'années, n'étaient pas propres à accréditer les innovations. Le peuplier d'Italie, qui n'est pas à dédaigner dans les terreins aquatiques, mais pour lequel on a eu la fureur qu'inspire une mode nouvelle; le platane, ce bel arbre de la Grèce, qui croît rapidement dans un sol favorable, mais que l'on a planté fort souvent sans discernement; quelques autres espèces, cultivées avec moins de succès encore, ont paru justifier le

préjugé

Digitized by Google

préjugé qui condamne les arbres exotiques ; outre que nous devons souvent nous en prendre à nous-mêmes, lorsque ces plantations manquent ; n'avons-nous pas assez de preuves des avantages inappréciables de ces naturalisations ? Pouvons-nous oublier que la plupart de nos arbres fruitiers sont d'origine étrangère ; que nous devons le pêcher à la Perse, l'abricotier à l'Arménie, le cerisier au royaume de Pont, le noyer et le noisettier à l'Asie mineure ? Parmi nos arbres forestiers, l'orme lui-même, le plus précieux de tous, n'est cultivé en France que depuis le seizième siècle, et paraît être un des bienfaits du règne de François premier.

Néanmoins, en abandonnant nos préventions, gardons-nous de faire de grandes plantations d'arbres étrangers, dont le succès ne soit pour ainsi dire assuré par nos propres essais, ou par l'expérience des autres. L'ancienne Belgique, où les propriétaires s'occupent plus que nous de leurs biens ruraux, peut à cet égard nous servir de guide d'autant plus sûr, que le sol y est en général de la même nature que le nôtre. Nous pouvons donc planter avec assurance dans des terreins favorables des peupliers de Virginie, des platanes d'Occident, des acacias, des mélèzes, des pins et quelques autres dont les anciens Seigneurs belges ont orné d'une manière très-productive leurs belles possessions. Suivons aussi leur exemple dans nos plantations d'agrément. Que nos jardins anglais perdent leur frivolité en servant à naturaliser les arbres utiles. Essayons, sur le bord de nos bassins, si le cyprès distique, le nyssa aquatique, ne pourraient pas embellir le cours de nos rivières, et nos marais tourbeux, comme ils embellissent les fleuves de l'Amérique. Cherchons les sites où le liquidambar, le tulipier s'élèveront dans toute leur beauté. Que nos montagnes et nos rochers factices préparent le roi des végétaux, à déployer sur nos collines sablonneuses la majesté qui le fait admirer sur le mont Liban.

Digitized by Google

C'est ainsi que nous donnerons un nouveau charme à nos plaisirs, en leur donnant de l'utilité. Peut-être ces beaux arbres augmenteront-ils un jour nos jouissances et nos richesses. Ils répandront plus de variété sur nos campagnes: ils ajouteront un nouvel intérêt à toute la nature. Nous verrons avec plaisir l'arbre d'un autre hémisphère prêter son ombrage à nos troupeaux. A la vue de ces nobles végétaux, l'imagination nous transportera, tantôt dans les vastes forêts de la Louisiane, au bord de ses fleuves et de leurs bruyantes cataractes, tantôt au milieu de l'ancienne Grèce, près de tous ces prodiges de l'art et du génie, à l'ombre de ces platanes de l'académie, où la philosophie donnait ses sublimes leçons. Combien le muet langage de ces arbres nous intéressera dans nos promenades solitaires!

Cependant je reviens à leurs avantages réels, et je répète que nous ne devons planter que des espèces exotiques dont l'utilité est bien reconnue, et que nous sommes assurés de voir prospérer sur notre sol. Aussi en désignerai-je peu dans l'examen que je vais faire des arbres qui conviennent aux différentes natures de ce département.

Arrondissement de Dunkerque. Cet arrondissement, malgré la violence des vents de mer, est une des parties du département les plus riches en plantations. Il semble que l'Océan veuille réparer les torts qu'y font les tempêtes, par la salutaire influence des vapeurs salines qu'il y envoie. Au reste, la partie contiguë aux côtes, est peu plantée et devrait l'être davantage. Loin de nuire à l'agriculture, les arbres, dans les environs de Dunkerque, Gravelines, Bourbourg, doivent la seconder, en servant d'abris à nos moissons contre l'intempérie des airs. Toute cette lisière, connue sous le nom de pays à *Wateringues*, est composée de deux sortes de terres fort humides, l'une sablonneuse, l'autre argileuse marneuse. Dans la première, les frênes,

Digitized by Google

les saules, les peupliers, sont les arbres indigènes qui viennent le mieux; mais il y a plusieurs espèces exotiques qui offriraient, je crois, de plus grands avantages. Tels sont les pins de Weymouth et les érables à sucre et à feuilles de frêne. La seconde qui est compacte quoique blanche, convient mieux au charme, au hêtre.

L'autre partie de cet arrondissement, renfermée entre celui de Hazebrouck et le pays à *Watéringues*, est moins humide, moins exposée à la violence des vents; elle présente un sol tantôt glaiseux, tantôt mélangé d'argile et de sable, dans la proportion la plus favorable à la végétation. Aussi les plantations y sont-elles si belles, que ce canton s'appelle le pays au bois. L'orme et le bois blanc qu'on y cultive le plus, croissent avec rapidité; mais il serait à desirer que l'on négligeât moins le frêne et le chêne qui s'y plaisent aussi. On devrait sur-tout y naturaliser le mélèze qui y viendrait parfaitement, et qui, à cause du voisinage de la mer, y serait précieux comme bois de construction. Cet arbre d'ailleurs réussit en massifs et en allées mieux que le chêne qui demande un grand espace, et veut être isolé. Mais ce qui doit attirer le plus notre attention dans cet arrondissement, c'est la plantation des dunes. Tout le monde sait combien il est important de fixer ces amas de sables, qui, par leurs débordements, ont déjà envahi des communes presqu'entières, et qui étendent sans cesse leurs ravages. Convaincus de l'utilité de cette mesure, nos Magistrats avaient plus d'une fois sollicité le Gouvernement d'en faciliter l'exécution : enfin, grace à une administration éclairée, cette plantation a été commencée l'année dernière, et donne l'espoir de voir ces sables, qui semblaient condamnés à une éternelle stérilité, se couvrir, ainsi que les landes de Bordeaux, d'une épaisse forêt de pins, qui, après avoir protégé l'agriculture, serviront un jour à défendre la liberté des mers.

Digitized by Google

Arrondissement d'Hazebrouck. Les plantations sont si florissantes dans cet arrondissement, elles augmentent tellement la richesse du pays, qu'il ne me reste pour ainsi dire qu'à les offrir pour modèles. Il est vrai que la nature seconde parfaitement l'art avec lequel on les dirige, le sol étant généralement substanciel, profond et humide. Il faut cependant avouer que les propriétaires abusent quelquefois de la fertilité de leurs terres, en plantant leurs vergers avec si peu de ménagements, qu'ils font un tort considérable à leurs fermiers. Ils ne se rappellent pas toujours que leurs intérêts sont étroitement liés avec ceux du cultivateur.

Toute la partie sud-est de cet arrondissement, est composée d'une argile plus ou moins glaiseuse qui retient extrêmement l'humidité, et qui, malgré sa compacité, convient si bien aux arbres du pays, que je n'oserais en indiquer d'autres, si ce n'est le mélèze pour les terres les moins humides, et le peuplier de Virginie pour les lieux aquatiques.

Le reste de l'arrondissement est en grande partie formé d'une argile sablonneuse, où les arbres croissent parfaitement. Aussi le tiers des terres y est-il en vergers; et, loin que ce système nuise à leur location, plus une ferme contient de pâturages, plus elle se loue cher. Les arbres exotiques qui y réussiront le mieux, sont le pin de Weymouth, le mélèze, les frênes et les peupliers.

Arrondissement de Lille. Le sol de cet arrondissement n'est peut-être pas meilleur que celui que je viens d'examiner; mais sa fertilité est tellement excitée par une population immense, par le voisinage de la ville de Lille et par l'excellente pratique des cultivateurs, que la nature semble nous y montrer jusqu'où peut aller sa fécondité. Les plantations y sont aussi très-belles, excepté dans la partie comprise entre les routes de Lille à Béthune, et de Lille à Tournai. Ce canton, dont le sol est assez sec, à

Digitized by Google

l'exception des bords de la Marque, convient peu aux ormes et bois blancs qu'on y plante habituellement. Je crois que le hêtre réussirait mieux dans les terres marneuses, et le mélèze dans les argiles qui s'y trouvent.

Les arbres croissent beaucoup mieux dans le territoire compris entre Lille, Armentières et Labassée, quoique le sol y soit fort compact. Quant aux marais qui bordent la haute Deûle et la Marque, on ne peut trop y multiplier les plantations d'arbres aquatiques, qui rendront ces terreins beaucoup plus productifs qu'ils ne le sont.

Presque tout le nord de cet arrondissement offre cette terre (1) douce, substancielle, légèrement humide, dont la fertilité est assez connue, et qui étonne autant par la variété de ses productions que par leur richesse; ce sol convient également à la plupart des arbres indigènes et exotiques; mais, parmi ces derniers, le mélèze, l'acacia blanc, le platane d'Occident, le pin de Weymouth et les érables, les frênes, les peupliers de l'Amérique, nous promettent le plus d'avantages.

Arrondissement de Douai. Cet arrondissement, quoique moins fertile en général que celui de Lille, offre encore un sol très-heureux : il est aussi cultivé d'une manière fort satisfaisante; cependant le système des grandes fermes, qui ne permet pas d'abandonner entièrement l'usage des jachères, et quelques préjugés des cultivateurs, s'opposent encore à ce que l'agriculture y atteigne la perfection, dont elle est susceptible. On desirerait aussi y trouver ces superbes plantations qui embellissent les arrondissements précédents; mais on y forme très-peu d'enclos; et il existe contre tous les arbres qui bordent les chemins, une prévention qu'il sera bien difficile de détruire.

---

(1) M. Drapiez a analysé cette terre, et il a reconnu qu'elle était un composé de sable, d'argile et de chaux par parties presqu'égales.

Digitized by Google

Le territoire, situé à l'ouest de l'arrondissement jusqu'à la Scarpe, est en grande partie formé d'une argile sablonneuse, presqu'aussi fertile que celle des environs de Lille, et dans laquelle la plupart des arbres réussissent. Il s'y trouve aussi des terres argileuses, glaiseuses, où je crois que le mélèze viendrait mieux que l'orme et le bois blanc; et quelques sables qui conviennent mieux aux pins, aux mérisiers, aux châtaigniers.

La vallée de la Scarpe, sablonneuse et fort humide, demande des saules et des peupliers, dans les parties les plus aquatiques; et des ormes, des platanes, des pins de Weymouth dans celles qui le sont moins. Tout l'espace compris entre les vallées de la Scarpe, de l'Escaut et de la Sensée, est composé d'une argile sablonneuse ou marneuse d'une bonne qualité, mais dont la sécheresse et quelquefois le peu de profondeur, ne sont pas favorables aux arbres; cependant le hêtre, le sycomore dans les parties marneuses, le mérisier, le pin, le châtaignier dans celles où le sable domine, pourraient nous offrir des plantations florissantes.

La partie de l'arrondissement, à la droite de l'Escaut, est à-peu-près de la même nature; mais, outre la vallée qui borde ce fleuve, on y trouve encore celles de la Haisne, de la Rhonelle, de l'Escaillon, etc., dans lesquelles on planterait avec succès les arbres que j'ai indiqués pour les bords de la Scarpe. Enfin, il est d'autant plus nécessaire de planter dans l'arrondissement de Douai, que l'extraction des tourbes y enlève beaucoup de terres à l'agriculture, porte atteinte à la salubrité de l'air, et qu'on pourrait espérer d'en restreindre l'usage en multipliant le bois de chauffage.

Arrondissement de Cambrai. Quoique le sol soit moins favorable aux plantations dans cet arrondissement que dans ceux que nous venons de parcourir, c'est moins à la nature qu'à nos préjugés que nous devons attribuer l'état de

Digitized by Google

langueur où elles se trouvent. On doit donc engager les propriétaires à combattre cette prévention que j'ai déjà reprochée aux cultivateurs de l'arrondissement de Douai. Cependant quelques soient les efforts qu'on y fera en faveur des plantations, on ne doit pas se flatter de les rendre bien importantes dans un pays où le systême des enclos n'est pas admis, et où l'on ne pourrait l'introduire qu'avec beaucoup de réserve. Tout ce que pourrait faire un propriétaire-cultivateur, après s'être convaincu qu'il n'a pas de terres assez bonnes pour en former des vergers, ce serait de réduire en bois celles qui seraient les moins fertiles. Ce moyen, qui a été souvent employé avec succès par les Seigneurs belges, sera probablement peu goûté, sur-tout dans un moment où les défrichements sont à la mode; mais il n'en serait pas moins utile, non-seulement en diminuant la disette du bois, mais encore en favorisant la culture des bonnes terres qui profiteraient des engrais qu'il ne faudrait plus prodiguer aux médiocres; de sorte qu'on verrait d'un côté, abandonner insensiblement le systême des jachères, et de l'autre, s'élever de belles masses d'arbres, dont les coupes dédommageraient amplement des chétives moissons qu'on y récolte.

Les parties de cet arrondissement, où les plantations promettent le plus de succès, sont les vallées qu'arrosent la Sensée, la Selle, la Sambre et sur-tout l'Escaut. Outre les arbres indigènes, on devrait y planter le pin de Weymouth, le peuplier de Virginie et le platane d'Occident.

Le hêtre, le sycomore, le platane, le bouleau, sont à-peu-près les seuls arbres qui conviennent aux terres crétacées qui se trouvent au sud et au nord-est de Cambrai.

Quant au sol pierreux que l'on rencontre dans la partie comprise entre Cambrai et Le Câteau, je crois que le mélèze, le châtaignier et le hêtre, sont les arbres qui y réussiront le mieux.

Digitized by Google

Arrondissement d'Avesnes. Si, dans cet arrondissement, la médiocrité du sol ne permet pas d'espérer de grands avantages des arbres forestiers, plantés le long des chemins et dans les enclos; si les bois et les forêts y sont assez nombreux pour rendre cette ressource moins nécessaire que dans les autres parties du département, c'est à l'aménagement de ces bois, que les propriétaires doivent donner leurs soins; et cette surveillance est d'autant plus utile, que les ravages de la guerre sont encore loin d'être réparés. Il y a des clairières à replanter, des taillis à regarnir de futaie, des terreins défrichés à remettre en bois, beaucoup d'arbres dépérissants à abattre et à remplacer. Rappellons-nous les expériences des Buffon, des Duhamel, et suivons l'exemple que nous donne l'Administration forestière de ce département, dont on ne peut trop louer le zèle et les lumières, et qui, depuis dix ans, a trouvé le moyen de planter près de 252,000 pieds d'arbres, et plus de sept millions de basses tiges. Que nos taillis soient coupés à des époques d'autant plus rapprochées que le sol est moins profond; qu'ils soient éclaircis dans leur jeunesse, et que la futaie qui les couronne ne soit jamais trop épaisse; mettons enfin en pratique l'écorcement des arbres avant l'abattage, (1) procédé par lequel l'aubier acquiert la dureté du parfait bois, et d'où il résulte un avantage important que nous nous obstinons si mal à propos à révoquer en doute, quoiqu'il soit prouvé jusqu'à l'évidence.

Le territoire situé à la gauche de la Sambre, présente une terre argileuse mêlée de marne, dans laquelle on peut planter des chênes, des hêtres, des châtaigniers. Le reste de l'arrondissement, où l'on ne trouve guères que trois à six pouces

(1) Pour retirer de cette opération tout l'avantage qu'elle présente, il faut écorcer les arbres lorsqu'ils sont en sève, et les laisser sur pied jusqu'à ce qu'ils soient morts.

d'argile,

Digitized by Google

d'argile, ne convient qu'au sycomore, au platane, au bouleau. On peut aussi espérer d'y voir réussir le mélèze. Le pin sauvage pourrait être fort utile dans quelques terreins arides, principalement aux environs de Barbençon.

Tels sont les arbres forestiers qui me paraissent convenir le mieux aux différentes natures de terres de ce département, et qui nous offrent en même temps le plus d'avantages sous le rapport de l'exploitation. Si je n'ai pas nommé deux espèces aussi connues que le tilleul et le marronnier-d'inde, ce n'est pas que je les croye sans utilité, mais ils offrent tant d'agréments qu'il n'est pas nécessaire de les recommander. L'ombrage délicieux qu'ils nous procurent, la beauté du dernier sur-tout, qui déploie à nos yeux tout le luxe du règne végétal, leur assurent assez le privilège d'orner nos promenades publiques, nos avenues, nos salles de verdure, tous les lieux enfin que nous destinons à nos plaisirs champêtres.

L'arbre sur lequel j'ai cherché le plus à attirer l'attention est le mélèze. Il est impossible de réunir plus de qualités précieuses, et l'on doit désirer de le voir au nombre de nos arbres les plus communs : c'est la plus belle acquisition que nous puissions faire, tant pour son rapide accroissement, même dans des terrains très-médiocres, que pour la qualité de son bois qui est propre à toute espèce de charpente, et plus durable qu'aucun autre à l'air, dans la terre et dans l'eau.

Il me resterait à parler de nos arbres fruitiers ; mais cette matière me paraît trop connue pour m'y arrêter ; je me bornerai à une réflexion générale sur les poiriers et les pommiers de nos vergers. On se plaint généralement que les fruits en sont de mauvaise qualité ; et en effet, la plus grande partie de la récolte consiste en pommes à cuire ; mais si l'on considère que la plupart de ces espèces vulgaires sont beaucoup plus fécondes que celles de nos jardins, et que la récolte est en

Digitized by Google

grande partie consommée par les pauvres et les cultivateurs eux-mêmes, on se convaincra que la préférence qu'elles obtiennent est méritée. L'abondance des fruits contribue plus qu'on ne pense à l'aisance des petits ménagers, sur-tout. Le pommier, ainsi que le dit M. Dumont de Courcet dans son excellent ouvrage, est l'arbre fruitier des campagnes; « c'est leur parure dans le printemps, et dans l'hiver la res- » source et la douceur de leurs simples habitants. Tandis » que le riche couvre sa table de mets somptueux, l'infor- » tuné sous le chaume, se trouve heureux de pouvoir joindre » à son pain grossier un de ses fruits. C'est par eux que » souvent il subsiste, et qu'il parvient à faire face à ses » dépenses journalières et au payement de ses loyers. Une » pomme lui tient lieu du beurre que son économie réserve » pour le vendre au marché; c'est l'espoir du pauvre mercé- » naire. » Il importe donc que nous résistions au desir d'améliorer les fruits de nos vergers; car si nous les remplacions par les espèces moins volontaires, qui figurent à nos desserts, la diminution de la récolte les rendrait plus chers sans rapporter davantage au fermier; et le pauvre, ne pouvant plus les acheter, aurait une grande privation de plus à supporter.

Je ne sais si je suis parvenu à donner quelques idées utiles sur les plantations. J'aurais sur-tout ambitionné, si j'en avais eu le talent, de les faire aimer, et d'inspirer ainsi à mes concitoyens le goût de la vie champêtre qui influe sur le bonheur d'une manière si sensible. En effet c'est en habitant la campagne que les propriétaires conservent leur fortune à leurs enfants; qu'ils sont le plus utiles à l'état, en éclairant, en protégeant la classe des cultivateurs; qu'ils jouissent des plaisirs les plus vrais en les puisant au sein de la nature. Combien de fois le séjour des champs a rendu le calme au cœur après la longue tourmente excitée par les passions!

Digitized by Google

Combien de fois la vertu y a trouvé sa récompense ! Voyez M. Malesherbes à Baville, après avoir éclairé l'univers, et répandu la fertilité et le bonheur sur les campagnes, jouissant, sous les arbres qu'il a plantés, des derniers rayons de l'astre dont il a imité les bienfaits, et se livrant aux douces émotions que fait naître dans un cœur religieux le spectacle sublime de la création.

Extrait d'un mémoire sur les monuments celtiques du département du Nord; par M. Bottin.

L'Auteur de l'ouvrage le plus complet que nous ayions sur la statistique du département du Nord, écrivait il y a sept ans encore, qu'il ne se trouvait dans ce pays, aucun monument d'une date antérieure à l'époque romaine C'était une erreur, et je la partageais. Depuis, j'ai lu les savants écrits des *Latour d'Auvergne*, des *Cambry*, des *Dulaure*, des *Baraillon*, et sur-tout les intéressantes annales celtiques que rédige M. *Eloi Johanneau*; et un pressentiment m'a dit qu'avec de nouvelles recherches, je trouverais dans notre pays, à ajouter à la nomenclature des monuments celtiques nationaux. Pour vous le prouver, il est nécessaire que j'établisse d'après les Ecrivains les plus recommandables, ce que l'on doit entendre par monuments celtiques.

On sait que les Celtes, les Gaulois, étaient cette grande Nation qui, divisée en plusieurs tribus, habitait les différentes contrées des Gaules, avant qu'elles fussent envahies par les Romains. Nous n'entendrons ici, par monuments celtiques, que ceux que nous croyons appartenir exclusivement aux époques antérieures à l'arrivée de ces conquérants du monde.

Or, après les monnaies d'or et d'alliage à l'effigie grossière du cheval gaulois, que les entrailles de la terre et le fond

Digitized by Google

des marais, des tourbières, nous restituent de loin en loin; après les haches et couteaux de silex, pareils à ceux trouvés récemment sur le territoire d'Izel-lez-Equerchin près Douai; après les tombeaux creusés en auge dans une seule pierre, tel que celui que j'ai reconnu, il y a un an, dans les ruines de l'abbaye de Saint Amand; après quelques fondations de tours, d'édifices; les monuments les plus marquants et les moins contestables qui nous restent des Celtes, des Gaulois, sont de cinq sortes, savoir : les *barrouw* ou *mallus*, mottes; les *min-hirs* ou pierres de bout; les *peul-ven* ou pierres élevées; les *pierres branlantes*, et les *cercles druidiques*.

1.° Les antiquaires désignent par *barrouw*, *mallus*, des tertres ou monticules, plus ou moins considérables, pratiqués au milieu des champs, dans les bois, sur le bord des rivières, sur des éminences, ordinairement recouverts de gazon, entourés d'un fossé, et se terminant en cône tronqué, tels que ceux qui existent en grand nombre dans la vallée de la Somme qui ont été, la plupart ouverts, dans le siècle dernier, et dans lesquels on a trouvé diverses armures et quelquefois des haches et couteaux de silex.

2.° Les *min-hirs*, sont des pierres brutes et sans inscriptions, presque toujours d'un seul bloc, longues depuis 3 jusqu'à 7 et 8 mètres, plantées debout, les unes perpendiculairement, les autres sur un plan incliné, ordinairement sur des lieux élevés, ayant quelquefois un trou latéral, d'autrefois la sommité creusée en forme de bassin, généralement carrées et brutes, dont les unes s'amoindrissent et les autres s'élargissent vers le sommet, sans aucune proportion d'architecture.

3.° Les *peul-ven* ou pierres levées, sont formés d'un assemblage de 3 ou 4 pierres courtes et fort brutes, soutenant un recouvrement large et plat dont le tour est ordinairement arrondi ou à-peu-près. On les désigne aussi par le

Digitized by Google

nom de *crom-lech*, lieu courbe; *dolmen*, table de pierre; *lech* ou *liach*, lieu par excellence.

Des monuments analogues, beaucoup moins nombreux que les précédents, qui sont toujours monuments religieux et que l'on peut rapporter aux *crom-lech*, consistent en de longs cabinets, dont les murs latéraux sont composés de pierres énormes placées de champ et recouvertes d'autres pierres plates qui portent horizontalement d'une côtière à l'autre; posées bout à bout, elles forment un appartement haut d'environ 2 mètres.

4.° Les pierres *branlantes* : leur forme est extrêmement variée, et elles n'ont de ressemblance entre elles qu'en ce que, sur plusieurs roches très-grandes, le faîte est si artistement posé en équilibre, qu'un homme peut le remuer du doigt sans le renverser; ce qui pouvait les rendre entre les mains des Druides, des instruments propres à en imposer au peuple, à faire des épreuves mystérieuses, à dicter des oracles. (1)

5.° Enfin les *cercles druidiques* que l'on appelle aussi *thèmes célestes*, consistent en une réunion de pierres brutes plus ou moins grandes, plantées de bout, en nombre qui varie, en forme circulaire, de manière à offrir une enceinte.

Les caractères communs à ces monuments en pierres sont, comme on l'a vu, d'être brutes, sans inscriptions; ils sont le plus souvent placés sur des hauteurs, dans des bruyères, sur des terreins incultes. J'ajouterai que généralement, dans l'esprit du peuple, des idées de *fées*, de *sor-*

(1) Les noms de la *roche aux cocus*, de la *roche aux vierges*, que l'on donne dans plusieurs endroits à ces sortes de pierres, semblent faire présumer, dit un Ecrivain moderne, que chez les Gaulois qui passent pour avoir été aussi jaloux, qu'adorateurs passionnés du beau sexe, ces pierres servaient aux Druides à faire connaître les maris dont les femmes avaient trahi la foi conjugale, et les filles qui avaient manqué à l'honneur.

Digitized by Google

cières, de *diables* se rattachent à ces pierres, à ces grottes monumentales, ce qui me paraît devoir être un indice assez fort de leur origine antique, pour quiconque voudra trouver avec moi, dans la dénomination de *chaussées-Brunehaut*, donnée encore aujourd'hui, aux voies romaines que cette reine faisait réparer au sixième siècle, une preuve irrécusable que de grands souvenirs peuvent se propager entiers ou presque pas altérés, de génération en génération, pendant une longue série de siècles.

Or, pour preuve qu'il nous reste encore de ces monuments, heureusement échappés aux coups de la politique religieuse, de la cupidité, ou à la dent meurtrière du temps, je pourrais vous citer, et cette *pierre brute* élevée au Dieu Belus sur le territoire de *Bellignies* près de Bavay, qui n'a pu être déplacée qu'à l'aide de 32 chevaux; et ces étonnantes cavités toutes creusées de main d'hommes qui semblent faire du côteau, où était cet autel brut et colossal, une bougarde souterraine; et ces *pierres jumelles*, de Cambrai sur l'origine desquelles il me paraît que l'on s'est trompé jusqu'à présent; et la *pierre Brunehaut* décrite par les savants Sélis et Debats, qui, de la frontière du département, s'apperçoit sur le territoire d'Hollain, sombre et imposante comme un vieux chêne qui s'incline sous le poids des années; et ce *mont de Vannoiten, mallus* ou tertre, près Comines, sur lequel je vous ai donné un essai; et ce *mont des Tombes* de Sainghin-en-Mélantois qu'il faudra bien fouiller un jour; et les *deux camps de César* des bords de l'Helpe et de l'Escaut, dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai, qui pourraient bien n'être, comme plus d'un autre lieu, désigné sous ce nom dans les Gaules, que des restes d'enceintes de temples Druidiques; et enfin les *fondations Gauloises* pratiquées sur la sommité du mont Cassel, sur lesquelles les payens et les chrétiens ont successivement édifié aux

Digitized by Google

dieux de leur croyance. Mais devant ne pas abuser des moments que m'accorde votre indulgence, je me bornerai, aujourd'hui, à vous signaler trois monuments différents entre eux quoique rapprochés, qui sont depuis plusieurs années l'objet de mes recherches ; dont aucun auteur n'a parlé ; auxquels on n'avait pas encore fait attention ; à la connaissance desquels je n'ai pu parvenir qu'en suivant la filière d'un préjugé populaire, et qui cependant sont bien de nature à porter à l'ame de celui qui les visitera, ce sentiment respectueux dont on ne saurait se défendre en présence de ces antiques témoins des siècles, de ces contemporains de nos premiers ayeux.

Il existe, sur un coin du canton d'Arleux, arrondissement de Douai, dans l'espace qui s'étend entre les cours parallèles de la Scarpe et de la Sensée, une contrée remarquable par le déchirement de son sol, l'étendue de ses marais, la profondeur de ses clairs ou flaques, la richesse de sa tourbe et le caractère particulier de ses habitans ; des côteaux pittoresques bordent ses marais ; plusieurs villages y sont assis, parmi lesquels tient le premier rang Lécluse, Bourgade ancienne qui donnait son nom à une châtellenie étendue, lieu jadis important comme poste militaire, qui avait un château-fort dont on montre l'emplacement, et qui conserve encore des restes curieux de ses anciens remparts. Des actes d'une date reculée, attestent que ce pays, quoique d'un aspect rude et sauvage, était très-habité dans le moyen âge ; des médailles et des poteries romaines, rencontrées dans ses marais, la belle chaussée romaine de Tournai à Arras décrite par Caylus, qui les traverse encore et y reste comme suspendue, privée de l'appui de la tourbe que l'on en extrait, recule cette origine jusqu'à l'entrée de ces conquérants dans les Gaules. Le pays de Lécluse fixa mes regards, je savais que l'on trouvait fréquemment en fouissant, dans

Digitized by Google

des couches de tourbe de six, huit et dix mètres de profondeurs, des bois de chevreuils, de cerfs, de daims; j'avais décrit deux énormes cornes d'urus retirées il y a quelques années de ces vastes marais, près de Sauchicourt, et un pressentiment me disait qu'avec quelques recherches, je trouverais des témoins plus irréfragables de la haute antiquité de la population de ce pays. Elles n'ont pas été vaines, et la simplicité d'un villageois a été pour moi un guide heureux.

Un jour, en 1805, je demandais à un habitant de Hamel, village situé sur une voie romaine, dont le territoire touche celui de Lécluse, s'il ne connaissait, dans son pays, aucun monument remarquable. Non, me répondit-il, si ce n'est dans le bois de Hamel, la *cuisine des sorciers*, qui a plusieurs fois servi de retraite aux *Caramaras*, (1) et d'où ils allaient mendier dans les villages, de la farine et autres choses nécessaires à la vie. La naïveté de cet homme et l'émotion qui se peignit sur son visage en nommant les *Caramaras*, me firent prendre la résolution de visiter la *cuisine des sorciers*. Hamel est à un myriamètre de Douai, son territoire est séparé des marais de Lécluse, par un bois qui couronne la sommité d'un côteau : le maire de la commune eut l'attention de m'y conduire. Nous cheminions à-peu-près depuis vingt minutes, l'horizon qui commençait à se dessiner dans les éclaircies des arbres, nous avertissait que nous touchions à la partie du bois qui se précipite par une pente rapide sur le marais, lorsqu'à trente pas du chemin, à droite, après avoir écarté quelques branches, je me trouvai en présence d'un monument que tous ses détails rendaient neuf pour moi. Six pierres colossales le composent, quatre

(1) Il faut observer que par *Caramaras*, on entend, dans ce pays, ces Bohémiens nomades qui s'y montraient encore de temps en temps, dans le cours du 18.e siècle.

sont

Digitized by Google

sont posées de champ, laissant entre elles un espace vide long de cinq mètres, et dont la largeur varie depuis un mètre jusqu'à un mètre trente centimètres : une autre pierre plate, d'un volume plus que double et d'une forme pentagone, couvre des deux tiers de son étendue, une partie de cet espace, et en fait une grotte profonde de trois mètres sur deux d'ouverture, à laquelle ce qui reste à découvert, fournit une sorte de vestibule. Cette pierre énorme, (1) qui pèse au moins sept mille kilogrammes, ne repose que sur trois des pierres de champ, et comme s'il y avait eu quelqu'intention mystérieuse dans l'assemblage, elle n'y repose que sur les deux tiers de son étendue, et n'a de contact avec celles-ci que par trois arrêtes, l'une de treize, la seconde de cent huit, et la dernière de cent vingt-deux millimètres; tout le reste porte à faux. Cette circonstance donne lieu de soupçonner que cette table a, dans le principe, été une de ces pierres branlantes, dont les oracles passent pour avoir été si terribles. Les six pierres sont de grès très-fin et très-dur, tel qu'on l'extrait dans le pays; elles sont brutes et sans inscriptions; seulement on apperçoit, sur la partie extérieure de la table de recouvrement, des lignes très-légèrement tracées, et qui semblent se rattacher, en divers sens, à une vingtaine de cavités obliques, de la capacité d'un verre à boire ordinaire, dont cette superficie est parsemée. La principale entrée de la grotte regarde le midi; c'est dans cette direction que se trouve, au bas d'un côteau très-rapide, environ à cent trente mètres de distance, une fontaine abondante, d'une eau extrêmement limpide, qui est renfermée dans un bassin, formant un carré régulier de pierres

(1) Son plus grand diamètre est de 3,m400, dans un autre sens elle a 3 mètres; son épaisseur est de 0,m410.

Digitized by Google

de taille, et très-fréquentée, à cause de sa vieille renommée. A l'issue du vestibule de cet antique sanctuaire, commence la pente escarpée qui conduit à la fontaine et à Lécluse. De ce point, Lécluse et ses marais, et leurs noires échancrures, et leurs vastes amas d'eau, cités pour la grosseur des poissons qu'ils nourrissent, et les profondes tourbières, auxquelles chaque siècle a des débris à redemander, et les buttes semées çà et là, qui rappellent les habitations des sauvages, offrent à l'observateur un spectacle sévère, auquel ne peut qu'ajouter, l'aspect rembruni d'une pierre colossale qui se dessine dans l'horizon lointain, au sommet d'un côteau qui est en face.

C'est le second des monuments, que j'ai à décrire. Il est connu, dans le pays, sous le nom d'*Épierre*; c'est une aiguille de grès, plantée perpendiculairement sur la partie la plus élevée d'un côteau, au penchant duquel est assis Lécluse. Mesurée avec la plus grande attention, elle offre quatre mètres trois quarts environ d'élévation, sur une largeur qui est de deux mètres vingt centimètres, jusqu'au tiers de sa hauteur, et va en diminuant, mais irrégulièrement jusqu'au sommet qui se termine par une échancrure oblique d'un mètre. Son épaisseur n'est que de moitié de sa largeur. De ses deux côtés longs, l'un fait face, du côté du nord, au *crom-lech* du bois de Hamel, l'autre regarde le midi. Ce monument entièrement brut, ne présente aucune inscription; seulement la sommité paraît être légèrement excavée. En ne lui donnant de profondeur en terre que la moitié de sa hauteur, (1) la pierre aurait plus de sept

(1) Les habitants du pays assurent unanimement qu'il y a environ trente ans, l'ancien Seigneur fit fouiller au pied de cette aiguille, et qu'il fût reconnu que la partie enterrée était égale à celle qui est au jour.

Digitized by Google

mètres, et son poids ne pourrait pas être évalué à moins de 15,000 kilogrammes; poids énorme, si l'on considère que cette masse n'a pu être placée là que de main d'hommes, le sol étant uni, dépourvu de carrières et de rochers.

Il y a deux ans, je ne connaissais encore que le *crom-lech* du bois de Hamel et la longue borne ou *men-hir* de Lécluse. J'étais loin de me douter que tout près de là, se trouvait, dans une correspondance remarquable, un monument de la troisième espèce de ceux que j'ai indiqués, moins étonnant, il est vrai par les masses, mais qui se rencontre bien plus rarement, et qui offre à la fois un *mallus* et un thême céleste. A cinq kilomètres de Lécluse à l'ouest, sur le territoire de Boiry N. D., à un kilomètre au nord de cet antique village, se remarque un cercle druidique, appelé dans une carte dressée il y a plus de 300 ans, le *signal aux feux*, et qui n'est plus connu aujourd'hui que sous le nom de mont des sept *bonnettes*, des sept *fillettes*, des sept *marconnettes*: c'est un tertre en gazon présentant la forme d'un cône tronqué, élevé environ de cinq mètres. Ce tertre est établi sur un carré parfait de quarante mètres de côté, qui est lui-même dessiné sur la partie supérieure d'une éminence prolongée en amphithéâtre que bordent, de trois faces, de vastes marais. La plate forme du cône tronqué, a vingt-quatre mètres de circonférence; six pierres de grès y sont plantées circulairement à la distance égale de deux mètres entre elles, et forment un circuit régulier d'environ quinze mètres de tour. Ces pierres sont des espèces de bornes carrées qui ont quatre-vingt et quatre-vingt-dix centimètres d'élévation; elles sont brutes comme les grès que l'on pique pour les routes et ne présentent des traces du ciseau que dans leur partie inférieure. Là, se trouve pratiquée à chacune, à une hauteur uniforme de vingt centimètres, en partant de la sommité, une entaille dont il résulte un cran profond de dix centimètres.

Digitized by Google

La première idée qui se présente à celui qui veut expliquer ce cran, est qu'il a servi à retenir, en l'accrochant par une des extrémités, un corps mis en équilibre sur une autre pierre établie au milieu du cercle. Effectivement à peu près dans le centre de la plate forme, on voit un trou peu profond, où les anciens du pays assurent qu'il y a eu une septième pierre; (1) c'est pourquoi le monument est appelé le mont des sept *bonnettes;* malheureusement cette septième pierre a disparu, et nous ignorons si par la conformation, par le volume, elle différait des autres.

Comme il vient d'être décrit, le cône tronqué en gazon,

---

(1) Depuis la lecture de ce mémoire, j'ai trouvé, dans le volume de supplément des planches de l'Encyclopédie, un monument semblable, qui paraît avoir échappé aux recherches de l'Académie celtique, c'est celui que les curieux vont visiter dans la presqu'île de Purbeck, province d'Orcester en Angleterre. Voici son article dans ce supplément :

« Aggleston, (*hist. ant.*, *cérémonies superstitieuses*), c'est-à-dire, pierre sacrée ou idole de pierre, monument singulier de la superstition des anciens Bretons. C'est une pierre monstrueuse, telle qu'on la voit représentée sur une des planches de ce supplément; elle est sur une élévation. Sa forme est celle d'un cône renversé, sa circonférence de soixante pieds au bas, de quatre-vingt au milieu et de quatre-vingt-dix à sa surface supérieure. Sa plus grande largeur, en haut, est de trente-six pieds sur dix-huit, et en bas de dix-huit sur quatorze; il y a, à la surface supérieure, trois cavités. » Ici se termine la description à laquelle l'inspection du monument, tel qu'il est gravé, me donne lieu d'ajouter ce qui le rapproche de celui que je décris : c'est l'existence de plusieurs bornes de pierres, plantées symétriquement autour, d'une hauteur neuf fois environ moindre que celle de la pierre cône. En supposant donc que la septième pierre qui existait sur le mont des *bonnettes*, ait été un cône renversé, et jugeant par analogie, il devait avoir deux mètres de circonférence à fleur de terre, deux mètres vingt millimètres au milieu, et quatre mètres cinquante millimètres à l'extrêmité supérieure.

Digitized by Google

sur lequel sont plantées les *bonnettes*, pourrait bien avoir été un *men-hir*, un *mallus*; il faut même qu'à quelque époque, on ait pensé que cette éminence recelait, dans ses entrailles, des objets précieux, car une excavation a été commencée sur un de ses flancs, et le bruit commun est, dans le pays, que le chercheur des trésors n'a renoncé à son entreprise, que parce qu'il a été cruellement maltraité par l'*esprit*, par le *démon*, à qui la garde de celui des sept *bonnettes* est confiée.

Voilà tout ce qu'a pu m'apprendre la croyance publique sur ce monument. Les révélations de l'histoire seraient bien plus éloquentes pour celui qui, se plaçant au centre de ce thême céleste, voudrait interroger avec attention tous les points d'un vaste horizon que chaque siècle, en remontant aux plus reculés, semble s'être étudié à enrichir de quelque souvenir durable. (1)

---

(1) D'abord tout autour, à une distance à-peu-près égale, *Boiry N. D.*, ancien domaine de l'antique métropole de Cambrai, dont l'étymologie celtique est bourg, palais, tombeau, et les six communes qui partagent le marais; puis *Hamblain*, *Biache*, où les Espagnols enlevèrent, en 1674, un convoi; *Vis*, où l'on vient de découvrir des ornements antiques en or; *Gemmapes*, ou Villars campa, en 1710; *Ham*, *Honnecourt*, *Crevecœur* autrefois *Vincy*, connu déjà au sixième siècle, pris et repris si souvent, et marqué au huitième siècle par un champ de bataille mémorable; *Bourlon*, qui signifie château dans les bois; le mont Joui, *mons Jovis*, qui domine le *fanum Martis* des Romains; les hauteurs d'*Haussy*, dont Philippe d'Alsace brûla le château fort en 1185, et au pied desquelles l'antiquaire instruit, peut encore visiter avec intérêt l'*hermoniacum*, récemment reconnu, de la carte Peutinger; *Estain*, où fut défait le frère de l'amiral Coligny; *Lécluse*, qui doit son nom à une tenue d'eau qui desséchait le pays, à l'époque où fut construite la chaussée romaine décrite par Caylus; *Vitry*, fisc royal des rois de la première race, où Frédégonde fit assassiner Sigebert, et Chilpéric élever

Digitized by Google

En me résumant, forme, matière et mode de construction, circonstances de lieu, silence des dépôts publics, indices tirés des traditions, des préjugés populaires, ressemblance parfaite, enfin, avec une foule d'autres monuments du même genre, épars dans d'autres parties de l'Europe, décrits et gravés dans le savant ouvrage de M. Cambry, dans les annales celtiques et dans le dictionnaire encyclopédique, tout concourt à prouver que les pierres colossales de Hamel, de Lécluse, et les bornes plantées en cercle de Boiry, sont des monuments celtiques. Mais à quelle classe appartient chacun de ces monuments, quels ont été le but de son établissement, sa destination première ?

Ici encore, aucune tradition positive qui puisse servir de guide, excepté peut-être les inductions faibles que l'on pourrait tirer de la dénomination de *tombeau de chawatte*, que quelques-uns donnent au *dol-men* du bois de Lécluse, et celle de *signal aux feux*, donné par les anciennes cartes au monument de Boiry. A défaut de tradition, je suivrai pour guide de mes conjectures les écrivains laborieux qui, depuis quelques années, cherchent à défricher avec tant d'assiduité ce champ depuis si long-temps en jachère. L'un d'eux, un Auteur distingué, (M. Bauduin de Maison Blanche), divise les pierres celtiques en pierres *religieuses*, pierres *funéraires*, pierres *historiques* et pierres *itinéraires*. Selon lui les *pierres* purement *religieuses* sont toujours placées sur des lieux hauts, où l'on sait que les Druides tenaient de préférence leurs assemblées de culte, et elles se présentent

---

son fils Clotaire II; et le *mont des fées*, le *signal aux feux*, à quelques kilomètres de là, dans une correspondance directe avec le *signal aux feux des sept fillettes*, et le *mont Saint Eloy*, ce point si connu des Naturalistes, où l'on rencontre encore un *min-hir* ou pierre debout, reste du culte des Druides, auxquels succédèrent des moines, au sixième siècle.

Digitized by Google

dans la forme d'obélisques ou de pierres brutes longues et debout; de trépieds recouverts d'une pierre plate; ou de cabinets formés de la réunion de plusieurs pierres placées de champ, dont le toît est une table d'une surface et d'une épaisseur considérables; ou des pierres branlantes; ou enfin des pierres plantées en cercle.

Les *monuments funéraires* les plus connus que nous aient laissé les Celtes, les Gaulois, sont des éminences ou tertres côniques de terres rapportées, qu'ils amoncelaient sur la sépulture des grands, des personnes qui leur étaient chères pour rendre leurs cendres inviolables. Ceux en pierres sont beaucoup plus rares : ce sont ou des pierres debout dont les angles sont rabattus, ou des tables, des grottes de pierres brutes toujours colossales; encore ne faut-il déterminer cette destination, qu'à l'aide de l'étymologie des lieux ou d'une tradition quelconque.

Les *pierres itinéraires* des Celtes, sont toutes des grandes pierres applaties qui ont cela de particulier, qu'elles s'élargissent paraboliquement de haut en bas.

Enfin, les *pierres historiques*, sont des grandes pierres plantées en terre, dont le nom rappelle ordinairement quelques batailles, quelques grands événements : elles sont inclinées lorsqu'elles doivent perpétuer le souvenir d'une catastrophe.

En rapprochant ces notions de la description telle que je l'ai donnée, des trois monuments des environs de Lécluse, on ne trouve guère d'indices, ni dans la forme, ni dans une tradition de quelque poids, qui puissent les faire classer parmi les trois premières sortes de monuments celtiques; on trouvera au contraire que les caractères principaux qui signalent les monuments religieux leur appartiennent, si l'on veut rapprocher toutes les circonstances telles que je les ai décrites; celle sur-tout, de leur position est déterminante en faveur de

Digitized by Google

cette opinion : établis précisément sur les points les plus éminents du pays, et apperçus de très-loin, ces tertres, ces masses énormes, ne paraissent-ils pas avoir été placés ainsi, pour indiquer les lieux de réunion aux disciples des Druides, aux sectaires de leur culte? On sait que ces ministres de la religion alors dominante, signalaient le moment de la célébration de leurs mystères par des feux; or, la position de nos trois monuments dont un était encore nommé au seizième siècle, *signal aux feux*, était telle que l'illumination devait correspondre avec celle des Druides du mont saint Eloy, où se trouve encore un *min-hir*, du mont de Vitry, appellé également *signal aux feux*, du Belgemont près de Crevecœur, et par les hauteurs de Haussy avec les habitants d'*Hermenage*, par le bois de *Bourlon* avec le *mont Joui* sur Famars, avec les *pierres jumelles* de Cambrai, et peut-être par celles-ci avec la pierre *Brunehaut* des environs de Tournai. Qu'il devait-être sublime, observé dans l'obscurité d'une belle nuit, ce concert immense d'adoration marqué par celui des feux qui brillaient dans le même moment, sur toutes les élévations d'une contrée!

D'ailleurs quelle autre intention qu'une intention religieuse, a pu placer dans un espace aussi borné, trois monuments de forme différente, en vue l'un de l'autre, composant ensemble le triangle mystérieux, une sorte de grand thème céleste, au centre d'un horizon vaste dont l'intervalle rempli par des bois, des eaux, des sites les plus pittoresques, offrait aux leçons des ministres de la divinité, une page éloquente du grand livre de la nature? car, les Druides n'étaient pas seulement des ministres de culte, l'instruction publique entrait encore dans leur mission sacrée. César, dans ses commentaires, et après lui un écrivain du quatrième siècle, nous apprennent que les leçons qu'ils donnaient à leurs disciples, roulaient en grande partie

sur

Digitized by Google

sur la nature et le mouvement des astres, sur l'histoire naturelle, sur la nature et la puissance des dieux immortels. Pour étudier le mouvement des astres, nos Savants ont, au milieu des cités, des observatoires; les Druides choisissaient les leurs dans le vaste domaine de la nature. Si, quittant le ciel, ils voulaient parler à leurs élèves de géographie, l'espace immense dessiné circulairement autour d'eux par l'horizon, était bien propre à leur prêter des arguments sur la *commensuration* de la grandeur du monde et des terres : les rivières, les rochers, les fontaines, les marais semés çà et là, sur ces vastes rideaux, les arbres qui les ombrageaient, les fauves qui habitaient les bois, les insectes qui voltigeaient ou se traînaient, la terre enfin que tous foulaient, leur fournissaient un texte inépuisable de leçons sur l'histoire naturelle. Enfin quel autre point qu'une éminence où l'homme est, en quelque sorte lancé dans l'immensité, fut jamais lieu plus convenable pour y entretenir la jeunesse de la puissance des dieux immortels? Oui, je n'en doute pas, le résultat des méditations de ces hommes de la nature qui sont encore trop méconnus par quelques-uns, la cloture de chacune de leurs leçons sublimes, dût être un acte de reconnaissance pour l'être invisible dont la puissance est attestée par de si nombreux et de si éloquents témoins.

Sur l'utilité des paratonnerres; par M. Delezenne.

Cette notice, pour donner une idée exacte de la théorie des paratonnerres, devait remonter non-seulement à l'époque de la découverte faite par l'immortel Francklin, mais aussi de celle du fluide électrique, et conséquemment entraîner à des généralités sur les phénomènes de la foudre, sa marche, enfin sur les obstacles qu'on peut lui opposer. C'est ce qu'a fait M. Delezenne, et constamment il a

Digitized by Google

rapporté à l'appui de ses raisonnements, une foule de faits et d'observations qui en démontraient la justesse. Ce travail a paru trop étendu pour être imprimé en entier, et l'analyse n'en eût donné qu'une idée imparfaite. On a dû se borner à en extraire le passage suivant qui présente un fait de localité qui ne pouvait être passé sous silence.

« La salle des spectacles a été frappée de la foudre, (1) parce que son élévation supérieure à celle des maisons environnantes la rendait plus voisine du nuage chargé d'électricité, et qu'en même temps le sommet aigu et recouvert de plomb du pignon faisant face à la place du théâtre, offrait une circonstance favorable à la décharge du nuage et à la circulation du fluide électrique. C'est par la même raison que le magasin aux blés a reçu un coup semblable presqu'au même instant; que l'année dernière le dôme de la Magdeleine a failli être incendié; et que les édifices élevés comme les tours, les églises, l'hôtel de ville, l'arsenal, les belvédères, sont plus exposés que les autres au même accident, surtout s'ils sont terminés par de vives arêtes, des angles ou des pointes aigues telles que des tiges de girouettes, comme on en voit sur la grand'garde, sur l'une des deux maisons voisines, ou par des flèches qui font ornement sur beaucoup de maisons et notamment sur celles de la grande place et des rues adjacentes.

» L'extrême abondance du fluide qui s'est répandu sur la salle des spectacles, aurait infailliblement occasionné un grand incendie, s'il s'était rencontré beaucoup de féraille dans toute la charpente, depuis le faîte jusqu'à certaine hauteur où il s'en trouve dans toutes les parties du théâtre. Mais heureusement elle n'est nulle part maintenue par des barres de fer et la foudre prenant toujours le plus court chemin et de préférence le long des métaux qui lui offrent

(1) A Lille, le 11 Juin 1810.

Digitized by Google

un accès plus libre, a dû se rendre à la masse du globe par l'extérieur, en suivant les gouttières et les tuyaux de conduite. Mais voici plus particulièrement ce qui s'est passé dans ce mouvement de la matière électrique, mouvement si rapide que la fin et le commencement des phénomènes ont lieu sensiblement au même instant physique.

» Accumulé sur le sommet de l'angle désigné plus haut, le fluide s'est écoulé par deux chemins ; la plus petite partie, se disséminant sur les cloux, sautant de l'un à l'autre et faisant éclater les ardoises qui, par leur nature et malgré leur continuité, lui offrait un moins libre passage, allait se rendre directement à la gouttière ; mais bientôt elle a rencontré l'œil-de-bœuf, placé au milieu de la face du pignon, et comme le verre est mauvais conducteur, le fluide s'est encore divisé en deux parties lesquelles ont coulé de chaque côté, le long du plomb qui recouvre cet œil-de-bœuf, et de-là, d'un clou à l'autre jusqu'à la gouttière où, une fois arrivé, il a pu couler sans étincelle et sans bruit, jusqu'à la terre, en suivant de chaque côté les tuyaux de conduite en plomb, placés à chaque coin du bâtiment, et prolongés jusqu'aux égouts de la ville.

» La plus abondante partie du fluide a suivi le comble recouvert de feuilles de plomb. Quelques-unes de ces feuilles ont été en partie fondues, ou en partie oxidées ; presque toutes ont été soulevées : ce sont celles qui se touchaient de moins près. Arrivée à l'autre extrémité du comble cette portion du fluide s'est partagée de nouveau en deux parties : l'une, plus petite, s'est rendue par les cloux, le long d'une des deux arêtes du toit jusqu'à une autre arête inférieure recouverte en plomb, et de-là à la gouttière, au tuyau de conduite, et enfin aux égouts ; l'autre, plus grande, et faisant sauter un très-grand nombre d'ardoises, a suivi l'arête opposée, s'est rendue de même à l'arête inférieure, de-là à

Digitized by Google

la gouttière, au tuyau de conduite et aux égoûts. Mais la grande masse du fluide qui s'est répandue de ce côté a donné lieu à un effet terrible qui a failli ruiner un honnête homme, et tuer sa femme, enceinte du huitième enfant.

» Les quatre tuyaux de conduite placés en dedans de l'édifice, sont en partie cachés par une maçonnerie, ou par une légère charpente, et en partie découverts. Ils ne sont prolongés en plomb que jusqu'à un mètre au-dessous du sol qui est très-humide comme le prouve le suintement abondant et perpétuel des voûtes des caves des maisons voisines. Le reste du tuyau, de 3 mètres, est un ajutage en terre cuite.

» A chaque endroit du tuyau de conduite où les deux pièces qui s'emboîtent ne sont point exactement assemblées, et présentent un défaut de continuité, le fluide a étincelé en sautant d'une surface à l'autre, ce qu'on remarque par les tortures qu'a subi le plomb, par les oxidations et les éclaboussures de ce métal fondu, appliquées sur les objets environnants. Tout cela n'aurait pu se faire sans dégats dans les armoires traversées par ce tuyau, mais l'une d'elles seulement était remplie de choses fragiles, et quelques carafes ont éclaté.

» Je soupçonne que dans la partie inférieure du tuyau, à un mètre au-dessus du sol, et masquée par un lattis recouvert de plâtrage, il y a, d'une manière plus prononcée, un de ces défauts de continuité, qu'alors une petite portion du fluide s'est répandue à travers le lattis sur une masse de marchandises en cuivre, en fer blanc et en étain, posée sur une table appuyée contre lui. Le reste du fluide ayant atteint l'extrémité inférieure du tuyau de plomb, a dû chercher à se répandre dans le sol humide, et cela se serait fait sans éclat, si cette extrémité eut été convenablement garnie de pointes longues et nombreuses; mais la communication au sol de cette grande quantité de fluide, ayant dû se faire par une seule décharge, le phénomène que les physiciens repro-

Digitized by Google

duisent en petit par plusieurs expériences, dont l'une porte le nom de bombe électrique, s'est montré dans toute sa violence : la masse humide a été mise en expansion par le choc ; de larges pierres parfaitement cimentées ont été soulevées, pulvérisées, lancées de bas en haut. Un de leurs éclats a frappé à la tête et renversé, la femme de l'honnête marchand dont je parlais tout-à-l'heure. Les autres ont brisé des glaces, des porcelaines, enfoncé des chaudrons pendus au plafond, et l'ébranlement de l'air a été si violent que les vitres non atteintes par les pierres, ont été brisées.

» Si le sommet de l'angle qui a été frappé eut été armé d'une longue pointe métallique communiquant par une tige jusqu'à la gouttière, et si les extrémités inférieures des tuyaux de conduite eussent été disposées de manière à communiquer en détail, par un bon nombre de pointes, le fluide électrique dans le sol humide, aucune partie de l'édifice n'eût été endommagée, et les effets qui ont frappé de terreur les habitants du voisinage se fussent réduits à un sifflement aigu et prolongé jusqu'à l'entière absorption du fluide par cette pointe. Mais alors la salle des spectacles eut été munie d'un paratonnère et les dépenses pour en établir deux de cette manière sont si peu importantes qu'on devrait bien se mettre à l'abri de pareils événements en suivant l'impulsion du gouvernement qui fait garnir de paratonnèrres tous les édifices publics de la capitale.

» M. Peuvion, notre Collègue, a vu le phénomène que je décris ; l'étincelle qui l'a produit lui a paru avoir 3 décimètres de diamètre ; sa direction était nord-ouest. Si elle eût été sud-ouest, nul doute que l'hôtel-de-ville n'eût été atteint de préférence, comme plus élevé, et notre cabinet rempli d'objets métalliques, aurait probablement beaucoup souffert.

» Le magasin aux blés n'a point non plus été incendié, parce que sa construction offrait de même deux paraton-

Digitized by Google

nerres imparfaits. La foudre y a éclaté sur la flèche placée à l'extrémité du comble, du côté de la rue impériale. Elle a fait un trou rond, de 3 centimètres, à la boule supérieure de cette flèche, pour se rendre, par la verge intérieure, les cloux des ardoises, les gouttières et un tuyau de conduite, dans un cuveau plein d'eau, placé dans la rue au-dessous de l'ouverture de ce tuyau. Les deux cercles de fer de ce cuveau ont été tordus et une des douves a éclaté. Une portion de la matière fulminante s'est aussi rendue aux autres tuyaux de conduite, en suivant le comble et brisant les ardoises pour descendre par les cloux jusqu'aux gouttières.

» Le tonnerre est encore tombé sur trois ou quatre autres édifices; mais quoiqu'il n'ait nulle part causé de grands dommages, ce n'est point une raison pour rester dans la sécurité sur l'avenir. Demain peut-être le magasin à poudre situé au bout de l'Esplanade, et si long-temps respecté de la foudre, en sera écrasé : tout est même disposé autour de lui, de la manière la plus favorable à ce terrible événement, et il semble qu'on ait voulu en hâter l'époque, en plantant à quelques mètres de ses murs, de hauts peupliers très-propres à attirer la foudre par leur pointe, et, par leur propriété peu conductrice, à la précipiter sur les angles du magasin.

» Non-seulement on devrait armer de paratonnerres les édifices publics élevés, par vue de sûreté et de sécurité pour les citoyens; mais on le devrait encore par vue d'économie : la salle des spectacles eut été mise pour toujours à l'abri du tonnerre par une dépense inférieure à celle qu'il a fallu faire pour réparer les faibles dégradations qu'elle a souffertes; et s'il faut compter lors même qu'on fait des choses utiles ou indispensables, je dirai qu'avec quelques centaines de francs, on peut se délivrer de la crainte de perdre plusieurs millions. »

Digitized by Google

Notice nécrologique sur le docteur TONNELIER ; *par M.* DRAPIEZ.

Aimable-François TONNELIER est né à Tournai, le 15 Mai 1773. Son père, quoique chargé d'une nombreuse famille, ne négligea rien pour l'éducation de ses enfans; il avait su démêler dans le caractère naturellement sérieux de notre Collègue, beaucoup d'ordre et de subordination; aussi s'empressa-t-il de mettre à profit ces heureuses qualités, en envoyant son fils au collège. Il y fit ses humanités, et l'on remarqua sur-tout en lui une conduite et des traits peu ordinaires à un écolier. Ces études préliminaires terminées, il se rendit à l'Université de Louvain qui, en ce temps-là, jouissait d'une grande réputation. Son penchant pour la philosophie semblait le dévouer à la vie méditative et retirée, et dès qu'il eût terminé son cours de philosophie, il revint au séminaire de Tournai y étudier la théologie. Dégoûté bientôt de cette partie, il sentit la nécessité d'embrasser un état plus solide ; il lui préféra la médecine qui, dans sa famille, était déjà pratiquée avec succès par son oncle. Guidé par les instructions et les conseils de cet homme respectable, il cultiva les premiers élémens de cette science qui devint bientôt à ses yeux plus intéressante et non moins étroitement liée à la vertu, que ne lui avait paru la théologie.

Mais si l'objet du médecin est grand et digne d'occuper l'esprit de l'homme, il faut l'avouer, il est hérissé de beaucoup d'épines. La connaissance du corps humain demande l'étude la plus vaste; c'est un vrai labyrinthe où l'on a percé bien avant : on s'y enfonce toujours avec succès, mais quelqu'un se flattera-t-il de n'avoir jamais vu échapper de ses mains, le fil qui le conduisait dans ce sombre dédale? On a dit que la médecine était la science des individus : or, les individus sont distingués par des nuances qui ne s'apper-

Digitized by Google

çoivent pas aisément : quelle sagacité ne faudra-t-il pas pour les deviner ces nuances? Tonnelier fut un de ces hommes heureux à qui il est permis de saisir à-la-fois cet essaim de difficultés qui se présentent dans la guérison des malades, et il en conclut aussitôt, qu'un homme destiné à cette importante fonction, doit mesurer son application sur les obstacles, et plus ces obstacles lui parurent grands, moins il les jugea insurmontables. Il ne tarda pas à éprouver le besoin des leçons des grands maîtres dans l'art qu'il allait embrasser, et il voulut les tenir de la bouche même des Fourcroy, Deyeux, Lamarck, etc. Il partit pour Paris; là, il se livra avec tant d'ardeur à l'étude des sciences physiques et naturelles, qu'en peu de temps il acquit des connaissances qui, ordinairement, ne sont que le fruit de longues années. Il eut ensuite le précieux avantage de suivre Bichat pendant les dernières années de ce médecin célèbre dont il avait captivé l'amitié.

Alors la médecine touchait à l'une de ses plus heureuses époques; la science de l'homme commençait à se développer toute entière; elle formait déjà l'esquisse brillante du tableau que nous devons aux Barthez, aux Cabanis : ces hommes immortels profitant de l'esprit philosophique qu'enfanta le siècle dernier, avaient enfin substitué le langage de la raison au jargon barbare et obscur qui constituait les oracles de notre ancienne école. Ils avaient appelé à leur secours, l'anatomie, la chimie et la physique; ils avaient profité des découvertes physiologiques de Haller; ils s'étaient pénétrés des faits importans sur la constitution des corps, que venait de découvrir l'infortuné Lavoisier; et rendant à Winslow l'hommage que méritait ses utiles travaux, ils prêtaient à l'anatomie le charme du style que Buffon avait su répandre sur l'histoire naturelle.

C'est par la lecture des ouvrages de ces grands hommes, et

Digitized by Google

et sur-tout par l'impulsion qu'il avait reçue de son dernier maître, que notre Collègue se préparait à l'étude de la médecine pratique; lorsqu'il se crut assez pourvu des connaissances préliminaires et indispensables qu'elle exige, il fréquenta l'école clinique de M. Corvisart. Un seul exemple suffira pour prouver jusqu'à quel point son zèle et son assiduité lui concilièrent l'estime et la bienveillance de ce savant Professeur. M. Corvisart, constamment occupé des moyens de hâter les progrès de ses élèves, avait conçu le projet de former une société d'instruction médicale; il la composa des sujets les plus distingués de son école; Tonnelier en fut nommé d'abord secrétaire, on lui accorda bientôt l'honneur de la présidence; je n'hésite point à regarder cette distinction comme très-honorable, car il régnait tant d'émulation dans cette Société, qu'en très-peu de temps on en vit sortir une foule de jeunes médecins qui faisaient la gloire du fondateur, et l'espérance de l'humanité.

En l'an 10, Tonnelier avait subi avec distinction les examens probatoires, il allait soutenir sa thèse, lorsqu'il fut mis au nombre des six médecins que le Gouvernement avait demandé pour seconder M. Desgenettes dans l'importante mission qui avait pour but d'arrêter une épidémie qui ravageait la ville et les environs de Pithiviers, département du Loiret.

Je ne vous présenterai point le tableau des innombrables services qu'il rendit aux malheureuses victimes de ce fléau destructeur; ils seraient demeurés dans un éternel oubli, si les bénédictions des pauvres, les témoignages ostensibles d'une reconnaissance sans bornes, de la part des Magistrats et des habitans aisés, n'avaient trahi la modestie de notre Collègue, et fait connaître les secours de toute espèce qu'il avait prodigués à ceux qui étaient la proie de la misère.

Ces grandes occupations n'empêchèrent point Tonnelier

Digitized by Google

de recueillir des matériaux nombreux sur l'histoire, la nature, les causes et le traitement de cette épidémie ; il se disposait à en rédiger une monographie, quand des circonstances imprévues le firent renoncer à ce travail. Néanmoins, quelques-unes de ces observations servirent à la dissertation inaugurale qui lui procura le grade de docteur en médecine.

Tonnelier revint au sein de sa famille ; il y passa quelque temps dans la méditation du cabinet, en attendant l'occasion favorable de perfectionner son instruction en soulageant les hommes. Cette occasion ne tarda pas à se présenter : la catastrophe funeste, et encore présente à la mémoire de chacun de nous, qui enterra tous vivans deux de nos Collègues les plus chers aux sciences, avait frappé dans l'un d'eux, un médecin que la ville de Lille regrettera long temps encore.... Sans prétendre à la gloire de le remplacer, Tonnelier vint dans l'intention de suivre ses traces. Ici commença sa carrière médicale. Sur un théâtre digne de lui, il redoubla d'efforts ; ses talens distingués joints aux qualités les plus rares, lui valurent bientôt la considération des savans, la confiance des habitans et l'estime de tout le monde.

Autant Tonnelier pratiquait son art avec dignité, autant il le défendait avec chaleur ; nous l'avons vu plusieurs fois, confondre par la force de ses raisonnemens, certains Aristarques qui ne cherchent à s'entretenir sur la médecine, que pour avoir l'occasion de parler de ses conjectures, de ses méprises, de ses incertitudes. Eh, quoi ! tout sera-t-il incertain dans un certain genre de science, parce que tout ne sera pas développé ; et parce que le fonds des connaissances à acquérir est encore bien riche, sommes-nous donc pour cela livrés à une ignorance générale ? Cet inconvénient est commun à toutes les sciences, elles portent toutes l'empreinte de la faiblesse humaine, elles sont bornées

Digitized by Google

comme le sujet qui les reçoit. L'homme, quoiqu'il puisse faire, ne sera jamais qu'un ignorant qui ignore moins; il ne peut être habile qu'imparfaitement; telle est la source des conjectures de la médecine. La géométrie a ses problêmes insolubles, la jurisprudence ses variations, la dialectique ses sophismes, la chimie ses erreurs, la théologie ses mystères, la médecine a ses conjectures. Cependant la modestie de notre Collègue ne lui permit jamais de se prévaloir de son mérite; toujours on le trouvait disposé à faire le sacrifice de son opinion, lorsqu'on lui faisait une objection fondée. L'envie chercha quelquefois à lui nuire, mais toujours il lui opposa le silence du vrai savoir.

Dévoué à ses semblables, ce jeune médecin ne vivait que pour eux; il ne se croyait heureux qu'en contribuant à leur bonheur. Il avait sollicité les pénibles et honorables fonctions de secourir les pauvres : quelle constance, quelle sensibilité, quelle tendresse paternelle et compâtissante ne leur a-t-il pas prodiguées! on l'a vu s'exposer dans des lieux infects, avec la témérité de la vertu, pour arracher des bras de la mort, quelques victimes de la misère et de la douleur, les aider dans tous leurs besoins, panser même leurs plaies. Son argent, son vin, son linge, rien n'était à lui, et nous savons que plus d'une fois il s'est passé du nécessaire pour le donner aux malheureux. Le jour de sa mort fut pour tous un jour de deuil et de consternation.

Doué d'un tempérament robuste, il croyait pouvoir braver impunément tant de fatigues, et dérober au repos les heures qui lui sont consacrées. Hélas! notre infortuné Collègue, aveuglé par un excès de philanthropie, n'a pu appercevoir la tombe qu'il se creusait. Le 28 Juin 1809, il éprouva les symptômes avant-coureurs d'une fièvre maligne, et douze jours après, il nous fut enlevé pour toujours. Dès le début de sa maladie, il se sentit si vivement attaqué, qu'il ne se

Digitized by Google

dissimuler pas sa fin prochaine ; il en parlait dans ses momens lucides, avec un calme et une résignation qui étonnaient ceux qui lui prodiguaient les soins les plus affectueux. Dès le début aussi, il écrivit ses dernières volontés, n'oublier pas ses amis, et recommanda sur-tout les pauvres pour lesquels il s'était sacrifié.

On a trouvé dans ses manuscrits de nombreux travaux auxquels il manque la dernière main, beaucoup d'extraits sur la littérature, qui prouvent que cette partie essentielle d'une bonne éducation lui était très-familière, des recueils d'observations, de remarques, de pensées, de réflexions, sur différents sujets, qui indiquent un esprit sain, un jugement solide, enfin des matériaux considérables sur toutes les parties de la médecine, l'histoire de toutes les maladies pour lesquelles il avait été consulté. Il s'était trouvé dans des circonstances favorables pour observer particulièrement les malheureux attaqués de la manie, et il se dévoua avec un zèle étonnant au traitement de cette maladie qu'il considéra sous un point de vue particulier. Nous avons entendu de sa bouche même, l'apperçu d'un grand travail qu'il se disposait à mettre au jour.

La topographie médicale du département du Nord, était aussi l'objet de ses travaux constans ; nous avons jugé par quelques fragmens qu'il nous a communiqués, des soins qu'il mettait à la perfection de cet ouvrage. Il attachait plus de prix encore à la découverte d'un moyen efficace de combattre cette maladie terrible qui provoqua la sollicitude de S. M. l'Empereur ; Tonnerre ne négligeait aucune occasion, quelque sacrifice qu'elle exigeât, d'observer le coup, d'en étudier la marche, les progrès rapides, et de lui opposer des obstacles ; il fut assez heureux pour arracher à une mort certaine, de jeunes victimes qui n'avaient point encore éprouvé le bienfait de l'existence.

Digitized by Google

Telles sont les circonstances principales de la vie de cet homme vertueux, dont la perte laisse des regrets durables chez ceux qui ont joui des douceurs de son commerce : puisse l'hommage rendu à sa mémoire, au milieu de ses Collègues, remplir du moins à son égard, les obligations saintes de l'amitié, les seules qui doivent satisfaire une ame comme la sienne, par des jouissances supérieures aux illusions de la vanité, aux faveurs de la fortune et à l'ivresse même de la gloire !

IDYLLE

faite à l'occasion de la naissance du Roi de Rome; par M. Duhamel.

DAMON ET TIRCIS.

DAMON.

Quel miracle ! Tircis, tu reprends tes pipeaux !
Depuis que ta Chloé, sensible autant que belle,
Eprouva l'effet des ciseaux
D'Atropos pour toi bien cruelle;
Muets, au chaume ils étaient suspendus.
Reconnais-tu l'erreur des regrets superflus ?
Allons-nous voir tarir tes larmes ?
A l'Amour de nouveau vas-tu rendre les armes ?

TIRCIS.

Cesse, Damon, de t'étonner.
Quand du bonheur public Dieu nous donne le gage,
Nos propres maux doivent-ils empêcher
L'expression de notre hommage ?

Digitized by Google

DAMON.

Ah! je t'entends; nos valeureux guerriers
Dans la Castille auront moissonné des lauriers:
Nos ennemis ont mordu la poussière,
Et Lisbonne, peut-être, a vu notre bannière?

TIRCIS.

Ces succès leur sont réservés.
Non, la postérité jamais ne pourra croire
Tant d'illustres travaux de nos jours achevés.
Mais les présents de la victoire
Du plus précieux sang toujours sont achetés:
Que par d'autres ils soient vantés.

DAMON.

Tu doubles mon impatience;
Me voilà prêt à t'écouter.

TIRCIS.

Je vais parler du Héros de la France.
Pour dignement le chanter!....
J'en conçois peu l'espérance.

« Napoléon voyait tout sourire à ses vœux;
» La gloire avait pris soin de couronner sa tête,
» A travers tant d'honneur son ame s'inquiète;
» Si notre sort l'occupe, il songe à nos neveux.

» C'est peu d'avoir soustrait à la faulx anarchique
» Un peuple si fameux jusques dans ses écarts,
» Le plus heureux jadis sous l'état monarchique;
» Le berceau des Vauban, des Sully, des Villars.

» A la discorde il veut offrir une barrière,
» Il la veut à jamais exiler de ces lieux.
» Plein d'un si beau projet, il ferme la paupière,
» Et ce projet encor est présent à ses yeux.

Digitized by Google

» Dieu, dont le cœur du juste est l'offrande et le temple,
» Le Dieu dont on le vit relever les autels,
» Ce Dieu qui l'a rendu le plus grand des mortels,
» Permet qu'en ce moment son regard le contemple.

» Son doigt lui vient montrer le port qu'il faut choisir.
» D'une souche, en héros depuis long-temps féconde,
» Un jet doit par ses soins donner un maître au monde;
» Et Louise déjà répond à son désir.

» Tes promesses ne sont pas vaines,
» Dieu de David, Dieu de Joas;
» Ton pouvoir ne s'arrête pas
» Comme les puissances humaines.

» Tu veux, et les éléments
» A ta volonté se rangent;
» Les rois, les empires changent
» Plus promptement que les vents.

» Un enfant naît sous tes auspices,
» Faible roseau, mais fort par ton appui :
» Reçois, grand Dieu, les sacrifices
» Que l'univers t'offre pour lui!

» Au roi naissant quel cœur ne s'intéresse!
» De ses nobles ayeux il aura les vertus.
» Rome, autrefois de cent peuples maîtresse,
» En lui voit un autre Titus.

» Jeunes beautés, préparez des guirlandes,
» De fleurs ornez son berceau :
» S'il sourit à vos offrandes,
» De vos jours c'est le plus beau.

» Et vous, jeunesse impatiente,
» Ombragez-le de vos drapeaux;
» Que sous leur aigle menaçante
» Il goûte le plus doux repos.

Digitized by Google

» Le bonheur que ce jour présage,
» Grand Dieu ! de toi seul est l'ouvrage;
» A toi seul la gloire en revient.
» Ta volonté fait tout, les hommes ne font rien. »

DE L'IMPRIMERIE DE V.e LELEUX, GRANDE PLACE, A LILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google